rapport d'activités 2010

INSEP

INSTITUT NATIONAL DU SPORT
DE L'EXPERTISE ET
DE LA PERFORMANCE

rapport d'activités

2010

INSEP

Editorial

L'INSEP poursuit, avec ambition, rigueur et motivation, sa transformation, ou plus exactement ses transformations, parfois véritables mutations.

Je suis très heureux, en ma qualité de Président du Conseil d'Administration du l'INSEP, de préfacer ce rapport d'activité 2010 du « nouvel INSEP ». Le descriptif des activités monte à quel point l'établissement a su diversifier ses programmes et mettre en œuvre des actions utiles pour les sportif(ve)s de haut niveau ainsi que pour les cadres supérieurs du sport.

L'évolution statutaire intervenue fin 2009 et l'adoption d'une nouvelle organisation lors de la séance du CA du 15 avril 2010, viennent donner, j'en suis persuadé, un nouvel élan. Elles offrent de nouvelles perspectives à notre cher Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance.

Bonne lecture.

Très Cordialement,

Pierre Durand
Président du Conseil d'Administration de l'INSEP

Avertissement

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2010 de l'INSEP. Il est le 1er rapport d'activités de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) depuis la parution au Journal Officiel du 27 novembre 2009 du décret du 25 novembre 2009.

Ce rapport reprend l'ensemble des contributions présentées lors de la séance du Conseil d'Administration (CA) de l'établissement, le 27 avril 2011, par les différents responsables de secteur.

Au-delà des membres du CA, il est également adressé aux acteurs et responsables du développement du sport et plus particulièrement du sport de haut niveau.

J'adresse mes vifs remerciements à celles et ceux qui se sont mobilisé(e)s pour faire de ce rapport un document à la fois très précis mais, cependant, agréable et aisé à consulter.

Je vous en souhaite bonne lecture et serai attentif aux remarques et suggestions dont vous souhaiteriez me faire part.

Thierry MAUDET
Directeur Général de l'INSEP

Muriel HURTIS HOUAIRI
Relais - 4 x 400m
06.03.2011
Panoramic

PI Hongyan
Badminton
10.03.2007
ActionPlus-Panoramic

Jérôme CLAVIER
Perche
18.07.2008
Panoramic

Sommaire

Edito de Pierre DURAND, Président du Conseil d'Administration 04

Avertissement de Thierry MAUDET, Directeur Général 05

Direction Générale 09

Direction chargée de la Gestion des Ressources Humaines Matérielles et Financières (DGRHMF) 13

- Service social (SS) 16
- Service des Ressources Humaines (SRH) 23
- Service des Installations Sportives (SIS) 28
- Service Informatique, Bureatique et Télécommunications (SIBT) 32
- Service Economique et Financier (SEF) 37
- Service MAPI - Médiathèque, Audiovisuel, Archives, Publications et Iconothèque 39

Mission Rénovation 46

Mission Juridique et Instances Paritaires 51

Direction chargée de la coordination des Politiques Sportives (DPS) 55

- Coordination du réseau national du sport de haut niveau 59
- Mission Expertise (MEX) 62
- Mission Accompagnement des Projets des fédérations (et de leur encadrement) [MAP] 67
- Mission Sport de Haut Niveau (MSHN) 70
- Service du Suivi des Pôles, des conditions d'entraînement et de l'encadrement éducatif des Sportif(ve)s de Haut Niveau (SSP-SHN) 72
- Service de la Formation et de l'Accès à l'Emploi (SFAE) 80
- Service Médical (SM) 87
- Service de la Formation des Cadres Supérieurs du Sport (SFC2S) 92
- Service Recherche (SR) 98
- Institut de Recherche bioMédicale et d'Epidémiologie du Sport (IRMES) 107

Direction de la Communication, des Relations Internationales et du Développement (DirCRID) 117

Direction Générale

Thierry MAUDET, Directeur Général

L'établissement a connu de nouveaux, très profonds et rapides changements depuis la fin de l'année 2009.
A titre d'illustrations :

- l'évolution statutaire : d'Etablissement Public Administratif (EPA) à Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) (décret n°2009-1554 du 25 novembre 2009) ;
- le transfert de sa masse salariale au 1er janvier 2010 ;
- la définition (début 2010) et la conduite à terme (1er novembre 2010) d'une démarche de revalorisation de la rémunération des agents contractuels ;
- la mise en place d'un nouvel organigramme adopté par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 15 avril 2010 ;
- les recrutements « ciblés » pour permettre à l'établissement d'assurer ses nouvelles responsabilités et de bien appréhender son périmètre élargi, au cours de l'année 2010 ;
- la livraison des bâtiments conformément à la 3e phase du Contrat de Partenariat Public-Privé (CPPP) (Zone Nord) (17 mai 2010) ;
- la mise en place du réseau national du sport de haut niveau ;
- les importantes avancées technologiques (Sport'Docs,...).

Ces évolutions constituent des réponses aux six grands chantiers constitutifs du défi auquel est confronté l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) : celui de l'adaptation de ses réponses, de son offre de services, aux besoins et attentes exprimées par ses différents publics prioritaires, dans un contexte de concurrence, nationale et internationale, très marquée, en intégrant la dimension de la nécessaire maîtrise de la dépense publique.

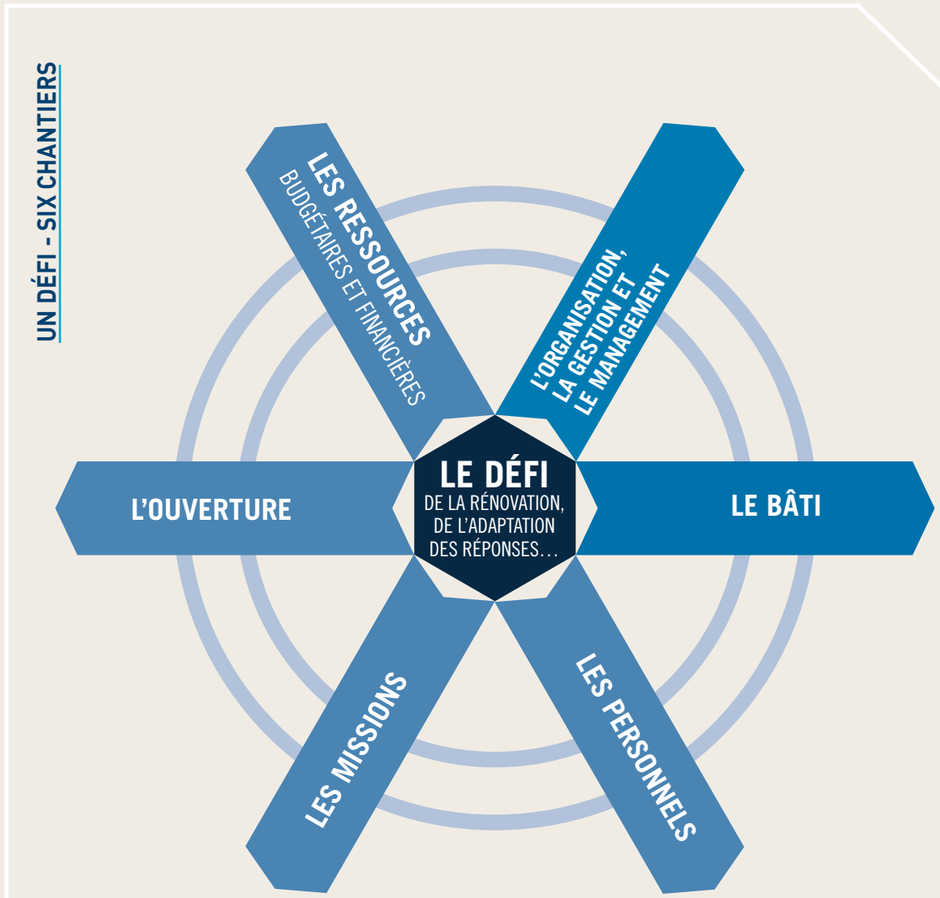

Les trois mots clés qui doivent orienter la stratégie et l'activité quotidienne de l'établissement et en constituent « l'arrière-plan » sont :

Cohérence : une nouvelle organisation a été mise en place pour plus de cohérence assortie d'une meilleure « lisibilité », interne et externe.

Fluidité : le traitement des dossiers demande fluidité et réactivité. L'INSEP – directions, missions, services – se doit d'apporter des réponses pertinentes, précises et dans des délais appropriés aux besoins et attentes de ses différents publics. Sa nouvelle organisation doit constituer, en ce sens, un plus, non un frein (exemples : traitement des courriers reçus, circulation des parapheurs, ...).

Equilibre : l'adéquation entre ambitions affichées et moyens financiers à mobiliser est indispensable.

L'INSEP applique et «fait vivre » la nouvelle organisation et le nouvel organigramme, adoptés par le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 15 avril 2010. L'adoption du nouvel organigramme, la création, [par le décret du 25 novembre 2009], de deux nouvelles instances - le Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire (CVSS) et le Conseil Scientifique, Médical et de Formation (CSMF) (installés respectivement les 30 juin et 10 septembre 2010) – modifient, significativement, des façons de travailler jusqu'alors en vigueur au sein de l'établissement. Les membres de ces deux instances, nouvellement créées, ont élu leur Président (Gilles EMPTOZ LACOTE pour le CVSS ; Pierre ROCHCONGAR pour le CSMF). Ces deux instances ont un rôle important à jouer dans le fonctionnement, d'une part, et les actions de l'établissement, d'autre part.

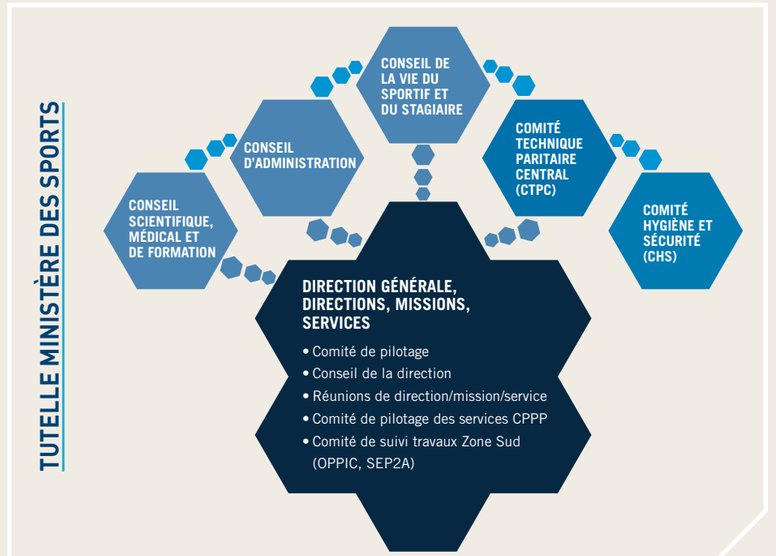

Les directions, missions, services de l'INSEP doivent, aujourd'hui, bien intégrer les responsabilités dévolues à ces deux instances dans leurs démarches, leurs initiatives, leurs actions, leur fonctionnement et leur apporter toutes les informations nécessaires à la qualité de leurs travaux.

La vie de l'établissement est rythmée par un nombre élevé de réunions. Cela permet échanges et diffusion élargie (en interne et en externe) d'une information régulière, pertinente, validée. Cela génère, aussi, mécaniquement des charges de gestion particulièrement significatives (au-delà de la tenue de ces réunions, ce sont aussi des temps souvent formalisés de préparation et de rendu [relevé de conclusions, compte-rendu].

Nombre de réunions en 2010 :

Conseil de la direction : 39 réunions

Comité de pilotage (installé le 23 août 2010) : 14 réunions

Conseil d'Administration : 2 réunions

CTPC : 2 réunions

CHS : 2 réunions

CVSS (installé le 30 juin 2010) : 1 réunion

CSMF (installé le 10 septembre 2010) : 1 réunion

CPS/CPPP : 6 réunions

CST/OPPIC : 11 réunions

CST/SEP2A : 10 réunions

Réunions de l'ensemble des agents : 2

L'INSEP a apporté, en 2010, au comité de candidature Annecy 2018, un soutien important en matière de veille (convention INSEP- Comité de candidature Annecy 2018 signée le 2 novembre 2010). Cette action se poursuivra en 2011, jusqu'à la décision du choix de la ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver (à Durban, le 6 juillet 2011). Pour sa part, l'INSEP structurera encore mieux la fonction de veille (observations, analyses, prospectives) au cours de l'année 2011. Il s'agit là, en effet, d'un enjeu stratégique majeur pour l'établissement et le sport de haut niveau français.

La rénovation de la zone Nord et celle de la zone Sud-Est sont achevées, les bâtiments situés dans l'emprise de la bande à rétrocéder ont tous été démolis et la clôture définissant la limite de propriété a été déplacée.

En 2010, le contrat de partenariat public - privé a vu :

– La fin de la phase de construction avec la réception des derniers travaux, le 17 mai 2010.

– L'entrée en phase d'exploitation :

- petits travaux d'aménagement demandés par les services,
- travaux de renforcement de la sûreté des bâtiments suite à l'audit réalisé par la société Epsilon,
- mise en œuvre éventuelle de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement).

Concernant la zone Sud, 60% des installations sont rénovées. Les principales opérations de rénovation restant à mener concernent la finalisation des travaux de rénovation du complexe Nelson Paillou, la rénovation des complexes Marie-Thérèse Eyquem et Jean Letessier, la reconstruction du centre aquatique Emile Schœbel, le réaménagement de la zone Sud-Ouest, les travaux sur les réseaux liés à la rétrocession d'une bande de terrain à la Ville de Paris ainsi que l'achèvement progressif des travaux de mise en accessibilité du site.

Des avancées considérables ont été enregistrées. Elles doivent être accompagnées d'informations précises, de moments d'écoute et de dialogue pour en faciliter la compréhension, la maîtrise, le pilotage. De nouveaux dossiers importants attendent l'INSEP dans toutes ces composantes. Les progrès faits (et décrits ci-avant) en faciliteront la réussite.

Direction chargée de la Gestion des Ressources Humaines Matérielles et Financières (DGRHMF)

Anne-Sophie SANNIER

La DGRHMF et les six services qui la composent :

le service de ressources humaines (SRH) ;

le service informatique, bureautique et télécommunications (SIBT) ;

le service médiathèque audiovisuel, – archives – publications, iconothèque (MAPI) ;

le service social et la halte garderie ;

le service des installations sportives (SIS) ;

le service économique et financier (SEF) ;

concourent par leurs interventions, propres ou indirectes, à la dynamique de l'INSEP au service de la réussite sportive et professionnelle des Sportif(ve)s de Haut Niveau et des actions de formation des cadres du sport. Elle favorise, à ce titre, une mobilisation adaptée des moyens (humains, matériels, financiers) de l'établissement.

Au titre de l'année 2010, méritent d'être plus particulièrement mises en exergue les interventions suivantes :

Accompagnement des évolutions statutaires de l'établissement

En 2010, l'établissement a connu le plein effet de la mise en œuvre des dispositions du décret n° 2009-1454 du 25 novembre 2009 relatif à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance :

Outre la nomination du directeur général (11 février 2010), et des deux directeurs généraux adjoints respectivement chargés de la coordination des politiques sportives et de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières (1er avril 2010), l'année 2010 a été marquée par l'adoption par le Conseil d'administration réuni en sa séance du 15 avril 2010 d'un **nouvel organigramme** destiné à permettre à l'établissement d'assumer pleinement les nouvelles missions qui lui ont été confiées en complément de la réaffirmation des missions déjà exercées ainsi que l'installation des nouvelles instances (CVSS, CSMF).

L'examen des demandes de renouvellement de détachements sur statut d'emploi (CSTS notamment) et un plan de recrutements ciblés ont été réalisés pour permettre à l'établissement de mettre davantage encore en concordance compétences et profils de ses agents avec les nouveaux enjeux et les nouvelles responsabilités.

La nouvelle organisation a également conduit à la redéfinition de circuits de décision pour faciliter le travail transversal des services.

Devenu Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), l'établissement a adopté une nomenclature comptable adaptée à son nouveau statut : les services chargés des domaines budgétaire, comptable, RH et informatique ont construit de nouveaux référentiels.

Le Ministère chargé des sports a **transféré**, au 1er janvier 2010, **la gestion** de l'intégralité de la **masse salariale** à l'établissement.

Le service des ressources humaines (SRH) a, à ce titre, mis en place de nouveaux outils de gestion, afin, d'une part, d'assurer un suivi encore plus rigoureux des effectifs et des crédits et, d'autre part, d'être mieux en capacité d'établir des projections fiables, notamment pour la prévision 2011.

Le SRH assure également, depuis cette date, la prise en charge des arrêts maladie et des accidents du travail.

Ce transfert a eu pour conséquence indirecte (et non annoncée) d'imposer à l'établissement la prise en charge et la mise en œuvre de sa propre action sociale à compter du 1er janvier 2011, le rectorat de Paris ayant fait connaître, le 23 décembre 2010, sa décision d'arrêter ses interventions en la matière.

L'établissement poursuit la **modernisation de la gestion de ses ressources humaines** par la mise en place :

- d'une démarche d'entretien d'évaluation annuel pour les agents contractuels (CDD de 3 ans et plus et CDI),
- d'un cadre pour la revalorisation de ces agents non titulaires.

Afin de prendre en compte la nécessité d'assurer la présence et l'intervention d'agents de l'établissement en week-ends et jours fériés tant dans le cadre du développement que pour assurer l'ouverture et l'utilisation en toute sécurité par les sportif(ve)s de haut niveau d'installations sportives, des projets de textes ont été adressés, le 11 octobre 2010, pour examen, au ministère des sports. Leur objet est de mettre en place deux dispositifs d'indemnisation de ce travail.

Le contrôle interne a été renforcé par l'adoption et/ou la conception d'outils d'analyse (exemple : comptabilité analytique), de reporting, de formalisation et rationalisation des procédures (outil de gestion des vacations mis en place début 2011 ; logiciel de gestion des congés à venir...).

Accompagnement de la rénovation de l'établissement

La livraison des bâtiments D, E et M, le 17 mai 2010, a constitué la dernière étape du plan de rénovation immobilier de la zone Nord.

Le SEF, le SIBT, le MAPI, le SIS ont poursuivi leur accompagnement des services concernés pour faciliter leur installation dans ces nouveaux locaux : transfert des équipements informatiques, rééquipement en mobilier (passation des marchés, recensement des besoins, suivi des livraisons), équipement spécifique de salles (salles de réunion, salle Paris 1900, Amphithéâtre « C » Pierre de Coubertin, plateau de tournage....) en parallèle de leurs actions habituelles.

En zone Sud, le service des installations sportives (SIS) en lien étroit avec le service du suivi des pôles, des conditions d'entraînement et de l'encadrement éducatif des sportif(ve)s de haut niveau (SSPSHN) a continué, à l'écoute des besoins et remarques des pôles :

- de parfaire l'installation des sportif(ve)s de haut niveau au sein du complexe d'Oriola, avec la contribution du service MAPI s'agissant de l'équipement audiovisuel ;
- d'accompagner la réfection du stade Gilbert OMNES, et du vélodrome, la préparation et le déménagement du pôle France de Judo vers une installation provisoire pour permettre l'entrée en rénovation du bâtiment Marie-Thérèse EYQUEM ainsi que la participation au suivi des travaux et à la réflexion sur l'aménagement des salles du complexe Nelson PAILLOU ;
- de réaliser directement de petits travaux d'entretien et de suivre l'exécution du contrat de maintenance multi-technique.

Développement et bonne intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Bénéficiant de l'accompagnement du Service Informatique, Bureautique et Télécommunications (SIBT), en parallèle de la poursuite du déploiement de la TV sur IP, les équipes du service MAPI se sont organisées pour une utilisation de qualité des nouvelles technologies :

- adoption au deuxième trimestre 2010 d'un outil d'aide à la traduction ouvert à tous les agents de l'INSEP (Systran) et un travail important d'alimentation des dictionnaires allemand et chinois ;
- modernisation des accès aux ressources avec la conception et la construction du portail documentaire « Sport'docs », l'ouverture du site « Canal INSEP » permettant plus particulièrement un accès aux vidéos et images d'archives ;
- adoption d'une orientation numérique des productions – toutes collections confondues – et finalisation d'une revue électronique à paraitre au 1er trimestre 2011.

Teddy TAMGHO
Triple saut
13-03-2011
Panoramic

Service social

Corinne NICOLAS

I. L'ORGANISATION DU SERVICE

1.1 L'ÉQUIPE

Le service social de l'INSEP a été créé, en 1991, par le Ministère chargé des sports. Depuis 1995, il bénéficie du concours (à temps partiel) d'un secrétariat.

L'assistante sociale à l'INSEP assure une double mission :

- envers les personnels / environ 320 agents ;
- envers les sportif(ve)s / environ 630 sportif(ve)s.

Les temps de travail sont les suivants :

- assistante sociale - Corinne NICOLAS : 80 %
- secrétariat (partagé avec le SRH) – Nolwenn MOTTIER : 40 %

1.2 LIEU DE TRAVAIL

Le service social est localisé au bâtiment A, au rez-de-jardin, bureau ARJ03. Son secrétariat est situé dans le même couloir, au bureau ARJ08.

II. L'ASSISTANTE SOCIALE AU SERVICE DES PERSONNELS ET DES SPORTIF(VE)S

2.1 SES RESPONSABILITÉS

A l'INSEP, le poste de responsable du service social est occupé par une assistante sociale principale, qui exerce un rôle d'encadrement, au sein de la Direction de la Gestion des Ressources Humaines, Matérielles et Financières.

L'assistante sociale est responsable du suivi des actions définies et mises en œuvre au titre de l'action sociale par les instances compétentes de l'INSEP. Elle peut également être amenée à encadrer des étudiant(e)s - stagiaires assistantes sociales. Elle exerce un travail social direct auprès des personnels et des sportif(ve)s de l'établissement.

2.2 SA MISSION (RÉFÉRENCE : CIRCULAIRE DU 11 SEPTEMBRE 1991)

Un personnel ou un(e) sportif(ve) peut être confronté(e) à une difficulté quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle à laquelle il appartient. Le service social propose une écoute, un accompagnement, une orientation et/ou un soutien.

En fonction de l'origine de la demande, l'assistante sociale doit adapter les solutions proposées. L'activité de l'assistante sociale est fondée sur des principes déontologiques tels le respect de la personne, la non-discrimination, le secret professionnel. L'assistante sociale ne peut agir personnellement contre le gré de l'intéressé(e) et ne peut pas apporter son aide à qui la refuse.

Les missions du service social s'organisent autour de trois grands axes : le conseil, la participation à la politique sociale de l'Administration et l'action sociale.

Le conseil

L'assistante sociale est chargée d'apporter écoute, conseils et soutien aux sportif(ve)s de haut niveau et aux personnels dans leurs difficultés tant personnelles que professionnelles ou sportives. L'intervention de l'assistante sociale a pour objet de favoriser leur réussite individuelle et sociale.

La diversité des demandes conduit l'assistante sociale à intervenir dans de nombreux domaines (économique, professionnel, formation, santé, familial, juridique...).

La participation à la politique sociale de l'Administration

L'assistante sociale contribue à la mise en œuvre de la politique sociale de l'Administration, à son application et à l'évaluation de ses effets.

En regard de ses missions, l'assistante sociale est amenée à connaître des implications sociales que peuvent générer les conditions de travail, de vie, de formation, d'entraînement des sportif(ve)s accueilli(e)s au sein des pôles France de l'établissement et des personnels.

Son action s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre des objectifs de l'établissement en terme de réussite des athlètes dans leurs projets sportif et de formation. Le service social favorise leur autonomie et une meilleure intégration dans leur vie sociale et professionnelle, les « épaulant » face aux difficultés qu'ils (elles) peuvent rencontrer pour y parvenir.

L' Action Sociale

L'assistante sociale informe les personnels des différentes prestations d'action sociale auxquelles ils peuvent prétendre : prestations interministérielles ou d'initiative académique (devenues prestations d'action sociale de l'INSEP à compter du 1er janvier 2011).

Dans le cadre du changement de statut de l'établissement (d'EPA en EPSCP), et surtout en regard de la position exprimée par le Rectorat de Paris, l'assistante sociale a apporté les informations nécessaires à l'établissement pour la mise en place de sa propre action sociale en liaison avec le Ministère de la Santé et des Sports devenu Ministère des Sports et le Service Académique des Affaires Sociales (Rectorat).

Concernant plus particulièrement les sportif(ve)s de haut niveau (des pôles France de l'INSEP), l'assistante sociale veille à les informer de leurs droits, assure le suivi de leurs dossiers de demande de bourses, d'allocations logement,...; elle assure, également, un lien régulier avec les organismes extérieurs compétents pour l'instruction de leurs dossiers. Elle intervient, de façon générale, pour tout sujet qui peut, réglementairement, nécessiter son intervention.

III. LES BENEFICIAIRES

Le service social reçoit deux types de publics :

- les personnels de l'établissement ;
- les sportif(ve)s de haut niveau.

Dans le rapport statistique, seul figure le nombre de personnes physiques suivies (personnels ou sportif(ve)s de haut niveau) (en moyenne, 3-4 entretiens sont réalisés pour chaque personne).

Ces chiffres ne prennent pas, par ailleurs, en compte le nombre d'entretiens, de liaisons téléphoniques ou Internet, de démarches effectuées, de correspondances,... qui s'ajoutent lors de chaque suivi individuel.

3.1 NOMBRE DE PERSONNELS SUIVIS PAR L'ASSISTANTE SOCIALE AU COURS DE L'ANNÉE 2010 (PAR DOSSIER OUVERT)

Nombre de personnels concernés 36

SITUATION PROFESSIONNELLE

Personnel enseignant titulaire	3
Personnel enseignant non-titulaire	0
Personnel admin. et technique titulaire	22
Personnel admin. et technique non-titulaire	8
Surmédiants (non-titulaires)	3

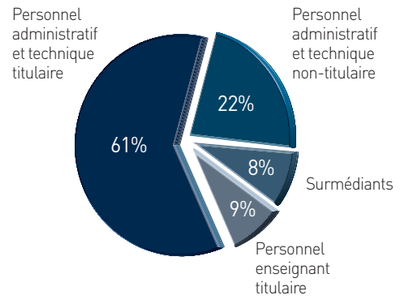

Florent AMODIO
Patinage Artistique
27.11.2010
Panoramic

3.2 NOMBRE DE SPORTIF(VE)S SUIVI(E)S PAR L'ASSISTANTE SOCIALE AU COURS DE L'ANNÉE 2010 (NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS)

175 sportif(ve)s, en 2010, ont eu recours aux services de l'assistante sociale. La moyenne d'âge est de 23 ans.

Nombre total de sportif(ve)s 175
Pôles France INSEP 151
Hors pôle France INSEP.....18
Sans pôle.....6

FORMATION
2nd degré.....14
Supérieur 71
Formation professionnelle et diplôme sportif 78
Sans formation – entraînement seul.....12

HÉBERGEMENT
Interne.....121
Externe et demi-pensionnaire 54

Des disciplines telles le ski, le squash, la voile, le volley-ball n'ont pas de pôle France implanté au sein de l'INSEP. La présence de ces quelques sportif(ve)s, pratiquant hors pôle, s'explique principalement par les formations PSHN organisées par l'établissement.

RÉPARTITION PAR FÉDÉRATION DES SPORTIF(VE)S REÇU(E)S EN 2010

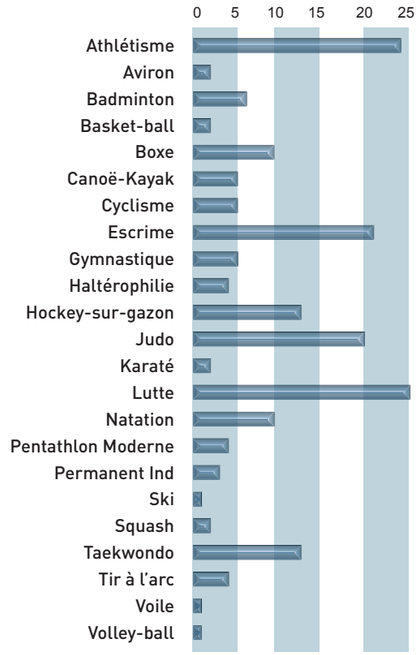

IV. LES PRINCIPALES DIFFICULTES IDENTIFIEES

4.1 PERSONNELS

Répartition thématique des interventions de l'assistante sociale

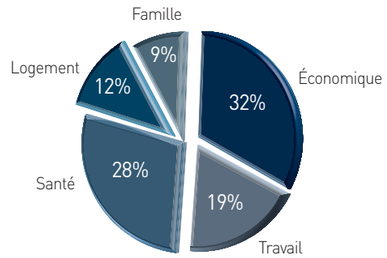

Tableaux Actions Sociales (ASIA) Prêts et Aides

Sont présentés ci-après, les chiffres connus du service social. En effet, si pour tout ce qui est « Aides et prêts », les demandeurs ne peuvent faire instruire leur dossier que par l'assistante sociale de l'INSEP, pour les Prestations InterMinistérielles (PIM) et les Actions Sociales d'Initiative Académique (ASIA), ils ont la possibilité de se procurer les formulaires via internet et de présenter leur demande seuls, sans l'aide de l'assistante sociale.

AIDES ET PRÊTS – 2010

Type Sec d'aides	ours d'urgence	Prêts	TOTAL
Nbre dossiers acceptés	7	1	**8**
Nbre dossiers refusés	2	–	**2**
Montant accordé (euros)	2 300	1 520	**3 820**

AIDES ET PRÊTS – MOYENNE 2006 À 2009

Type Sec d'aides	ours d'urgence	Prêts	TOTAL
Nbre dossiers acceptés	17	2	**19**
Nbre dossiers refusés	0	0	**0**
Montant accordé (euros)	9 400	3 200	**12 600**

ACTIONS SOCIALES D'INITIATIVE ACADÉMIQUE (ASIA) – 2010

Type d'aides	Quantité	Montants	TOTAL(€)
Loisirs-vacances enfants	11	110	**1 210**
Etudes des enfants	2	110	**220**
Aides au logement locatif	1	600	**600**
Total	**–**	**–**	**2 030**

ACTIONS SOCIALES D'INITIATIVE ACADÉMIQUE (ASIA) – MOYENNE 2006 À 2009

Type d'aides	Quantité	Montants	TOTAL(€)
Loisirs-vacances enfants	21x2	110	**4 620**
Etudes des enfants	20	110	**2 200**
Aides au logement locatif	6	600	**3 600**
Total	**–**	**–**	**10 420**

L'action sociale a diminué en 2010, du fait de plusieurs facteurs conjugués :

- la fin de la gestion des personnels Techniques, Ouvriers, de Service, de Santé (TOSS) (devenus ATEC) ;
- le fait que les demandes d'aides (ASIA et PIM) des agents contractuels de l'établissement n'ont plus été prises en charge par le Service Académique des Affaires Sociales, à partir du 1er janvier 2010 (jusqu'au 31 décembre 2009, seuls les personnels contractuels rémunérés sur le Budget de l'Etat émargeaient à l'action sociale ; l'adoption par le Conseil d'Administration de l'INSEP, en sa séance du 6 décembre 2010, de l'enveloppe budgétaire de 32 300 € permettra, en 2011, de développer une action sociale pour tous les personnels de l'INSEP).

4.2 SPORTIF(VE)S

Répartition thématique des interventions de l'assistante sociale

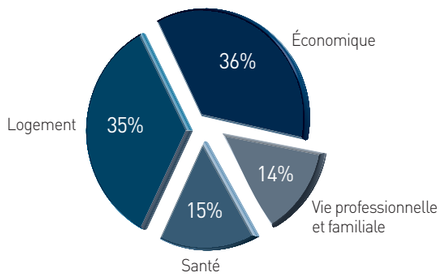

Problèmes économiques - 36%

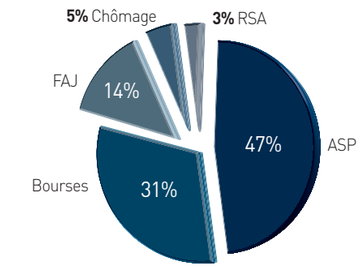

Problèmes de vie professionnelle et familiale - 14%

- contact et informations auprès des familles ;
- suivi des jeunes en reconversion professionnelle, conseil et orientation en liaison avec la formation, les missions locales et DRJSCS.
- nombre de demandes de bourses suivies par le service = 34
- nombre de dossiers de Fonds départemental d'Aide aux Jeunes d'urgence = 18 pour un total de 4 140€ (soit une moyenne de 230 euros par dossier)
- nombre de demandes de dossiers d'Agence de Service de Paiement (ASP) = 51

En liaison avec le Service du suivi des pôles, des conditions d'entraînement et de l'encadrement éducatif des sportifs de haut niveau (SSP-SHN), l'assistante sociale, après entretien, émet un avis social sur les dossiers des sportif(ve)s, présentés par le chef de la mission sport de haut niveau et les fédérations sportives (via les DTN).

Sur ces 51 demandes, 39 ont été validées (soit 76,5%) lors des réunions de la commission de décision. L'assistante sociale participe à cette commission ; elle émet un avis circonstancié sur chaque dossier présenté.

En 2010, 74 sportif(ve)s ont bénéficié de l'ASP :

- montant moyen = 330 € par mois
- montant pour ceux justifiant de 6 mois ou + d'activité salariale avant l'entrée en formation = 652 € par mois

Problèmes de santé - 15%

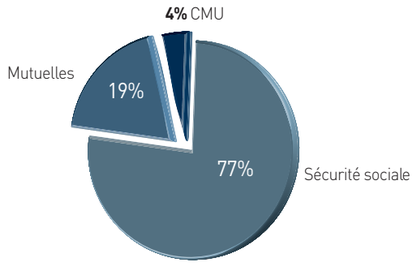

Extension de la couverture sociale étudiante aux formations professionnelles de l'INSEP.

Le service social, en étroite liaison avec le service de la formation et de l'accès à l'emploi (SFAE), est intervenu auprès des organismes de sécurité sociale étudiante pour résoudre les difficultés d'affiliation des sportif(ve)s. Depuis 2010, les sportif(ve)s de haut niveau étudiant en formation professionnelle peuvent assurer automatiquement leur adhésion à un organisme de sécurité sociale (LMDE ou SMEREP) lors de leur inscription de rentrée scolaire.

Pour le suivi de ces affiliations, le secrétariat du SFAE a bénéficié, via le service social, d'un accompagnement auprès de ces organismes de sécurité sociale étudiante (maîtrise du logiciel d'application, réunions,...).

Problème de logement - 35%

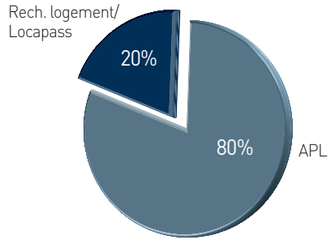

86 dossiers de demande d'allocations logement ont été traités en 2010, en liaison avec le service économique et financier (SEF).

Le service social s'efforce d'apporter très régulièrement, aux sportif(ve)s, les informations susceptibles de faciliter la recherche (et l'obtention) d'un logement lorsqu'ils ne peuvent être hébergé(e)s à l'INSEP ou ne le souhaitent pas : documentation, aide technique, diffusion des propositions de logement,...

Une convention a été signée par Monsieur Thierry MAUDET, Directeur Général de l'INSEP, et Monsieur Bernard LANGLOIS, Président de RDS Métropolis, représentant un ensemble de résidences situées à Clamart (92), Thiais (94) et Palaiseau (91). Cette convention permet aux sportif(ve)s qui le souhaitent de bénéficier de nouvelles structures de logement extérieures à l'INSEP. Ces établissements, normalement réservés aux agents de la fonction publique, offriront désormais aux sportifs et au personnel de l'INSEP une priorité et des coûts préférentiels.

Gregory BAUGE
Cyclisme sur Piste
01.04.2007
Panoramic

V. LES PARTENAIRES DU SERVICE SOCIAL

CONTACTS ET LIAISONS DU SERVICE SOCIAL (LIAISONS RÉPERTORIÉES COMME LES PLUS FRÉQUENTES – NON CHIFFRÉES)

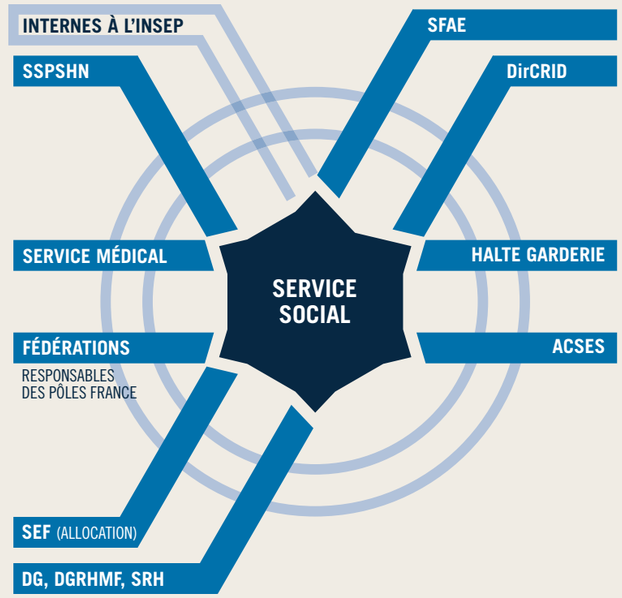

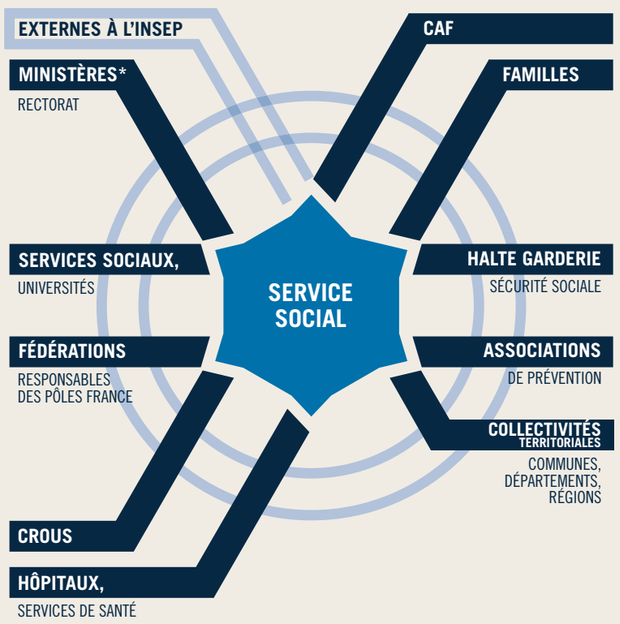

* Ministère des Sports, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère de l'Education Nationale notamment.

ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE DU SERVICE EN 2010

		Nbre de réunions
	Commissions ASP - 74 dossiers accordés	2
Sportif(ve)s	Conseils de classe	5
des pôles France	Réunions de la commission d'admission	21
de l'INSEP	Réunions Accueil Rentrée des élèves	4
	Réunions SSP-SHN au titre de l'ASP	3
	Réunions Halte-garderie	3
	Comité académique Action Sociale – Rectorat	9
	Comité Technique Paritaire	1
Personnels	Comité Hygiène Sécurité - et groupe de travail	2
de l'INSEP	Réunions des correspondants MGEN	2
	Organisations interventions mutuelles, assurances	5
	Crédit Municipal	2
	Médecine du travail	10

AUTRES

Encadrement d'une stagiaire « Assistante Sociale », du 28 sept embre 2009 au 19 mars 2010.

Stages :

– formation sur les risques psycho-sociaux (1 jour)

– formation sur les dépendances à l'adolescence (10h)

Service des Ressources Humaines (SRH)

Lætitia LO PRESTI-ATIENZA

L'activité du Service des Ressources Humaines (SRH) a notamment été marquée par :

- l'accompagnement de la transformation statutaire de l'INSEP, devenu Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) par décret du 25 novembre 2009 ;
- le développement d'une politique ambitieuse de formation ainsi que d'accueil de stagiaires.

I. Une politique « ressources humaines » en évolution

1.1 DES RECRUTEMENTS ADAPTÉS À LA NOUVELLE ORGANISATION

L'année 2010 a vu la mise en place du « nouvel INSEP » avec la poursuite de la réorganisation des services, l'adoption d'un organigramme repensé, la réalisation de recrutements ciblés, la démarche d'évaluation liée au renouvellement des détachements sur statut d'emploi de Cadre Supérieur Technique ou Scientifique (CSTS).

PLAN DE RECLASSEMENT DES ATEC

Le plan de reclassement des personnels ATEC s'est achevé le 31 décembre 2010. Il a bénéficié à 132 agents. Cependant, fin 2010, 5 agents - pourtant concernés par ce plan - poursuivaient leur activité au sein de l'établissement. Deux personnels ont été intégrés aux effectifs de l'établissement. La situation pour 3 d'entre eux continue de faire l'objet d'échanges avec les services concernés - Ministère des Sports (Direction des Ressources Humaines) et Ministère de l'Education Nationale (Administration Centrale, Rectorat de Paris notamment).

NOUVEL ORGANIGRAMME

Le décret n°2009-1454 du 25 novembre 2009 (Journal Officiel du 27 novembre) crée « l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance » et lui donne la qualité d'EPSCP, catégorie « grand établissement » placé sous la tutelle du Ministre chargé des Sports.

Un nouvel organigramme a été adopté par le Conseil d'Administration en sa séance du 15 avril 2010, afin de donner une meilleure lisibilité à l'INSEP - en particulier dans le domaine du sport de haut niveau associé à la formation et à la recherche.

PLAN DE RECRUTEMENT

En tant qu'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel et en regard des nouvelles missions confiées, l'INSEP a procédé au recrutement de profils experts. 78 recrutements ont été réalisés pour 69 départs, dont 9 au titre de la retraite.

RENOUVELLEMENT DES DÉTACHEMENTS SUR STATUT D'EMPLOI DE CADRE SUPÉRIEUR TECHNIQUE OU SCIENTIFIQUE (CSTS)

L'année 2010 a été – conformément aux dispositions du décret n° 2006-733 du 23 juin 2006 – celle du renouvellement des détachements sur statut de CSTS réalisé par le Ministère des Sports sur proposition de l'INSEP. La démarche a concerné 46 agents ; 3 n'ont pas été renouvelés. Les personnes ont quitté l'établissement.

1.2 UN SUIVI MÉTHODIQUE DES EFFECTIFS ET DE LA MASSE SALARIALE

Le transfert de la masse salariale au 1er janvier 2010 a conduit l'INSEP à mettre en place de nouveaux outils de gestion afin d'assurer un suivi encore plus rigoureux des effectifs et des crédits ainsi que la réalisation de projections fiables, notamment pour la prévision de budget 2011.

Prévision améliorée des besoins, contrôle et analyse renforcée de l'évolution de la masse salariale, contrôle et analyse accrus des composantes du budget de rémunération, élaboration de tableaux de bord de suivi précis ont ainsi permis de rester dans l'épure du budget de personnels alloué à l'INSEP pour 2010 : le montant des dépenses de personnels s'est établi à 16,9M€ pour une prévision initiale de 17,3 M€, soit un taux d'exécution de 97,7 %.

317 agents étaient présents dans l'établissement au 31/12/2010, représentant 296,7 ETP pour un plafond d'emplois fixé à 305.

EFFECTIFS INSEP :
parts des titulaires et non titulaires (en ETP)

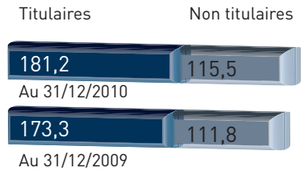

ETP AU 31/12/2010

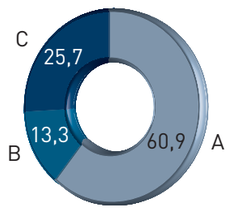

ETP AU 31/12/2010 : répartition par sexe

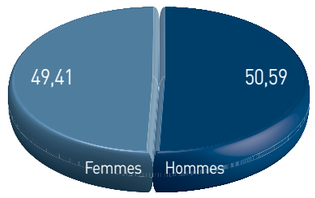

1.3 DES PROCÉDURES « RESSOURCES HUMAINES » OPTIMISÉES

En cohérence avec la démarche d'expertise et de performance de l'établissement, 3 actions ont été réalisées en 2010, afin d'optimiser les procédures RH et mettre en œuvre une politique de ressources humaines plus efficace et plus dynamique :

LA REFONTE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS DE VACATION

Afin de prendre en compte les observations formulées par différents services et alléger le travail des personnes en charge de la constitution des dossiers de vacation au sein des directions, missions et services, la procédure de recrutement a été revue et les documents allégés.

Par ailleurs, à la demande du Directeur Général, une expérimentation (test) a été mise en place au sein d'un service, le Service de la Formation et de l'Accès à l'Emploi (SFAE), d'octobre 2010 à avril 2011, afin de tester l'intérêt et les conditions de la centralisation de la gestion des vacations au sein du SRH.

Actuellement, la gestion des vacations est assumée pour une part significative, par les services pour lesquels les vacataires interviennent. Ces services prennent contact avec les intervenant(e)s, récupèrent les pièces constitutives du dossier de recrutement, rédigent les lettres d'engagement, ainsi que les états de vacations. Le SRH n'intervient qu'a posteriori pour contrôler les états de vacations et passer les mouvements en paie.

La réforme envisagée, appelée à être mise en place si les résultats et enseignements de la période test sont concluants, au début du 1er trimestre 2011 pour l'ensemble des services de l'INSEP, vise à centraliser l'ensemble du dispositif au sein du SRH. Seule la démarche visant à identifier le besoin (rédaction d'un rapport d'opportunité destiné à permettre au Directeur Général de se prononcer sur la pertinence du recrutement envisagé) et à initier le recrutement resterait à la charge de ces derniers.

4 effets principaux sont attendus :

- alléger la charge de travail supportée par les services ;
- éviter, par la mise en place d'un contrôle a priori de l'opportunité du recours à la vacation, les déconvenues notamment en matière de tarifs de rémunération à appliquer réglementairement aux intervenant(e)s ;
- assurer un suivi encore plus rigoureux du budget dédié aux vacations par service ;
- réduire les délais de traitement.

LA RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL D'AGENTS MOBILISÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT EN WEEK-ENDS OU JOURS FÉRIÉS, AU TITRE D'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Dans le cadre de la stratégie de plein emploi de ses équipements et de développement de ses ressources propres - adoptée par le Conseil d'Administration -, l'INSEP organise un nombre croissant de manifestations au profit de tiers. Ces manifestations peuvent avoir lieu en soirées ainsi qu'en week-ends et jours fériés.

L'INSEP n'ayant actuellement pas la possibilité réglementaire d'indemniser les personnels participant à l'organisation de ces manifestations, bien que présents en sus de leurs obligations hebdomadaires de service, deux projets de textes indemnitaires ont été transmis par l'INSEP au ministère des Sports (DRH-DS-Cabinet). Le premier concerne la possibilité de mise en place d'une prime pour travail dominical pour les agents du service des installations sportives (SIS). Le second a pour objet de fixer les modalités de rétribution des personnels de l'établissement (DirCRID et MAPI notamment) qui participent à l'organisation de manifestations au profit de tiers en week-ends ou pendant les jours fériés.

LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION ET DE REVALORISATION DES AGENTS CONTRACTUELS

L'article 1-3 du décret 2007-338 du 12 mars 2007 introduit au profit de l'agent non titulaire, bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée, le principe du réexamen périodique de sa rémunération (au moins tous les trois ans). La situation salariale de l'intéressé doit notamment être évoquée lors de l'entretien individuel d'évaluation (art 1-4) ou lors d'un entretien spécifiquement prévu à cet effet.

Chaque administration pouvant faire le choix d'organiser les entretiens d'évaluation suivant une périodicité plus rapprochée que celle prévue par les textes (3 ans), le Directeur Général a décidé d'instituer à l'INSEP un rendez-vous annuel entre les agents et leurs responsables hiérarchiques.

Par ailleurs, ce dispositif a été étendu, au-delà des agents en CDI, aux agents recrutés en CDD de 3 ans et plus ou dont la durée cumulée atteint au moins 3 ans.

31 agents contractuels ont vu leur rémunération revalorisée au 01/11/2010.

En année pleine, le coût total pour l'INSEP de ce processus s'élève à 103 706 €. Il représente une augmentation annuelle moyenne de 43 points d'indice.

II. Une offre de formation accrue et plus diversifiée, pour mieux développer les compétences et répondre aux besoins et attentes des personnels

Le bilan de la formation 2010 s'articule autour de 5 axes :

1.1 LE PLAN D'ÉTABLISSEMENT (PRF) DE L'INSEP

En 2010, 13 stages[1] ont été programmés et réalisés, pour un coût total de 21 336 €.

DESCRIPTIF	DATES	ORGANISME	NB INSCRITS	NB PARTICIPANTS	NB HEURES À SUIVRE	TOTAL HEURES SUIVIES	% PARTC/ INSCRITS	% HEURE SUIVIES PARTICIPANTS
Word initiation	06-07/05	EDUGROUPE	4	3	36	36	75	100,00
Powerpoint	27/05	EDUGROUPE	13	13	78	78	100	100,00
Excel initiation	03-04/06	EDUGROUPE	13	12	144	144	92	100,00
Outlook	14/09	EDUGROUPE	6	4	24	24	67	100,00
Word perfectionnement	23-24/09	EDUGROUPE	12	7	84	84	58	100,00
Excel graphiques	08/11	EDUGROUPE	9	7	42	42	78	100,00
Excel TCD *	06/12	EDUGROUPE	13	8	48	48	62	100,00
Espagnol	les mardis	Carmen Gavilan**	5	4	120	62	80	51,67
Anglais cours collectif	30h réparties	INLINGUA	9	9	30	30	100	100,00
Anglais par téléphone	30h réparties	INLINGUA	2	2	60	57	100	95,00
Anglais cours individuels	30h réparties	INLINGUA	4	4	120	34,5	100	28,75
Anglais e-learning	---	FOAD INSEP	13	10	---	---	77	---
Espagnol e-learning	---	FOAD INSEP	4	2	---	---	50	---
Maîtirser son temps et son	14,15,28/06	ALLIANCE C	4	4	72	66	100	91,67
Faire face aux situations difficiles	07,08,14/10	ALLIANCE C	10	6	108	81	60	75,00
Construire un dossier RAEP	15/11et 2/12	MANAGER FORMATION	12	9	162	90	75	55,56
Prévention et SC n°1	20-21 mai	Daniel Broche**	5	5	60	60	100	100,00
			138	**109**	**1188**	**936,5**	**78,99**	**78,83**

60 agents ont suivi un ou plusieurs de ces stages : 30 agents de catégorie A, 8 de catégorie B et 22 de catégorie C. Les formations en langues vivantes ont été les plus attractives, suivies des formations relatives à l'efficacité professionnelle.

[1] Les stages « Anglais » et « Espagnol » comptent chacun pour un et sont subdivisés en : anglais cours collectifs, anglais cours téléphonique, anglais cours individuels et anglais e-Learning / Espagnol cours collectifs et e-learning.

* TABLEAUX CROISÉS DYNAMIQUES

** INSEP

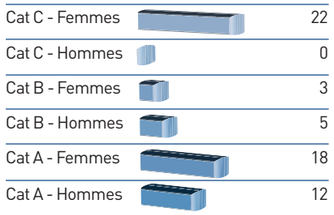

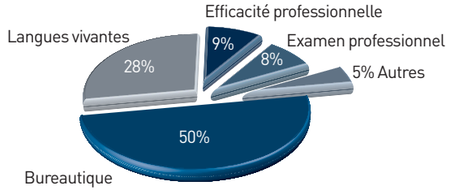

La nouvelle formule de la formation à l'anglais (possibilité de choisir entre des cours collectifs, des cours individuels et des cours par téléphone) a été particulièrement appréciée des utilisateur(trice)s. Elle répond davantage à leurs attentes et contraintes. Elle permet une gestion plus aisée, en interne, des disponibilités.

Les personnels pour lesquels les langues vivantes ne sont pas une priorité pour tenir leur poste de travail ont eu, cette année, la possibilité de s'inscrire à la Formation Ouverte A Distance (FOAD) pilotée par l'INSEP, possibilité également très appréciée.

1.2 LES FORMATIONS INDIVIDUELLES

16 formations individuelles ont été dispensées à 14 agents, pour un coût de 18 431 € :

RÉPARTITION PAR SERVICE DES ACTIONS INDIVIDUELLES DE FORMATION (%)

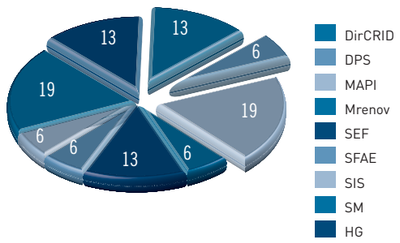

Ces actions de formation étaient, essentiellement, liées :

- à l'adaptation au poste de travail (maîtrise de logiciels...) ;
- à l'évolution du métier (formations médicales, marchés publics, jeunes publics, hygiène, relations média...) ;
- à l'acquisition de nouvelles compétences (prospection, potentiel humain...).

1.3 LES FORMATIONS INTRA ET/OU MULTI-SERVICES

En regard de nécessités de formation - soit pour assurer une adaptation immédiate au poste de travail, soit pour l'acquisition de nouvelles compétences - d'agents (affectés ou non au sein d'une même direction/ mission/ service) sur un thème bien précis :

- 7 stages ont été organisés « à la carte », en concertation avec les responsables hiérarchiques, pour répondre aux besoins formulés par les agents ou constatés par leur supérieur(e) ;
- 7 stages ont été choisis sur catalogue.

Répartition de ces 14 stages :

1 pour l'IRMES : Analyse numérique (formation commencée en 2009)

3 pour le MAPI : CACES PEMP 1B + 3A /logiciel SYSTRAN

1 pour le SM : Rééducation de l'épaule

5 pour le SRH : Gestion des contractuels / logiciel WINPAIE / DADS-U / allocations chômage / logiciel GALPE

4 multi services : Migration Office 2003 vers 2007 / Recherche de fonds privés et mécénat / Gérer un fonds de dotation / Initiation aux marchés publics

Coût total : 46.080€

1.4 LES FORMATIONS ET PRÉPARATIONS AUX CONCOURS PROPOSÉS PAR LA DAFOR

En 2009/2010, deux agents ont suivi une préparation aux concours. Un agent du Service Economique et Financier (SEF) a participé à une demi-journée d'information sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

1.5 LES FORMATIONS PROPOSÉES DANS LE CADRE DU PLAN NATIONAL DE FORMATION (PNF) DU MINISTÈRE DU SPORT

32 agents ont demandé à bénéficier d'une formation dans le cadre du PNF du ministère. 27 l'ont obtenu. 5 agents s'étaient, en effet, inscrits à la formation « propriété intellectuelle et industrielle dans le domaine du sport », finalement annulée par le ministère faute d'un nombre de participant(e)s suffisant(e)s.

OBJET DE LA FORMATION	Nombre d'agents
Diplôme de l'INSEP	7
Mise en œuvre de la police administrative	1
Culture de la gagne	1
Amélioration des pratiques professionnelles des médecins du sport des EPN J&S	11
Entraînement : entre planification et improvisation	1
Formation initiale statutaire des professeurs de sport et des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse	5
Formation initiale statutaire des CTPS	1

III. L'accueil et l'encadrement des stagiaires : une volonté forte de l'établissement

218 stagiaires ont été accueillis à l'INSEP en 2010 :

- 46 stagiaires collégiens : élèves des classes de 3e, en stage d'observation obligatoire d'une semaine dans le cadre du brevet des collèges.
- 172 stagiaires de l'enseignement supérieur, dont la majorité issue d'un niveau bac +2 ou bac +3.

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR NIVEAU D'ÉTUDE (en %)

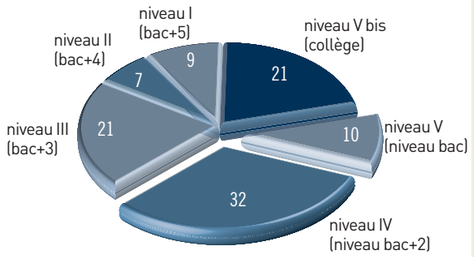

Le service médical et le service recherche ont accueilli plus de la moitié de ces stagiaires.

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR DIRECTION, MISSION & SERVICE

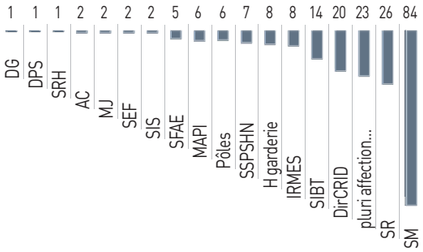

L'accueil des stagiaires a représenté pour l'INSEP une dépense 2010 de 78 219 €, comprenant le coût des gratifications ainsi que les remboursements de transport.

Service des Installations Sportives (SIS)

Frédéric CHASLES

Tout au long de l'année 2010, le Service des Installations Sportives (SIS) s'est employé à offrir d'excellentes conditions matérielles aux différents publics utilisateurs des installations, au premier rang desquels, les Pôles France [sportif(ve)s, responsables et entraîneur(e)s au sein de la zone Sud (équipements sportifs, salles de musculation, espaces d'hydro-récupération, locaux de rangement, bureaux, vestiaires,...)].

Le service a assuré l'entretien le plus efficient possible de l'ensemble des surfaces sportives, à offrir une excellente qualité d'eau au sein des piscines et des bassins d'hydro-récupération, à apporter des améliorations techniques en réponse aux souhaits des Pôles France et à établir des plannings d'occupation des équipements précis et organisés.

Avec le concours de la Direction de la Communication, des Relations Internationales et du Développement (DirCRID), le SIS a également organisé des manifestations sportives exceptionnelles, des compétitions régionales, des épreuves sportives de concours d'Etat et de prestigieux événements.

Damien Cely et Matthieu Rosset
Natation : Plongeon
11.03.2011
Insidefoto / Panoramic

I. L'entretien des surfaces sportives

1.1 LES AIRES SPORTIVES INTÉRIEURES

HALLE JOSEPH MAIGROT

L'utilisation régulière des nouvelles machines acquises par l'établissement a permis à l'ensemble du revêtement élasto-synthétique (aires d'athlétisme et centre du vélodrome) de retrouver, aujourd'hui, son éclat. Le vélodrome, dépoussiéré hebdomadairement (qui a par ailleurs, fait l'objet de travaux de rénovation) s'avère aujourd'hui moins glissant et plus roulant. La fosse à sable du saut en longueur a été nettoyée en profondeur avec notamment une opération ponctuelle de désinfection et de filtration du sable jusqu'à 40 cm de fond.

COMPLEXE CHRISTIAN D'ORIOLA

L'institution d'une procédure de nettoyage quotidienne précise a permis d'optimiser l'entretien de toutes les surfaces sportives du complexe Christian d'Oriola. Durant l'été, des opérations de grand nettoyage ont été effectuées au sein de ces salles.

CENTRE MARIE-THÉRÈSE EYQUEM

Le parquet de la salle P4 et tous les tatamis de judo ont été nettoyés à raison de 3 fois par semaine.

CENTRE JEAN LETESSIER

L'ensemble des surfaces sportives ont été nettoyées quotidiennement. En l'absence des athlètes des (4) Pôles France qui s'entrainent au sein de cet équipement, des opérations de grand nettoyage ont été systématiquement effectuées.

BÂTIMENT DU TIR ET PETIT CHAPITEAU PROVISOIRE

Ces 2 équipements ont été nettoyés à raison de 2 fois par semaine.

1.2 LES AIRES SPORTIVES EXTÉRIEURES

TERRAIN DE FOOTBALL (SYNTHÉTIQUE)

Le revêtement a été entretenu à fréquence régulière en respectant les consignes en termes de brossage, de décompactage et de traitement de la couche supérieure.

TERRAIN ALAIN DANET (HOCKEY SUR GAZON SYNTHÉTIQUE)

La moquette a été aspirée et brossée à plusieurs reprises durant l'année.

AIRES EN GAZONNÉES

Entre mars et octobre 2010, toutes les surfaces ont été tondues 2 à 3 fois par mois.

COURTS DE TENNIS

Les courts en green set (4) et en terre battue (2) ont été entretenus quotidiennement (balayage, nettoyage et remise en état).

II. Le traitement et la filtration de l'eau des bassins

L'eau des 2 piscines et des 13 bassins de récupération a été contrôlée, quotidiennement, par les agents du SIS, (à raison de 2 contrôles par jour), afin de répondre aux exigences réglementaires (analyses du pH, du chlore libre actif et du chlore combiné notifiées sur les carnets sanitaires).

Tous les mois, ces 15 bassins ont été contrôlés (de façon inopinée) par les autorités compétentes (l'Agence Régionale de Santé et le Laboratoire d'Hygiène de la Ville de Paris). Tout au long de l'année, les analyses en chlore combiné ont montré une très faible présence de chloramines. Le responsable du SIS a préparé toutes les réponses adressées à ces autorités en regard de leurs éventuelles observations.

Les plages des piscines ont été nettoyées quotidiennement. Les bassins de récupération ont été vidés, nettoyés et rincés, toutes les 2 semaines, en respectant une procédure très précise de nettoyage ainsi qu'un planning d'intervention. Les filtres des bassins ont, quant à eux, été lavés et rincés toutes les semaines.

III. Les améliorations techniques

Chaque fois que cela a été possible, le SIS a apporté des améliorations techniques en réponse aux souhaits des responsables des différents Pôles France (lorsque ces dernières étaient pertinentes et soutenables en terme budgétaire) dans le but d'améliorer la qualité d'entrainement des sportif(ve)s et de travail des cadres techniques.

Ces opérations ont été effectuées en régie directe (par les agents du SIS) ou avec le concours d'entreprises extérieures ou dans le cadre d'un marché de maintenance multi-services. Elles ont fait l'objet de plus de 200 fiches d'expression de besoin.

HALLE JOSEPH MAIGROT

Le vélodrome a été intégralement rénové : enlèvement et remplacement des lattes défectueuses du parquet, rabotage et ponçage de la piste, remise en peinture des tracés. De nombreux appareils de musculation, le dispositif d'éclairage et le muret d'accès au vélodrome ont également été repeints. Un nouvel espace de 10 cibles (tir au pistolet) a été installé pour le pôle France de Pentathlon moderne. Une alcôve dédiée au pôle France de Tir à l'arc a été aménagée avec la création d'un atelier et d'espaces de rangements spécifiques (toutes les cibles ont également été renforcées).

STADE GILBERT OMNÈS

Une réfection complète de la piste du stade et de ses aires d'athlétisme a été engagée et est largement avancée (la fin de chantier est prévue pour avril 2011, avec ensemencement du gazon et mise en place d'un arrosage automatique).

COMPLEXE CHRISTIAN D'ORIOLA

6 vestiaires ont été aménagés au service de l'espace escrime avec des repose-chaussures conçus et montés sur mesure. Des aménagements ont également été effectués dans certaines salles tels la mise en place de nouveaux matériels sportifs en salle Gam/Gaf, la fabrication d'étagères de rangement et l'achat de matériel sportif pour les pôles France de Tækwondo et de Lutte, l'agencement de l'espace relaxation de la balnéothérapie, la pose d'horloges spécifiques, l'installation de 6 machines à glaçons et de 19 fontaines à eau.

En balnéothérapie, pour assurer un meilleur traitement de l'eau, les deux spas des vestiaires du pôle France de Lutte et du pôle France de Tækwondo ont été équipés de filtres à charbon (en complément des filtres à sable) et les deux bains froids du centre d'hydro-récupération ont été pourvus d'un système de désinfection chlorée.

Des serrures électroniques ont, d'ores et déjà, été installées sur 89 des 139 portes (soit 64%) pour renforcer la sécurité au sein du complexe.

CENTRE MARIE-THÉRÈSE EYQUEM (MTE)

Une zone d'entrainement provisoire a été installée pour le pôle France de Basket-ball dans l'ancienne salle de lutte avec la mise en place d'un revêtement de sol plastique et de 2 panneaux muraux.

Pour répondre aux évolutions de la réglementation édictée par la Fédération Internationale de Basket-ball durant l'été, la salle P4 a été mise aux normes avec la modification des anciens tracés et la mise en place d'un nouveau dispositif de décompte du temps de possession de balle. A l'issue des travaux correspondants, la salle a été homologuée par la Fédération Française de Basket-ball (FFBB).

En fin d'année, le SIS a également participé au déménagement du pôle France de Judo vers le grand chapiteau provisoire (le temps du chantier de rénovation du centre MTE).

CENTRE JEAN LETESSIER

La salle de frappe dédiée à la boxe a été complètement rénovée (isolation, remise en état des murs, peinture, pose de miroirs,...) et un espace de musculation a été créé à proximité des 3 rings. Ces derniers ont été équipés de moquettes et jupes neuves.

Des tables de tennis de table et des miroirs mobiles ont été installés dans la salle d'entraînement du tir à l'arc.

L'entrée du bâtiment Letessier a également été carrelée.

CENTRE NELSON PAILLOU

En très étroite collaboration avec la Mission Rénovation (MR) et le Service du Suivi des Pôles, des conditions d'entrainement et de l'encadrement éducatif des Sportif(ve)s de Haut Niveau (SSP-SHN), le SIS a suivi, tout au long de l'année, le chantier de rénovation du Centre Nelson Paillou (son ouverture au public est prévue fin juin 2011).

BÂTIMENT DU TIR

Le bureau du responsable du Pôle France et le couloir d'entrée ont été repeints.

TERRAIN DE FOOTBALL

Des buts de football à 7 et des pare-ballons (sur la longueur du terrain côté zone nord) ont été installés.

TERRAIN ALAIN DANET (HOCKEY SUR GAZON)

Un panneau d'affichage du score et du temps de match (avec horloge) et des pare-ballons complémentaires ont été installés aux abords du terrain. Des malles de rangement ont été créées sur mesure.

BULLES DE TENNIS

Les 2 bulles (terrains en green set et terrains en terre battue) ont été démontées pour la période estivale. Elles ont ensuite été remontées pour la saison hivernale. Ces 2 équipements ont bénéficié de nouvelles main-courantes, afin de séparer les courts.

AIRES DE LANCERS (EXTÉRIEURES)

Le plateau et la cage de marteau ont été, respectivement, recoulé et réparée intégralement.

CENTRE AQUATIQUE EMILE SCHOEBEL

2 miroirs immergés ont été installés sur les parois du 3e bassin.

PISCINE PROVISOIRE

Les lignes de nage ont été modifiées pour améliorer leur tension. Un échafaudage a été installé aux abords du bassin, pour permettre de filmer les rencontres de waterpolo.

Les autres équipements (notamment, les chapiteaux provisoires) ont également bénéficié de nouveaux matériels et/ou de nouveaux agencements.

Antoinette NANA DJIMOU IDA
HEPTATHLON - poids
29.08.2011
Panoramic

IV. L'occupation des équipements sportifs

L'INSEP a procédé à l'acquisition début juillet 2010, pour le compte du SIS, d'un nouveau logiciel de réservation des aires sportives. Cet outil permet d'enregistrer les demandes d'occupation (avec plusieurs réservataires possibles sur un même créneau horaire) de salles et d'équipements sportifs, et donc d'établir des plannings d'occupation hebdomadaires et des feuilles de présence et de consignes pour les week-ends et jours fériés.

Il s'agit là d'une amélioration significative. Grâce à ce logiciel, des statistiques précises sont établies dans le but d'optimiser l'utilisation des installations.

Le SIS peut également répondre encore plus rapidement aux différentes sollicitations émanant des responsables des Pôles France, de Fédérations, de Comités régionaux (ou ligues), d'associations ou d'entreprises concernant l'utilisation des installations.

V. L'organisation de manifestations

Avec le concours de la Direction de la Communication, des Relations Internationales et du Développement (DirCRID), le SIS a organisé, en 2010, de prestigieuses compétitions sportives (championnats de France de Pentathlon moderne et d'Haltérophilie, sélections françaises de Tir à l'arc pour les championnats d'Europe, le tournoi des 6 nations de Hockey sur gazon, 1re édition de « l'INSEP Hockey Challenge »...), des dizaines de compétitions régionales (principalement pour jeunes catégories d'âge ou scolaires) et de nombreuses épreuves sportives de concours d'Etat.

D'autres événements ont également été organisés au sein des installations sportives tels les Journées Européennes du Patrimoine, les Olympiades de la BRED, une journée Fitness ou encore l'inauguration du complexe Christian d'Oriola, la soirée des champion(ne)s, le carrefour de la performance, ...

Service Informatique, Bureautique et Télécommunication (SIBT)

Jérôme BAUDENEAU

I. CONTEXTE ET MISE EN APPLICATION DU PLAN D'ACTIONS INFORMATIQUE

Le présent rapport constitue le bilan (synthétique) des réalisations de l'année 2010. Ces réalisations s'inscrivent dans le prolongement des actions initiées en 2009. Elles sont déclinées dans ce document selon deux grands axes :

- Infrastructures (réseau, serveur, poste utilisateur, téléphonie ...) (II) ;
- Etudes (maintenance applicative, études, nouveaux projets ...) (III).

Un développement est, en outre, consacré aux marchés passés par le service (IV).

II. INFRASTRUCTURES

2.1 ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉNOVATION DE L'INSEP

Le SIBT a accompagné, au cours de l'année 2010, la rénovation de l'INSEP :

- en amont des travaux pour préciser les besoins en termes de câblages et de locaux techniques ;
- en phase de réalisation, pour le suivi des travaux (consignation des réseaux ...), pour le câblage d'installation temporaire (Algécos, piscine provisoire, chapiteaux ...) ;
- en aval, lors de la réception des bâtiments et de l'emménagement des personnels, avec l'installation, des actifs réseaux, du téléphone, le déménagement des postes de travail, la mise en place des salles de cours informatique...

A l'issue de la livraison en 2010 (3e phase livrée le 17 mai 2010), des derniers bâtiments de la zone Nord (D, E et M), l'INSEP dispose sur cette partie du site d'un réseau inter et intra-bâtiments complètement rénové et sécurisé. Il sera complété sur la zone Sud au fur et à mesure de la livraison des bâtiments en cours de rénovation.

2.2 FINALISATION DE LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION DES INCIDENTS

Afin d'améliorer la gestion de son parc informatique, la mise en place d'un outil d'inventaire automatique a été réalisé en 2008. Moyennant l'installation d'un outil sur chacune des machines à loccasion de leur bascule dans la nouvelle architecture, le SIBT dispose d'un inventaire clair et précis des machines connectées sur le réseau, au travers de l'outil OCS.

Cet inventaire a servi de base à la mise en place de GLPI, un outil de « help desk » destiné à gérer les demandes de support. Utilisé au départ exclusivement par le SIBT, celui-ci a été progressivement ouvert aux agents de l'INSEP pour leur permettre de saisir directement leurs demandes d'intervention et en suivre l'avancement. Cet outil sert aussi de base de connaissances au SIBT et de source d'informations statistiques sur le nombre et la nature des interventions réalisées.

2.3 MISE EN PLACE DU WIFI

L'INSEP avait déployé, à partir de 2006, sans étude préalable réelle quelques bornes WIFI pour répondre à des besoins ponctuels. Dans le cadre de sa rénovation, la direction de l'établissement a souhaité répondre aux attentes - nombreuses et réitérées - exprimées par les sportif(ve)s de haut niveau, les entraîneur(e)s et les cadres en formation, tant français qu'étrangers en matière de services d'accès à Internet.

Une société de conseil a été, après appel d'offres, missionnée (mars 2009) pour :

- mener à bien une étude d'implantation du WIFI sur le campus de l'INSEP, dans le respect des normes sanitaires en vigueur, en privilégiant : les zones d'hébergement, les salles de réunions, les amphis, les salles de cours, les installations sportives et certaines zones extérieures.
- rédiger le cahier des charges nécessaire au lancement de l'appel d'offre de réalisation.

Afin de répondre aux demandes formulées sur ce sujet, en CTPC et en CHS de l'INSEP, la direction générale a décidé, à l'issue de cette étude, d'attendre les conclusions du « Grenelle des ondes » et en particulier de l'étude confiée à l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) sur les risques associés, avant de lancer la consultation correspondante (déploiement).

Le marché a été notifié en mars 2010 et a débouché sur le déploiement de plus de 180 bornes (interne et externe) WIFI sur le site de l'INSEP durant l'été 2010, offrant une couverture de qualité de l'ensemble du site.

Les installations sportives (zone Sud) en cours de rénovation seront équipées au fur et à mesure de leur livraison.

A noter que ce sujet a été expressément traité par le Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire lors de sa séance du 26 janvier 2011.

2.4 TÉLÉVISION SUR IP

Le choix a été fait de déployer sur l'INSEP une infrastructure de diffusion des programmes de télévision via le réseau informatique (sur IP). L'ensemble des programmes (TNT, chaînes internes, satellites, films de présentation) est reçu en un endroit unique et diffusé via le réseau informatique vers l'ensemble des télévisions de l'INSEP. Cette organisation permet un « contrôle fin des chaînes » et des programmes diffusés sur chacun des postes en fonction du public visé.

Après l'installation de téléviseurs dans le bâtiment J en 2009, 2010 a vu le déploiement de plus de 40 postes sur l'ensemble des installations de l'INSEP : salles de cours, espaces ludiques, salles d'attente, salle de réunion,...

La gamme des programmes proposés a été élargie, avec la diffusion de nouvelles chaînes et la mise en place de contenus spécifiques.

Des travaux de déplacement des infrastructures de réception (passerelles, antennes, décodeurs..) ont été engagés afin de faciliter et de sécuriser leur exploitation. L'ensemble du matériel concerné sera localisé dans le VDI (local technique) du bâtiment E où travaillent les agents en charge de l'exploitation de ce système.

2.5 PLAN DE FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS DU SIBT

Afin de permettre aux personnels du SIBT d'assurer l'administration et l'exploitation des infrastructures informatiques rénovées ou totalement nouvelles, l'effort de formation initié en 2008, a été sensiblement renforcé en 2009 et 2010, sous la forme de journées de formation sur site et sur infrastructures de l'INSEP.

Afin de garantir un fonctionnement continu de l'infrastructure de l'INSEP, des contrats de support ont été signés avec des prestataires spécialistes des domaines concernés à même d'accompagner l'établissement dans le traitement d'éventuels dysfonctionnements ou de problématiques d'évolution(s) de ses outils.

2.6 DÉPLOIEMENT DES PHOTOCOPIEURS

Le SIBT a déployé dans le cadre du renouvellement du marché des photocopieurs une trentaine de multifonctions N&B ou couleur (imprimante, photocopieur, scanner, Fax) de marque Toshiba (titulaire du marché). Ce déploiement contribue à l'optimisation du parc d'imprimantes engagée en 2009, visant, en particulier, à réduire, très significativement, le nombre et les modèles d'imprimantes utilisées pour des raisons de fiabilité et d'économies.

2.7 MISE EN PLACE D'UNE INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE SPÉCIFIQUE AU MAPI

En regard de l'évolution des technologies (passage au numérique notamment), les besoins de stockage des entités au service du MAPI, productrices de contenus audiovisuels, ont énormément augmenté. Pour répondre à cette évolution, 2010 a vu la mise en place d'une baie de disques de 50 To, venant remplacer (et fiabiliser), les outils de stockage utilisés jusque là : disques durs externes, clefs USB ....

Cette structure de stockage « à chaud » sera complétée courant 2011 par une solution d'archivage.

2.8 RELANCE DU MARCHÉ DE TÉLÉCOMMUNICATION

L'année 2010 a vu la relance du marché de télécommunication sous la forme de 4 lots :

- Lot n°1: Téléphonie fixe (Services spéciaux) ;
- Lot n°2 : Téléphonie fixe (Abonnement et Acheminement) – Service d'accès à Internet ;
- Lot n°3 : Services d'accès à Internet : accès de secours ;
- Lot n°4 : Services de téléphonie mobile.

Les lots 2, 3 et 4 ont été attribués à la société SFR. Le lot 1 ayant été déclaré infructueux, une procédure négociée doit être entamée avec France Télécom sur les prestations concernées.

La mise en place de ce nouveau marché doit permettre :

- Une baisse significative des coûts (estimée à 25%) à services et périmètre constants.
- Une amélioration des services rendus avec :
  - un passage de 20 à 80 Mbits de l'accès Internet.
  - le déploiement d'une solution de Smartphones permettant un accès à la messagerie, à l'agenda et l'annuaire de l'INSEP.

2.9 AUTRES SUJETS TRAITÉS EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES

- Elaboration et mise en place d'une charte informatique,
- Migration de la messagerie vers Exchange 2010,
- Migration des postes clients vers le pack office 2007 avec un plan d'accompagnement des utilisateurs (formation),
- Migration des serveurs vers Windows 2008, avec renouvellement des machines concernées,
- Migration de la solution de sauvegarde backupexe,
- Remplacement des firewalls (actifs réseau de sécurité),
- Installation de serrures électroniques (120) sur la zone nord et la zone sud, en collaboration avec le Service des Installations Sportives (SIS),
- Déploiement du portail Artemis d'accès aux applications du ministère des sports,
- Sécurisation des réseaux au travers de la mise en place de VLAN (réseaux virtuels) visant à séparer les différentes populations de l'INSEP (personnels, responsables des pôles France, sportif(ve)s de haut niveau...),
- Mise en place de serveurs virtuels (prototypage).

III. ETUDES

3.1 PLATE-FORME DE DIFFUSION DE VIDÉO SUR LE WEB

L'INSEP - au travers de plusieurs services - gère des fonds ou produit des contenus vidéos, qu'il souhaitait pouvoir diffuser, gratuitement ou à titre onéreux. Une consultation a été lancée (en 2009, par le SIBT, avec la participation du MAPI, de la DIRCRID et de l'UDN), visant à l'acquisition d'une plate-forme de diffusion vidéo sur le web, accessible directement ou à partir de sites existants comme le site institutionnel (insep.fr), le portail documentaire du MAPI (www.sportdocs.insep.fr), la plate-forme de formation à distance (FOAD), le portail d'information sportive (ISP).

L'année 2010 a vu la mise en exploitation de cette plate-forme de diffusion de vidéo sur le WEB (www.canal-insep.fr).

Le volet destiné à la formation à distance (canal-sport) devrait être mis en exploitation dès le premier semestre 2011.

3.2 GESTION DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Pour gérer le planning d'occupation des installations sportives de l'INSEP, le SIS (Service des Installations Sportives) utilisait l'outil gratuit de gestion de ressources « GRR », déployé sur l'ensemble de l'INSEP pour gérer le planning des salles de cours, salles de réunion, amphithéâtre,...

Cet outil simple d'utilisation s'est avéré assez rapidement trop limité pour répondre aux besoins spécifiques de l'établissement. Le Directeur Général a donné son accord pour la mise en place d'un nouveau dispositif.

Une étude des outils du marché a permis de mettre en tests puis en exploitation l'outil PROLOC de la société Logilys au cours de l'été 2010 pour démarrer l'année scolaire 2010-2011 sur cet outil.

Cet outil conçu spécifiquement pour la gestion d'installations sportives a, notamment, permis :

- de prendre en compte l'ensemble des problématiques du SIS (réservation partielle ou totale d'une installation, changement d'horaires fréquents, édition de rapports ...),
- de réduire de manière importante la charge de travail correspondante,
- de fiabiliser la gestion des réservations.

Une présentation du nouveau produit aux agents de l'unité d'Accueil et de la DirCRID a permis de valider sa généralisation à la gestion des salles de réunions, et

amphithéâtre (Pierre de COUBERTIN) de la zone Nord. Celle-ci est planifiée pour le premier semestre 2011, en remplacement de « GRR ».

3.3 MISE EN PLACE D'OUTILS DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE L'ACTIVITÉ

L'INSEP dispose au travers de sa comptabilité et de plusieurs applications métiers (Gestinsep, réservation des salles, Maidis, gestion des rendez vous, édition de devis, gestion du SELF ...) de nombreuses sources d'informations encore trop peu exploitées.

Le contrat de performance, le changement de statut, l'élaboration d'une comptabilité analytique, le besoin d'un suivi fin de lactivité des intervenants et partenaires extérieurs du PPP, ... ont rendu très opportun la mise en place d'une « plate-forme décisionnelle » visant à regrouper en un même endroit, différentes sources d'informations pour pouvoir les croiser et les exploiter.

Afin d'atteindre cet objectif, l'INSEP a lancé en 2010 (dans le prolongement des actions conduites en 2009) l'acquisition d'une plate-forme technique de ce type, constituée :

- de l'ETL (outil de collecte et de transformation de l'information) « Talend » (gratuit) ;
- d'un outil de restitution, « Business Object XI » édité par la société SAP ;
- d'un outil de compta-analytique « Cognos Planning » édité par la société IBM et permettant à des utilisateurs avertis (comptable ou contrôleur budgétaire) d'être autonome dans la mise en place ou l'évolution de règles de ventilation des coûts mis en place par exemple dans le cadre d'une analyse des coûts ou d'une comptabilité analytique.

Ces outils ont :

- servi de base à la réalisation d'une première version de la comptabilité analytique en collaboration avec le SEF (Service Economique et Financier) et une société de conseil ;
- permis de mettre en place les premières interfaces entre différentes applications comme la gestion de la paye « winpaye » et l'outil comptable et financier « Sirepa/net » ;
- permis de produire des statistiques de suivi de l'activité de l'INSEP : restauration (financier, contenu des plateaux), taux d'occupation des équipements sportifs, organisation des stages...

2011 verra le déploiement de ces outils actuellement prioritairement utilisés par le SIBT, auprès des utilisateurs.

3.4 CHOIX D'ARCHITECTURE APPLICATIVE

Les bases techniques ayant été posées, réseau, serveurs, postes clients, système d'exploitation, un travail a été fait en termes de choix d'architecture applicative. Avec, de façon caricaturale, deux positions :

- Le développement d'un logiciel « intégré », couvrant l'ensemble des fonctionnalités nécessaires à l'INSEP ;
- L'achat des « meilleures » briques logicielles correspondant à chacune des fonctionnalités attendues, leur intégration au travers d'un bus de données assurant leur interconnexion et la construction d'outils de suivi communs et transverses.

L'étude approfondie du système d'information de l'OFSPO (Office Fédéral du Sport Suisse – Macolin - Suisse), relativement proche dans son fonctionnement de l'INSEP, a permis d'évaluer les coûts financiers et humains de mise en place d'un logiciel intégré.

Ceux-ci étant élevés, la direction générale de l'INSEP a préféré, à ce stade, une position consistant en l'achat d'outils du marché lorsque ceux-ci existent et leur intégration articulée à Gestinsep, cœur du système d'information de l'INSEP et développé en interne (sous la responsabilité du SIBT).

3.5 DIVERS

- Réalisation par un stagiaire en école d'ingénieur, d'une étude de l'outil SIGA (gestion des stages) utilisé par l'Unité Accueil et la DirCRID, préalable à sa refonte.
- Généralisation de l'outil de gestion des campagnes d'e-mailing (envoi de courriels en masse).
- Evolution de la boutique en ligne pour permettre la vente de productions (livres ou revues) numériques.
- Développement d'évolutions importantes de « Gestinsep » : intégration des nouveaux tarifs, mise en place d'un site web de saisie des dossiers des sportif(ve)s de haut niveau.
- Développement d'une application de gestion des rapports d'opportunités de demandes de vacations.
- Evolution de l'interface avec R2C (fourniture des tarifs et des droits d'accès au SELF) suite à la modification des tarifs de restauration.
- Accompagnement du MAPI dans le renouvellement de ses outils informatiques avec la mise en production :
  - du SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque) et du portail documentaire (www.sportdocs.insep.fr) FLORA de la société EVER.
  - de l'outil Armadillo de gestion de fonds d'images (www.iconotheque.insep.fr).

- Evolution ou changement de version des applications déjà installées (Maidis, Sirepanet, winpaye, Galpe, ...).
- Mise en place du module Sirepanet de gestion des frais de missions.
- Passage de l'outil comptable de la norme M91 à la norme M93, imposé par le changement de statut de l'établissement.
- Mise en place de l'interface de génération des mandats entre l'outil de gestion de la paye (winpaye) et l'outil financier et comptable (sirepanet).
- Développement d'une application de gestion de suivi sociologique des sportif(ve)s de l'INSEP en collaboration avec le service recherche.
- Accompagnement de l'UDN (Unité de Développement Numérique) dans ces projets (FOAD, ISP, ...).
- Accompagnement de l'IRMES dans la mise en place de ses outils informatiques (serveurs, logiciel d'analyse de données « matlab » de l'éditeur « mathworks », alimentation des bases de données épidémiologiques...).
- Conduite d'un audit de sûreté en collaboration avec la mission rénovation et le concours d'un cabinet de conseil (mars à juillet 2010), visant à identifier et à chiffrer les axes d'amélioration pour l'INSEP sur le sujet : mise en place de caméras de vidéo surveillance, réorganisation de l'accueil.

IV. Marchés

Dans la poursuite et en pleine cohérence avec ce qui avait été réalisé en 2009, 2010 a vu la réalisation d'un important travail de sécurisation des achats informatiques d'un point de vue financier et juridique avec le lancement ou la réalisation d'une série de marchés en collaboration avec la cellule achat du SEF (Service Economique et Financier) :

LIBELLÉ	PROCÉDURE	DURÉE	COMMENTAIRES
Photocopieurs	AO ouvert	1 an, ren. 2 fois	Notifié début 2010
Consommables imprimantes	MAPA	3 ans	Notifié en 2010
Fire wall	MAPA	Sans objet	Notifié et réalisé fin 2010
Téléphonie fixe, mobile et internet	AO ouvert	1 an, ren. 2 fois	4 lots, notifiés fin 2010
Actif réseau (switch bornes wifi)	AO ouvert	1 an, ren. 2 fois	Notifié en 2010
Infogérance (UDN) (*)	AO ouvert	1 an, ren. 2 fois	Notifié fin 2009 et démarré début 2010

(*) Un travail commun au SEF, à l'UDN et au SIBT a été réalisé pour mettre en place un cadre contractuel suffisamment souple intégrant la fourniture de services :
–d'infogérance de la plate-forme technique et logicielle ;
–de développement de nouveaux modules autour d'applications existantes (FOAD, ISP).

Leslie DHJONE
Athletisme
22.08.2004
Panoramic

Service Economique et Financier (SEF)

Armelle DEFONTAINE

Le Service Economique et Financier (SEF) est organisé autour de 4 pôles :

- Le pôle Contrôle de Gestion ;
- Le pôle Marchés publics ;
- Le pôle Dépenses ;
- Le pôle Recettes.

La fonction **Contrôle de Gestion** a été créée, en 2010, à l'INSEP. Elle a été marquée par l'arrivée d'un contrôleur de gestion au 1er mars.

Le chantier 2010 prioritaire a été la mise en place de la comptabilité analytique de l'INSEP.

En juillet 2010, le Service Economique et Financier (SEF) et le Service Informatique, Bureautique et Télécommunications (SIBT) ont choisi l'outil COGNOS, plateforme décisionnelle avec un module intégré de comptabilité analytique.

De septembre à décembre 2010, l'outil COGNOS a été configuré pour répondre aux besoins de la comptabilité analytique, définis par l'INSEP. Ce travail de paramétrage a été réalisé par le SEF et le SIBT.

Un outil spécifique a été développé pour permettre l'affectation en pourcentage du temps agent passé par activité, permettant de répartir les dépenses de personnel.

La première version de la comptabilité analytique est en cours de « recettage ». Une version 2 est, par ailleurs, actuellement, en cours de développement. Elle permettra d'exploiter les données comptables définitives de l'exercice 2010.

Parallèlement, sur l'été 2010, un travail a été mené pour actualiser, avec les données comptables définitives de 2009, l'étude réalisée par le cabinet Ernst and Young, lors de l'audit sur les coûts – étude menée sur le premier trimestre 2009 à la demande du Directeur des Sports (ministère des sports).

Le pôle **« Marchés publics »** a lancé, en 2010, 69 procédures d'appel d'offres (contre 64 procédures en 2009 et 2008 et 31 procédures en 2007). Plusieurs marchés importants ont été passés. A titre de simples illustrations :

- Réalisation de prestations traiteurs clés en main, aménagement des salles de réunion, ...
- Fourniture de titres de transport et prestations annexes complémentaires,
- Contrat multiservices exploitation, entretien, maintenance préventive et curative pour les bâtiments de la zone sud,
- Location/maintenance de laveries en self service pour les sportif(ve)s de haut niveau, ...

En 2010, 5 contrats d'assurance ont pris effet, au 1er janvier, au sein de l'établissement :

- responsabilité civile,
- responsabilité civile médicale,
- dommages aux biens,
- assistance rapatriement,
- flotte automobile.

Il s'agit, là, d'une première pour l'INSEP.

Dans le cadre de la rénovation de la zone Sud, un nouveau contrat de location immobilière a été conclu, pour la mise en place de la structure provisoire dédiée à la pratique du judo, de la boxe et du tennis de table, pendant la durée des travaux des complexes sportifs Marie-Thérèse Eyquem et Jean Letessier.

S'agissant des **dépenses**, le responsable du pôle a pris ses fonctions le 1er juillet 2010, [redéploiement d'un poste de gestionnaire dépenses].

Ses interventions prioritaires ont eu pour objet de mettre en place :

- de nouvelles procédures pour les liquidations et mandatements, afin de réduire les délais de paiement des fournisseurs,
- le nouveau logiciel « GFD – gestion des frais de déplacement », pour fiabiliser les engagements sur les frais de déplacements et réduire les délais de remboursement aux agents.

Le pôle « Dépenses » a en charge le traitement des FEB (Fiches d'expression de besoins), les engagements des dépenses (imputation comptable, nomenclature des marchés) et la saisie des bons de commande. Le pôle « Dépenses » a traité, en 2010, près de **6 130 commandes**, contre 5 900 en 2009, soit +230 commandes, **+ 4%**.

Le pôle « Dépenses » a également en charge le traitement des factures, en aval de la gestion du service fait. En 2010, il a traité plus de **6 000 factures fournisseurs** contre 4 800 factures en 2009, soit une augmentation de **+ 25%**.

S'agissant du pôle **« Recettes »**, **2 950 titres de recettes** ont été saisis en 2010 (contre 2 350 en 2008) :

- 490 titres de recettes sur les services spéciaux et boutique,
- 1150 titres de recettes sur les stages,
- 1310 titres de recettes sur la formation, l'évènementiel, la location d'espaces, ...

Le volume des recettes enregistrées a considérablement augmenté, à la fois par une diversification des activités facturées et l'augmentation des tarifs. A titres d'exemple, les ressources propres représentent, en 2010, 6541 000 euros contre 5 519 000 euros en 2009, soit +18,5%.

En 2010, le secteur « organisation d'événements » s'est considérablement développé, avec la structuration et l'action très volontariste et méthodique de la Direction de la communication, des relations internationales et du développement (DirCRID). Les conventions, de plus en plus nombreuses, ont généré de la recette de locations d'espaces, de l'hébergement et de la restauration.

Avec la mise en place de la comptabilité analytique, la saisie des titres de recettes a été complexifiée et alourdie, avec la directification des recettes par service.

Le changement de nomenclature comptable de M9-1 en M9-3 a, de plus, conduit à une subdivision très poussée de certains comptes, obligeant ainsi à une saisie encore plus détaillée.

La facturation mensuelle des sportif(ve)s permanent(e)s s'est beaucoup mieux déroulée que les années passées, grâce à une mise à jour très régulière des situations des sportif(ve)s dans GEST/INSEP, par les services concernés (SSP-SHN- Accueil et SIBT notamment).

Joris Hustache
Natation : 100 m Dos
28.06.2007
Panoramic

Service Médiathèque, Audiovisuel, Archives, Publications et Iconothèque (MAPI)

Frédérique BORDIGNON

I. M – Médiathèque

En 2010, au titre de l'objectif d'augmentation de sa fréquentation, la Médiathèque a œuvré dans trois directions :

LA VALORISATION DES FONDS avec, en 2010, notamment une modernisation des accès aux ressources. La finalisation du portail « Sport'Docs » a beaucoup mobilisé les professionnels du MAPI ; il a été ouvert au public en novembre 2010. Il permet la valorisation des ressources de la Médiathèque (grâce à une présentation thématique) et des autres ressources documentaires de l'INSEP (Base images de l'Iconothèque, fiches Savoir-Sport, Archive Ouverte,...), mais aussi des ressources payantes dont l'accès est facilité pour les ayants-droit et des ressources libres moissonnées par « Sport'Docs » et mises à disposition via le portail.

Le travail de valorisation du fonds de l'Institut National du Sport (INS) a également été poursuivi avec le repérage de titres et du traitement au coup par coup pour permettre l'enrichissement du fonds.

LA COMMUNICATION AUPRÈS DES PUBLICS-CIBLES, avec une dizaine de formations dispensées lors des visites d'étudiant(e)s, la diffusion d'une nouvelle brochure de présentation de la Médiathèque ainsi que de plaquettes et marque-pages pour faire connaître « Sport'Docs ». Une présentation poussée de cet outil a été faite, au sein de l'Amphithéâtre Pierre de Coubertin, le 17 décembre, à tous les personnels de l'INSEP. Enfin en 2010, 3 réunions du comité des usagers ont été tenues pour traiter notamment de « Sport'Docs » et des problématiques de formation documentaire.

L'AUGMENTATION DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE, notamment, traduite par l'accueil d'expositions de l'Iconothèque (« Sporama » et « Grenoble 68 »), l'acquisition d'un iPad avec des contenus attractifs pour les mineurs notamment, la mise à disposition des publications écrites de l'INSEP,... S'ajoutent d'autres opérations ponctuelles comme la possibilité d'« emprunter un(e) bibliothécaire » pour s'initier à la recherche documentaire sur « Sport'Docs », la mise en place d'abonnements électroniques à l'Equipe et au Monde pour un accès nomade lors de déplacements à l'étranger.

Il faut noter la simplification des modalités d'inscription à la Médiathèque grâce à une préinscription systématique de tous les Insépiens (via GEST-INSEP) et l'utilisation du badge INSEP comme carte de lecteur ; les identifiants de connexion au portail sont les mêmes que ceux utilisés pour l'accès à la messagerie électronique.

	JANV	FÉVR.	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL./AOÛT	SEPT	OCT.	NOV.	DÉC.	TOTAL 2010
Collections de périodiques	936 titres conservés											936
Abonnements en cours	**203 abonnements annuels**											**203**
Nouveaux documents mis à disposition	355	137	206	156	170	140	127	152	93	732	1 005	3 273
Notices du catalogue	**45 218**	**45 426**	**45 732**	**45 870**	**46 027**	**46 363**	**46 435**	**46 582**	**46 743**			

« Sport'Docs » a ouvert et/ou facilité l'accès à davantage de documents. C'est pour cette raison qu'à partir du mois de novembre 2010, sont comptabilisés les nouveaux documents mis à disposition, qu'ils proviennent de ressources internes ou externes.

L'activité de VEILLE a été pour suivie en 2010 dans la même configuration humaine et matérielle que l'année précédente avec une focalisation sur l'analyse de la concurrence et les grands événements à venir. Une grosse avancée est à souligner : la mise en relation des données des Relations Internationales (DirCRID) avec celles issues de la veille. Concrètement, la plate-forme Argos a été modifiée et par amétrée pour accueillir les « fiches-pays » dont l'outil était devenu moins performant. On atteint là une étape essentielle dans le recueil d'informations sur la concurrence, associant les informations de terrain avec celles collectées sur Internet. Le dispositif, en 2011, prendra une autre dimension avec un travail d'analyse prospective sur les sujets stratégiques, à la fois sportifs et politiques, auxquels l'INSEP est confronté.

II. A – Audiovisuel

Le « Pôle Image » a connu une année 2010 chargée et perturbée par l'important déménagement réalisé pour intégrer les nouveaux locaux du bâtiment E et l'installation des mobiliers spécifiques à l'audiovisuel.

2.1 ACTIVITÉ « PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES »

Pour la cinquième année consécutive, les recettes de production ont progressé. Elles s'élèvent, pour 2010, à 121 406 € HT (117 180 € en 2009) : 121 406 € dont 76 870 € pour les productions et 44536 € pour les ventes de DVD.

Audrey TCHEUMEO
Judo : - 78 kg
26.08.2011
Panoramic

INDICATEURS	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TOTAL	RECETTES HT 2010
PRODUCTIONS AU CATALOGUE	1	1	-	1	-	-	-	2	3	5	1	-	14	**–**
PRODUCTIONS (INTERNE & EXTERNE)	-	-	1	-	-	1	-	-	2	3	9	1	17	**76 870,56 €**
DVD VENDUS À LA BOUTIQUE	45	101	131	73	21	57	24	29	24	71	93	129	798	**15 419,37 €**
DVD VENDUS AUX FÉDÉRATIONS	200	80	50	45	160	60	190	50	110	5 000	450	150	6545	**29 116,95 €**
													TOTAL DES RECETTES HT 2010	**121 406,90 €**

L'activité de production du Pôle Image s'articule autour de 3 axes :

LES COPRODUCTIONS AVEC LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES, en 2010, avec la Fédération Française d'Escrime, la Fédération Française de Tennis de Table, et la Fédération Française de Badminton pour des DVD pédagogiques ou techniques destinés à la formation des cadres du sport et au développement du sport de haut niveau.

LES PRODUCTIONS INSEP : 8 clips pour 2 événements importants (22 novembre 2010) : la « Soirée des champion(ne)s » et le « Carrefour de la performance » ;

- Collection « Regards sur le sport » : 5 nouveaux titres, 1 coffret de 12 titres et 1 livre (en partenariat avec les Éditions Le Pommier). Un important travail de communication a été effectué permettant des retombées médiatiques dans plus d'une quinzaine de médias (Internet, presse écrite, radio) ;
- Réalisation en direct de 3 « Entretiens de l'INSEP » (18-20/03, 14-15/10, 9-10/12), du « Carrefour de la performance » (22/11) et du colloque IRMES/MNH (« L'homme peut-il s'adapter à l'homme ? », 29-30/10) ;
- Poursuite du Projet TESS (tournage et montage de 53 clips pour l'apprentissage de l'anglais) pour la MSHN/SFAE et avec la Fédération Française de Tennis de Table ;
- 17 interviews réalisées pour le projet sur le mental et le (la) sportif(ve) (en cours de montage) ;
- Production du film « Phrase d'armes » (Cf. ci-après activité de l'Iconothèque) ;
- Captation vidéo d'expérimentations scientifiques ;
- Actualisation du film de présentation de l'INSEP.

LES PRESTATIONS DE SERVICES, en 2010 pour la Fédération Française de Tennis (Roland Garros, Bercy, Coupe Davis, Réalisation de 87 clips pour la formation d'arbitre), pour l'Association « Les Amis de l'INSEP » (Les « Lundis du sport »).

Le Pôle Image a mis à disposition 3 documents pour qu'ils soient diffusés lors d'une émission spéciale consacrée à l'INSEP sur la chaîne de sport ESPN.

Pour l'année 2010, depuis le 1er septembre, sont assurées la gestion et l'alimentation de la plateforme de diffusion de vidéos sur Internet, Canal-INSEP, qui proposait déjà plus de 300 vidéos fin 2010, mettant en exergue les productions du Pôle Image ou encore la retransmission différée d'événements comme les « Entretiens de l'INSEP ».

En 2010, le Pôle Image a été particulièrement mobilisé sur des missions de conseil, d'expertise et de suivi des équipements audiovisuels de l'INSEP :

- sur les installations sportives : salle de lutte, chapiteau provisoire pour le judo, salle de basket-ball, pas de tir à l'arc, salle de danse, piscine pour la natation synchronisée, unités mobiles pour l'athlétisme, salle de boxe anglaise, salle d'haltérophilie, salle de tennis de table, terrain de hockey sur gazon, salle de tækwondo, salle GAM et GAF, salle GR, salles d'escrime, pas de tir à 10 m, salle de musculation,... ;
- pour l'équipement de l'Amphithéatre Pierre de Coubertin et la salle Paris 1900 ;
- pour l'équipement du plateau de tournage.

2.2 ACTIVITÉ « FORMATION ET CONCOURS »

	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL/AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TOTAL T 2010	OTAL 2009
FORMATION (NOMBRE D'HEURES)	37	25	34	18	0	0	0	21	16	28	18	**197**	**242**
AIDE À L'ENTRAÎNEMENT (NOMBRE D'HEURES)	1:30	1:30	10:00	8:00	4:00	9:00	2:00	12:30	10:30	3:00	3:00	**65**	**25**

197 heures de FORMATION ont été dispensées (par un enseignant) en 2010, contre 242 heures en 2009. Cette diminution s'explique par l'emménagement dans les nouveaux locaux et la possibilité d'utiliser des salles plus grandes qui permettent d'accueillir, en simultané, plus d'élèves et de ne plus dédoubler certains cours.

La charge de travail pour l'organisation de l'épreuve vidéo du concours de Professorat de sport est toujours importante : 263 sujets ont été présentés en 2010 (385 en 2009), cette baisse s'explique par la diminution du nombre de candidat(e)s (76 admissibles en 2010, 114 en 2009).

Pour les autres interventions (formations, tournages, conseils), on enregistre 40 heures de formation supplémentaires par rapport à 2009 (65 heures en 2010 contre 25 en 2009) qui correspondent au temps consacré à la « prise en main » du matériel audiovisuel par les entraîneur(e)s sur les lieux d'entraînement et à l'offre d'un accompagnement spécifique aux responsables et entraîneur(e)s des pôles France pour l'utilisation du logiciel Dartfish.

2.3 ACTIVITÉ « RÉGIE TECHNIQUE »

	JANV	FÉV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL/ AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TOTAL 2010	TOTAL 2009
PRÊTS DE MATÉRIEL	448	363	472	547	448	274	421	380	501	634	421	**4 909**	**3 902**
DOCUMENTS VIDÉO	0	0	0	6	6	6	8	14	34	12	13	**99**	**42**
DURÉE	0:00	0:00	0:00	4:00	3:00	2:00	4:00	15:00	40:00	18:00	0:00	**86:00**	**39:10**

Le bilan de l'activité de la Régie Technique s'articule autour de 3 axes :

LE PRÊT DE MATÉRIEL (vidéoprojecteurs, ordinateurs portables, caméras...) est en hausse de 20% par rapport à 2009 (4 909 prêts en 2010 contre 3 902 pour la même période en 2009). Le service de prêt est bien identifié par les usagers, le matériel est adapté à la plupart des besoins et le repositionnement à proximité des salles de cours constitue, ici, un atout réel.

LES INSTALLATIONS ET LES DÉPANNAGES constituent une activité en forte augmentation sur 2010 avec l'équipement de 48 salles (vidéo-projection et sonorisation) et l'installation de 80 TV (salles et chambres), et toujours de nombreuses interventions de maintenance ou d'installations temporaires concernant le matériel audiovisuel pour des locations (fédérations, sociétés privées).

L'AIDE À L'ENTRAÎNEMENT : le prêt de matériel aux pôles France est en augmentation significative (180 prêts contre 141 en 2009).

S'ajoutent la production et la mise en ligne de documents, suite notamment aux captations des « Entretiens de l'INSEP » pour la mise en ligne sur Canal-INSEP.

A souligner également, une mobilisation croissante des équipes en week-end pour assurer la mission de régie technique sur les différentes installations utilisées par l'INSEP ou mises à la location.

Teddy RINER
Judo : + 100 kg
06.02.2011
JB Autissier/Panoramic

III. A – Archives

En 2010, le déménagement de plusieurs services de l'INSEP dans les bâtiments restaurés a déclenché d'importants versements aux Archives. De plus, les archives historiques de Joinville ont été rapatriées du Ministère des Sports au sein de l'INSEP. Ainsi, au total 359,4m.l. (mètres linéaires) d'archives ont-ils été collectés. Ils sont venus accroître le fonds de l'INSEP portant celui-ci à un total de 1 295m.l. qui sont désormais répartis dans 5 salles.

La prise en charge de ces archives nécessite un traitement afin de les rendre communicables : tri, élimination, classement, cotation, rédaction d'instruments de recherche et d'inventaires. Celui-ci a été entrepris en 2010. Il est toujours en cours pour certains de ces versements.

Au cours de cette année, 253 demandes de consultations ont été enregistrées donnant lieu à des recherches préalables et aboutissant à des communications de natures administrative et historique, interne et externe.

IV. P – Publications écrites

Le bilan de l'activité de l'UPE s'articule autour de ses 3 missions :

LA PUBLICATION D'OUVRAGES

Trois nouveaux titres ont été ajoutés au catalogue, au cours de l'année 2010 :

Cahier de l'INSEP n°45 « Quels équipements sportifs pour demain ? » (février 2010),

« Récupération et performance en sport » (juin 2010), important ouvrage, en couleur, de 444 pages et comportant plus de 150 graphiques,

« Fiches pratiques pour la récupération en sport » (novembre 2010), complément du précédent, réalisé avec la DirCRID.

Les figures de l'ouvrage « Récupération et performance en sport », bientôt traduit en anglais, sont reprises dans leur totalité par les Publications écrites en vue de leur traduction. Cet important travail initié, au cours du dernier trimestre 2010, sera poursuivi au cours du premier trimestre 2011.

Une évolution majeure des Publications de l'INSEP est intervenue. Conformément aux recommandations de la médiatrice de l'édition publique, le principe d'une orientation numérique des productions – toutes collections confondues – a été acté par la direction générale. Les nouvelles productions seront mises à disposition du public et vendues uniquement sous forme électronique. Le numéro 46 (finalisé en décembre 2010) de la collection « Les Cahiers de l'INSEP » est la première production de ce type.

D'autres titres ont, d'ores et déjà, fait l'objet d'une numérisation au cours de l'année 2010 :

Cahier de l'INSEP n°1 – De l'entraînement de la force à la préparation spécifique en sport

Cahier de l'INSEP n°2 – Le métabolisme énergétique au cours de l'exercice de longue durée

Cahier de l'INSEP n°3 – L'entraînement de la force spécifique en sport

Cahier de l'INSEP n°4 – Sport et psychologie

Cahier de l'INSEP n°5 – Le handball à Barcelone

Cahier de l'INSEP n°9 – Sport, entraînement et régulation hormonale

Cahier de l'INSEP n°10 – La violence dans les stades

Cahier de l'INSEP n°11 – Justice, droit et sport

Ces titres seront proposés à la vente au cours du premier trimestre 2011. En parallèle, des titres épuisés d'autres collections sont également en cours de numérisation (OCR, c'est-à-dire avec une reconnaissance automatique des caractères et relecture).

Nombre d'ouvrages au catalogue (décembre 2010)	52
Ouvrages en cours de réalisation (tout au long de l'année 2010)	12
Publications (print) nouvelles (2010)	3
Nombre de titres numérisés (OCR, relecture, maquette) (2010)	8

Titre	Tirage	Coût de fabrication	Chiffre d'affaires prévisionnel
Cahier n° 45	300	1 130 € [1]	1 512 €
Récupération et performance en sport	1 000	17 755 €	20 410 €
Fiches pratiques	1 500	10 635 €	23 365 €

[1] Les coûts de fabrication des ouvrages de la collection « Les Cahiers de l'INSEP » sont à la charge de la DirCRID depuis le numéro 39.

Autre action importante menée en 2010, et plus particulièrement au cours des deux derniers trimestres, l'élaboration d'une REVUE ÉLECTRONIQUE à caractère scientifique, culturel et technique. Le premier numéro de cette revue paraîtra au cours du 1er trimestre 2011.

LA CO-ANIMATION DU SITE WWW.SAVOIR-SPORT.FR

Le site Savoir-Sport est co-animé par une équipe québécoise et une équipe française. Il s'agit, ici, de la coordination des fiches, de leur correction et de leur mise en ligne sur le serveur d'Evolutra.

L'année 2010 a été marquée par le départ (notamment en retraite) de plusieurs membres de l'équipe française (4 membres sur 7), qui n'ont été, à l'heure actuelle, que partiellement remplacés.

Valérian SAUVEPLANE – Tir – 2.08.2010 – ISSF

	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TOTAL
NOMBRE DE FICHES TRAITÉES [1]	9	8	7	6	3	2	8	8	1	8	0	0	–
NOMBRE DE FICHES EN LIGNE (ZONES EURO ET AMÉRICAINE)	–[2]	675	697	701	–	–	–	–	–	–	–	745	**745**
NOMBRE DE FICHES MISES EN LIGNE (ZONE EUROPÉENNE)	–	–	–	1	2	–	2	–	–	2	–	–	**7**
NOMBRE DE COURRIELS DES USAGERS TRAITÉS	25	3	0	4	0	0	0	17	0	0	6	1	**56**
NOMBRE DE VISITEURS	32 641	32 193	37 250	32 246	20 270	20 706	20 796	21 506	23 494	26 819	29 107	957	**297 985**

[1] Il s'agit du nombre de fiches ayant fait l'objet d'un ou de plusieurs courriels au cours du mois.

[2] Données non disponibles : chiffres de la zone américaine inconnus.

LA MISSION « RÉFLEXION TERMINOLOGIQUE »

En 2010, 2 stagiaires terminologues ont travaillé à l'alimentation des dictionnaires spécialisés de l'outil d'aide à la traduction Systran. Ce travail a permis la saisie de :

2 373 entrées pour l'allemand

17 283 entrées pour le chinois

L'outil Systran est ouvert à tous les agents de l'INSEP.

V. I – Iconothèque

	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TOTAL 2010
ACQUISITION FONDS D'IMAGES FIXES	–	–	–	–	–	–	5000	–	–	–	–	–	**5 000**
ACQUISITION FONDS D'IMAGES ANIMÉES	–	–	–	–	310	–	28	–	–	–	–	–	**338**
NUMÉRISATION D'IMAGES FIXES	210	140	210	220	110	110	20	110	120	130	140	150	**1 670**
FICHES D'INDEXATION	150	150	150	150	200	50	200	200	100	200	200	200	**1 950**
NUMÉRISATION D'IMAGES ANIMÉES	PAS DE CAMPAGNE DE NUMÉRISATION EN 2010												–
FICHES D'INDEXATION	20	20	10	10	20	5	20	20	20	35	35	35	**250**

En 2010, l'Iconothèque a, plus particulièrement, travaillé sur les projets suivants :

« ESCRIME, COUPS D'ÉPÉE ET TOUCHES DE SCIENCE » : mise à disposition de 2 films « Petite histoire de l'escrime » et « Phrase d'armes » et de fichiers numériques de chronophotographies de Georges Demenÿ – Palais de la découverte (12/10/10 – 9/01/11)

Le partenariat établi, sur ce projet, avec la Fédération Française d'Escrime, a, notamment, permis la réalisation par Julien Faraut (MAPI-Iconothèque) du film « Phrase d'armes », qui propose un regard sur la notion de phrase d'armes en escrime avec une démonstration de Lucien Gaudin en compagnie de son maître d'armes au milieu des années 20, puis une reproduction de cet échange réalisée par Brice Guyart, et son maître d'armes, Stéphane Marcelin. Ces séquences alternent avec un dialogue entre deux comédiens déclamant les noms des différentes actions exécutées lors des phrases d'armes précédentes ou encore avec un groupe d'enfants récitant la nomenclature relative à l'escrime.

« SPORAMA » : 40 photos noir et blanc des années 40 à 50 axées sur le geste sportif et son esthétisme en compétition comme à l'entraînement. Présentation au Festival des « promenades photographiques » de Vendôme (18/06 – 19/09) et aux Journées Européennes du Patrimoine 2010.

« LE PHARE S'EXPOSE » : location de l'exposition « Sport, science et photographie » : (réalisée en 2008 – 24 photographies de Georges Demenÿ) ; à partir de ces photos de gestes sportifs, les élèves du Conservatoire et des écoles primaires de la ville de Belfort ont recomposé ces gestes en leur redonnant une dimension artistique. Présentation au Phare, communauté de communes de Belfort (16/04 – 03/05).

« REGARD SUR L'ENTRAÎNEMENT » : location de 20 photographies contemporaines (Rémy Perthuisot) Présentation à la médiathèque des Ursulines de Quimper (4/06 – 26/06).

« LES VALEURS DU SPORT » : location de 3 expositions (« Sporama », « Regard sur l'entraînement » et « L'éducation par le sport » (exposition consacrée au sport et à l'éducation physique en milieu éducatif de 1910 à 1970) et 2 films « Perspectives rugbystiques » (de Julien Faraut, réalisé pour le musée Géo-Charles d'Echirolles qui présente le rugby vu sur tableau noir, vu de la tribune et vu de l'intérieur du jeu) et « Paris Jeux t'aime ». Présentation au CLAJE et à l'Espace Reuilly (7/09 – 30/09).

« GRENOBLE 68 » : 12 photographies présentées à l'occasion des JO de Vancouver. Présentation à la Médiathèque de l'INSEP (février 2010).

« DESPORT » : 5 triptyques mêlant photos et textes. Présentation aux JEP 2010 – Halle Maigrot.

En 2010 l'Iconothèque a également participé à de nombreux événements :

lors des Entretiens de l'INSEP (18-20/03), portant sur l'histoire de la performance, projection du film « UNE SEULE FOIS » (14 photographies décomposant le saut en longueur réalisé par Bob Beamon aux JO de Mexico en 1968, commenté par 5 témoins d'univers différents (un entraîneur, un sociologue, un écrivain, le photographe et l'athlète) et participation à la table ronde sur le sujet ;

lors du Festival d'Argenteuil des « cinglés du cinéma » (24-26/09), projection du film « ANATOMIE D'UN MOUVEMENT » réalisé par François Moreuil (étude sur l'entraînement à la barre fixe à l'Institut National des Sports avec l'aide d'un dispositif vidéo ébalement révolutionnaire pour l'époque) ;

lors des JEP 2010, le film « Phrase d'armes » et les expositions « Sporama » et « Desport » ont été présentés ;

lors des trophées Micheline Ostermeyer (24/11) avec le montage de films en lien avec les lauréats.

L'Iconothèque a aussi mis à disposition le film « UNE SEULE FOIS » pour la soirée INSEP sur ESPN ; elle a participé à des tournages des Productions Audiovisuelles, notamment sur le MENTAL et dans le cadre du projet TESS. Patrick Diquet a rédigé un article pour la Revue EP.S (« FILM ET APPRENTISSAGE UNE LONGUE HISTOIRE », n°344, nov-dec 2010). Enfin, l'Iconothèque a également initié un travail sur l'histoire de la PRÉPARATION OLYMPIQUE, en partenariat avec l'historien Thomas Bauer (SFAE-INSEP).

Mission rénovation

Véronique GENOT

L'action de la Mission Rénovation a été marquée par la finalisation du Schéma (SPSI) et la poursuite du plan de rénovation de l'INSEP

I. Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)

1.1 PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

A la demande du Parlement et du Conseil de l'Immobilier de l'Etat, un chantier de grande ampleur a été engagé avec l'ensemble des opérateurs de l'Etat, afin de recenser, fiabiliser et valoriser leur parc immobilier.

Ce chantier comporte plusieurs phases :

1/ Recensement de l'inventaire physique du parc immobilier : l'objectif est de s'assurer de l'exhaustivité de l'inventaire, de l'exactitude des surfaces et de la cohérence des désignations foncières. Cette phase est terminée.

2/ Fiabilisation technique et juridique : l'opération vise à clarifier la situation juridique de certains biens en vue d'opérer, le cas échéant, une régularisation pour les biens appartenant à l'Etat qui seraient occupés et gérés par l'opérateur sans un acte régulier. Cette phase, actuellement en cours, en liaison avec l'opération d'évaluation, se traduira, au cours de l'année 2010, par une convention d'utilisation entre l'Etat (DGFiP/France Domaine) et l'INSEP.

3/ Evaluation du parc immobilier : le service France Domaine a missionné la société BNP Paribas Real Estate pour procéder à l'évaluation du « patrimoine INSEP ». Une visite des locaux a été organisée au mois de décembre 2009. L'évaluation établie par France Domaine n'a pas, à ce jour, été communiquée.

4/ Réalisation d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) : cette opération vise à doter chaque établissement d'un plan d'action en matière immobilière. Cet exercice comprend deux parties :

- un diagnostic du parc immobilier ;
- une stratégie à 5 ans pour satisfaire aux exigences de la politique immobilière de l'Etat.

5/ Incidences comptables : l'objectif est de valoriser la valeur des biens utilisés par les opérateurs pour leurs missions.

6/ Communication des systèmes d'information patrimoniaux : le module immobilier de Chorus est destiné à être le référentiel immobilier de l'Etat. Ce module devra pouvoir communiquer simplement avec le système d'information patrimonial qui sera mis en place à l'INSEP.

7/ Mise en place des loyers : le paiement de loyers pour les biens à usage de bureaux, qui sont propriété de l'Etat occupés par les opérateurs devrait être généralisé à partir du 1er janvier 2012. L'objectif de cette démarche est de rendre payante l'occupation des immeubles domaniaux de l'Etat, à des conditions de prix de marché, permettant ainsi aux opérateurs d'arbitrer entre les choix de localisation possibles et de les inciter à une utilisation économe des bâtiments publics, en conformité avec l'objectif d'une occupation de 12 m² de surface utile nette par agent.

1.2 DÉCLINAISON DE LA DÉMARCHE PAR L'INSEP

Cette opération vise à doter chaque établissement d'un plan d'action en matière immobilière. Cet exercice comprend deux parties :

- un diagnostic du parc immobilier ;
- une stratégie à 5 ans pour satisfaire aux exigences de la politique immobilière de l'Etat.

1.2.1. LE DIAGNOSTIC DU PARC IMMOBILIER

Le diagnostic du parc immobilier a été réalisé en 2010.

Pour compléter ce diagnostic, un « Diagnostic de Performance Energétique » (DPE), un bilan carbone et un audit énergétique seront réalisés au cours du second semestre 2011.

Par ailleurs, en 2010, un diagnostic accessibilité et un audit sûreté ont été réalisés.

Deux personnels ont été recrutés en 2010 :

- Le premier pour assurer le contrôle de la qualité des prestations de services rendues sur les bâtiments par le partenaire privé titulaire du contrat de partenariat de l'INSEP ;
- Le second pour suivre les opérations de maintenance et travaux supplémentaires de la zone Nord.

1.2.2. LA FINALISATION DE LA STRATÉGIE

Le SPSI a été remis au ministère chargé des Sports (DS et DAFJS), au ministère chargé du budget et à France Domaine au premier semestre 2010.

Les objectifs de ce volet stratégique sont:

- la diminution pérenne de la dépense publique ;
- la traduction des décisions prises dans le cadre de la RGPP ;
- la rationalisation des surfaces occupées en cohérence avec l'évolution des effectifs.

Les opérateurs sont invités à élaborer plusieurs scénarii et à apprécier l'économie générale de chacun d'entre-eux.

La situation de l'INSEP est particulière et a bénéficié d'une appréhension spécifique, dans la mesure où la stratégie immobilière de l'établissement a été arrêtée en avril 2004 avec le lancement, par le Ministre chargé des Sports, d'un très ambitieux plan de rénovation. Les bâtiments appartiennent à l'Etat, le terrain appartient à la ville de Paris qui le met à disposition de l'Etat dans un cadre conventionnel payant (nouvelle convention entre la Ville de Paris et l'Etat signée fin d'année 2009).

Le SPSI de l'INSEP:

- décrit la stratégie et les objectifs arrêtés en 2004 ;
- fait le bilan de ce qui a été et de ce qu'il reste encore à réaliser ;
- précise comment l'établissement s'organise pour maintenir en parfait état d'entretien ce patrimoine entièrement rénové ;
- porte un regard critique sur la stratégie arrêtée ;
- présente les pistes de réflexion de l'établissement sur l'optimisation, la pluriactivité et l'évolutivité des surfaces.

II. Etat d'avancement du plan de rénovation de l'INSEP

2.1 LES ACTEURS DU PLAN DE RÉNOVATION

ZONE NORD : OPÉRATIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ (PPP)

Titulaire du contrat : Groupement Sport Partenariat constitué à 40% par GTM Construction et 60% par BEIL-Barclays European Infrastructure Limited

Promoteur de l'opération : ADIM

Maîtrise d'œuvre : Barthélémy-Griño Architectes

Entreprises de travaux : GTM Bâtiment et Petit

Hôtellerie : Accor

Restauration : Casino Restauration Collective (R2C)

Maintenance et autres services : GTM multiservices

ZONE SUD : OPÉRATIONS RÉALISÉES EN MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE (MOP)

Nouveau complexe, extension du stade nautique, tir à l'arc, stand de tir, aménagement des espaces extérieurs et reconstruction du stade Emile Schoebel :

Maître d'ouvrage délégué : Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture (OPPIC, anciennement EMOC)

Maître d'œuvre pour le nouveau complexe, l'extension du stade nautique, tir à l'arc, stand de tir et aménagement des espaces extérieurs : Dusapin & Leclercq

Entreprise générale de travaux : GTM construction

Réhabilitation des halles sportives existantes:

Maître d'ouvrage délégué : Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Paris

Conducteur d'opération : Ministère des Finances (Bureau SEP-2A)

Maîtres d'œuvre :

Complexe Nelson Paillou : Agence Ligne 7 Architecture

Complexe Marie-Thérèse Eyquem : Agence Kérosène

Complexe Letessier : Agence Nomade

Stade Omnès : B.E.S.L

2.2 PLANNING PRÉVISIONNEL DE LIVRAISON DES BÂTIMENTS DE LA ZONE NORD AU TITRE DES DISPOSITIONS DU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ (C.PPP)

L'année 2010 est marquée par l'achèvement de la 3e et dernière phase

PHASE 1	
25 février 2008	Prise de possession par l'Etat des 70 chambres du bâtiment B
28 mars 2008	Prise de possession par l'Etat des locaux destinés à l'accueil des activités de la revue EPS (RDC et entresol de l'aile du bâtiment B)
9 juin 2008	Prise de possession par l'Etat des étages inférieurs du bâtiment B (médiathèque)
9 juillet 2009	Prise de possession par l'Etat des étages inférieurs du bâtiment A (bureaux du SEF, SIBT et BRH)
2 septembre 2008	Prise de possession par l'Etat des 52 chambres du bâtiment A
10 septembre 2008	Prise de possession par l'Etat du bâtiment F et des 52 chambres du bâtiment G
21 septembre 2008	Prise de possession par l'Etat des chambres du bâtiment H
26 novembre 2008	Prise de possession par l'Etat du bâtiment J, hors halte-garderie (DSHN, club des entraîneurs et des sportif(ve)s)
9 décembre 2008	Prise de possession par l'Etat des derniers bâtiments de la première phase de travaux : – halte-garderie (bâtiment J). Le jardin de la halte-garderie ne sera livré qu'au 1er trimestre 2010; – étages inférieurs des bâtiments G et H (pôle médical et paramédical). La balnéothérapie ne sera livrée qu'en septembre 2009; – lounges entre les bâtiments A et B, et, G et H.
PHASE 2	
23 juin 2009	Prise de possession par l'Etat du bâtiment C (mission recherche, département de la formation)
23 juin 2009	Prise de possession par l'Etat du bâtiment K (restaurant et brasserie)
1er juillet 2009	Prise de possession par l'Etat du bâtiment L (POP, logements de fonction)
26 novembre 2009	Prise de possession par l'Etat du bâtiment I (hébergement des mineurs)
PHASE 3	
15 février 2010	Prise de possession par l'Etat du bâtiment M
17 mai 2010	Prise de possession définitive par l'Etat. Livraison des 2 derniers bâtiments (D et E)
Septembre 2010	Livraison des espaces extérieurs

2.3 CALENDRIER DE RÉALISATION DES TRAVAUX EN MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE OPPIC (MINISTÈRE CHARGÉ DE LA CULTURE)

1RE TRANCHE DE TRAVAUX

NOUVEAU COMPLEXE–3E BASSIN–ESPACES EXTÉRIEURS	
26 et 30 janvier 07	Obtention de l'autorisation d'abattage d'arbres et des permis de construire et de démolir
25 octobre 07	Notification du marché et début du délai de 19 mois prévu pour la durée des travaux.
10-11 novembre 08	Sinistre du centre nautique Emile Schoebel
28 juillet 09	Visite de la commission de sécurité
31 juillet 09	Prise de possession par l'Etat du nouveau complexe et du terrain de hockey
17 août 09	Entrée des pôles gymnastique et tækwondo au sein du nouveau complexe sportif
24 août 09	Entrée des pôles lutte et escrime au sein du nouveau complexe sportif
7 septembre 09	Prise de possession par l'Etat du 3e bassin de natation et des espaces extérieurs de la zone sud (terrain de football, terrain de footing, aménagements paysagés)
Avril 2010	Fin de la période de levée des réserves

2E TRANCHE DE TRAVAUX

TIR À L'ARC–TENNIS–STAND DE TIR	
Juillet 2009	Saisine du Préfet de Paris pour intégration du projet de tir à l'arc dans le « porté à connaissance » qu'il doit adresser au Maire de Paris dans le cadre de la procédure de révision du PLU
22 décembre 2009	Refus du directeur de cabinet du Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer de soutenir ce projet
Fin 2010	Hypothèse : PLU révisé intégrant le projet du tir à l'arc (l'INSEP et le MSS entendent poursuivre les démarches pour que le projet de tir à l'arc puisse aboutir)
25 janvier 2011	Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites : - Présentation du projet d'aménagement de la Zone Sud Ouest - Présentation du processus de déclaration de projet afin de mettre en compatibilité le PLU dans le but d'intégrer le projet du tir à l'arc
1er semestre 2011	Déplacement des 2 terrains de tennis en terre battue et création de 2 nouveaux terrains complémentaires
Année 2012	Travaux du bâtiment de tir à l'arc
STADE NAUTIQUE EMILE SCHOEBEL	
Novembre 2009	Choix du scénario de reconstruction
Février 2010	Consultation pour le choix d'un programmiste et d'un assistant à Maitrise d'Ouvrage HQE
2rd trimestre 2010	Elaboration d'un cahier des charges
Février 2011	Choix de l'équipe de Maîtrise d'œuvre par la Ministre des Sports
Année 2011	Etudes
Année 2012	Travaux
Année 2013	Livraison du Bâtiment
AIRES DE LANCER–TERRAIN DE GRANDS JEUX	
Année 2013	Aménagement des aires de lancers définitives, d'un terrain de grands jeux et du parcours de footing.

2.4 CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION DES TRAVAUX EN CONDUITE D'OPÉRATION SEP-2A (MINISTÈRE CHARGÉ DES FINANCES)

STADE GILBERT OMNÈS

Travaux programmés en 2010 [et opération complémentaire avril 2011] [6 (piste) / 2011 (pelouse)]

COMPLEXE NELSON PAILLOU	
28 janvier 2008	La Commission d'Appel d'Offres retient le maître d'œuvre « Ligne 7 architecture » pour la rénovation du complexe N.Paillou
22 février 2008	Signature du marché de maîtrise d'œuvre
Fin mai 2008	Le diagnostic du cabinet « Ligne 7 architecture » est remis à la DPAEP
10 septembre 2008	Remise de l'Avant Projet Sommaire (APS)
9 mai 2008	Validation de l'APS
24 novembre 2008	Remise de l'Avant Projet Détaillé (APD)
23 février 2009	Validation de l'APD par le MSS
19 mars 2009	Présentation du projet devant les membres de la « commission des sites ». Le projet présenté a obtient un avis favorable
Début juillet 2009	Publication du marché d'entreprise
20 août 2009	Réception des offres des entreprises
Octobre 2009	Obtention du permis de construire
14 décembre 2009	Début du délai de 12 mois pour la réalisation des travaux
1er mars 2010	Les travaux de terrassement mettent en évidence un type de fondations différent de celui ayant servi à l'élaboration des documents d'étude et au chiffrage de l'offre de l'entreprise. La solution retenue (sur proposition de la DPAEP) pour adapter les travaux de terrassement aura une incidence de l'ordre de 4 à 6 mois sur le calendrier prévisionnel.
Fin avril 2011	Réception des travaux initialement programmée en décembre 2010
COMPLEXE MARIE-THÉRÈSE EYQUEM	
30 janvier 2009	Désignation du maître d'œuvre de l'opération Marie-Thérèse Eyquem (« Kérosène »)
Mars 2009	Diagnostic du maître d'œuvre
18 mai 2009	Remise de l'Avant Projet Sommaire (APS) du maître d'œuvre intégrant les remarques des utilisateurs
28 septembre 2009	Remise de l'Avant Projet Détaillé (APD) du maître d'œuvre
23 décembre 2009	Remise des études de faisabilité relatives aux travaux de rénovation du centre d'hydro-récupération et d'aménagement de bureaux en vigie au dessus des Dojos

COMPLEXE MARIE-THÉRÈSE EYQUEM	
17 juin 2010	Validation de l'APD intégrant les travaux d'étanchéité, les travaux du centre d'hydro récupération et les travaux d'aménagement de bureaux en vigie au-dessus des dojos
Début octobre 2010	Lancement des marchés d'entreprises
Janvier 2011	Relogement des judokas du Pôle France Judo dans un chapiteau provisoire
Février 2011	Notification des marchés de travaux
Fin juillet 2011	Fin des travaux (hors centre d'hydro récupération)
4e trimestre 2011	(automne) Fin des travaux (y compris centre d'hydro récupération)
COMPLEXE JEAN LETESSIER	
27 janvier 2009	Désignation du maître d'œuvre de l'opération Letessier (« Lair et Roynette »)
15 mars 2009	Remise du diagnostic par le maître d'œuvre. Le maître d'œuvre estime le montant des travaux à réaliser à 6.8 M€TTC (clos couvert et aménagements intérieurs) alors que l'estimation initiale s'établit à 1.7 M€TTC (aménagements intérieurs uniquement)
Juin 2009	L'estimation contradictoire établit par le bureau d'étude Euratec, missionné par la DPAEP s'élève à 4.5 M€
Septembre 2009	Il est décidé de mettre fin au marché de MOE de l'agence Lair et Roynette et de lancer une nouvelle consultation sur la base d'un montant estimatif de travaux à 4.8 M€ (1 tranche ferme pour les travaux du clos et couvert et 1 tranche conditionnelle pour les travaux intérieurs).
12 février 2010	La commission d'analyse des candidatures de maîtrises d'œuvre désigne les candidats invités à remettre une offre
Fin sept. 2010	Notification du marché de maîtrise d'œuvre à l'agence Nomade
Juin 2011	Date prévisionnelle de rendu du PRO/DCE
Sept. 2011	Notification des entreprises
Juin 2012	Fin des travaux

2.5 ESTIMATION DU COÛT DU PLAN DE RÉNOVATION DE L'INSEP

Finance ment	Nature de la dépense	Coût en M€TTC		
		Zone nord	Zone sud	Totaux
Etat (chiffres du PAP PLF 2011)	Investissements immobiliers	90.5	107.2	197.7
INSEP (Budget primitif 2011 + réalisés antérieurs)	Investissements mobiliers - 2008 à 2011	10.9	4.2	15.1
	Sinistre stade nautique - 2008 à 2011		4.1	4.1
	Incidences des travaux en site occupé - 2008 à 2011	0.7	1	1.7
TOTAUX		**102.1**	**116.5**	**218.6**

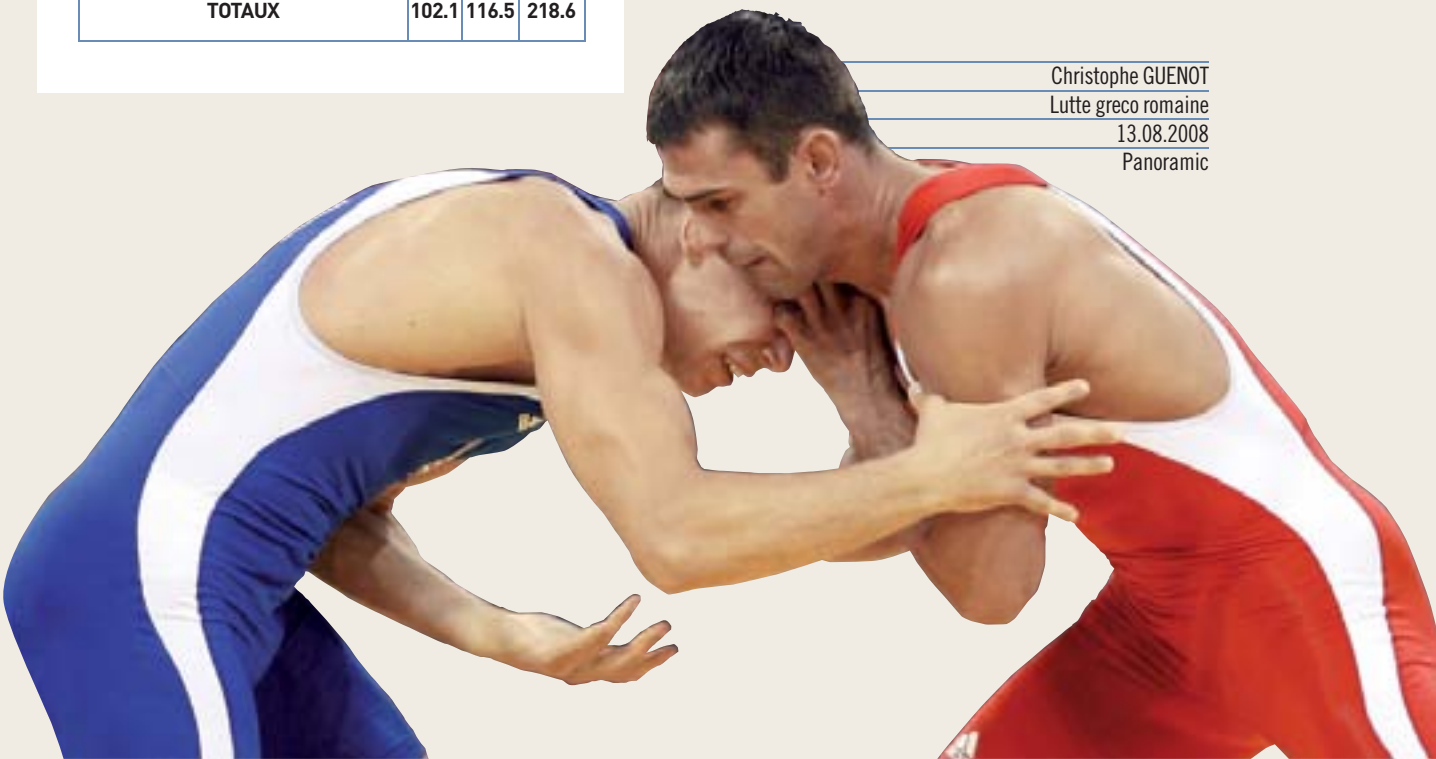

Christophe GUENOT
Lutte greco romaine
13.08.2008
Panoramic

Mission juridique et instances paritaires

Carole JOURDAN

La mission juridique et instances paritaires prépare les réunions des instances de l'établissement, en établit les projets de comptes-rendus et veille à la bonne application des décisions prises au sein de ces instances (Conseil d'Administration, Comité Technique Paritaire Central, Comité d'Hygiène et de Sécurité, Conseil scientifique, médical et de formation, Conseil de la vie du sportif et du stagiaire). Elle prépare et assure le suivi des réunions dites stratégiques, présidées par le Directeur Général. Elle instruit, en outre, les dossiers et questions juridiques - plus ponctuelles - relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement

I. Les instances

Le décret n° 2009-145 du 25 novembre 2009 relatif à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Journal Officiel du 27 novembre 2009) a induit une profonde rénovation statutaire de l'établissement. L'ensemble des instances prévu par le décret a été mis en place, dans le courant de l'année 2010 : renouvellement des compositions du conseil d'administration, du comité technique paritaire central, du comité hygiène et sécurité, création du conseil scientifique, médical et de formation et du conseil de la vie du sportif et du stagiaire.

Afin de permettre la mise en place et/ou le renouvellement des instances, la mission juridique et instances paritaires a organisé plusieurs élections :

- Renouvellement de la composition du Conseil d'Administration – scrutin du 25 mars (1 105 électeurs) ;
- Création du Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire (CVSS) et du Conseil Scientifique, Médical et de Formation (CSMF) : 15 juin (1 058 électeurs pour le CVSS ; 108 électeurs pour le CSMF) ;
- Référendum de représentativité permettant la désignation des représentant(e)s des personnels au CTPC et au CHS : 15 juin (283 électeurs).

1.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

En 2010, le Conseil d'Administration a été réuni à deux reprises (15 avril et 6 décembre).

Monsieur Pierre DURAND a été élu Président du Conseil d'Administration pour une durée de quatre ans, lors de la séance du 15 avril.

Ces réunions ont vu l'adoption, lors de la séance du 15 avril, du règlement intérieur du Conseil d'Administration, de l'organisation interne de l'établissement (notamment organigramme), de la procédure d'admission des sportif(ve)s de haut niveau. Le règlement intérieur de l'établissement, la charte informatique, le règlement des études, le règlement disciplinaire, le règlement intérieur de l'internat des mineurs ont été adoptés lors de la séance du 6 décembre 2010.

La séance d'avril 2010 a, en outre, permis la présentation du rapport d'activité de l'année précédente et l'approbation du Compte Financier de l'année 2009 et de la Décision Modificative n°1 du budget de l'exercice en cours (2010). Celle de décembre a eu pour objet de présenter le programme d'activité de l'année à venir (2011) et de permettre l'approbation de la Décision Modificative n°2 du budget de lexercice en cours (2010), des tarifs de l'année suivante ainsi que le Budget Primitif de l'année à venir.

Lors de ces deux réunions, de nombreux points d'information ont été consacrés à l'état d'avancement du plan de rénovation de l'établissement, aux délégations de signature accordées par le Directeur Général, à la présentation des décisions prises en application de la délégation de pouvoir accordée au Directeur Général (conventions, marchés, créations, renouvellements et suppressions d'emplois au sein de l'établissement,...).

1.2 LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE CENTRAL (CTPC)

En 2010, le CTPC a été réuni à deux reprises (6 avril et 18 novembre 2010). Comme chaque année, le CTPC a examiné le plan de formation de l'année, le bilan de la formation de l'année antérieure, le bilan de l'action sociale. Outre ces questions, divers sujets ont été soumis à l'avis du CTPC comme l'organisation interne de l'établissement (Organigramme), le projet de revalorisation de la rémunération des agents non-titulaires, le règlement intérieur de l'établissement et la charte relative à l'usage du système d'information et des technologies de l'information et de la communication mis à disposition par l'INSEP.

1.3 LE COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ (CHS)

En 2010, le CHS a été réuni deux fois (10 et 18 novembre 2010). Ces réunions ont permis de présenter le bilan d'activité du médecin de prévention pour l'année 2009, d'approuver le programme pour l'année 2011, ainsi que le règlement intérieur de l'établissement.

Des points d'information ont notamment été consacrés à l'état d'avancement des travaux et à la mise en œuvre des préconisations de l'accord du 20 novembre 2009 sur la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique (élaboration et état d'avancement du document unique).

1.4 LE CONSEIL DE LA VIE DU SPORTIF ET DU STAGIAIRE (CVSS)

Le CVSS a été installé le 30 juin 2010. Monsieur Gilles EMPTOZ LACOTE a été élu Président de cette instance. La réunion d'installation a permis aux membres du CVSS d'adopter le règlement intérieur du Conseil et d'approuver le règlement intérieur de l'INSEP, le règlement des études, le règlement disciplinaire, ainsi que le règlement intérieur de l'internat des mineurs.

1.5 LE CONSEIL SCIENTIFIQUE, MÉDICAL ET DE FORMATION (CSMF)

Le CSMF a été installé le 10 septembre 2010. Le Professeur Pierre ROCHCONGAR a été élu Président de ce conseil. La première réunion a été consacrée à l'adoption du Règlement Intérieur du Conseil, à la présentation de l'activité soutien « recherche et développement en matière de performance » (R&D) et de médecine de l'établissement, ainsi qu'à la présentation des objectifs et des modalités de mise en œuvre du projet « Formation professionnelle certifiante des cadres supérieurs du sport de niveau 1 à l'INSEP ».

II. Les réunions stratégiques, présidées par le Directeur Général

2.1 LES SÉMINAIRES DE DIRECTION

En 2010, deux séminaires de direction ont été organisés par le Directeur Général. Les directeur(trice)s, les chefs de missions, les responsables de services ainsi que leurs adjoint(e)s ont participé à ces deux réunions.

- Le séminaire du 11 janvier 2010 a été l'occasion de faire un point sur le changement de statut de l'INSEP et les avancées et transformations concomitantes. Lors de cette journée, des tables rondes ont, en outre, été consacrées à l'adaptation des réponses de l'INSEP aux exigences de la performance (Performance sportive et nécessité de repositionner contraintes du/de la sportif(ve) de haut niveau [-scolarité/formation professionnelle/santé/recherche et formation des cadres supérieurs du sport-] avec les modalités d'intervention de l'établissement (Impact(s) sur le diplôme de l'INSEP ; détection, formation et perfectionnement des DTN et des autres CTS,...).
- Le séminaire du 30 août 2010 a permis de présenter, dans le détail, et d'échanger de façon approfondie sur l'actualité de l'établissement, les dossiers prioritaires de la direction chargée de la Gestion des Ressources Humaines Matérielles et Financières (DGRHMF), les objectifs et modalités de mise en œuvre d'un (de) diplôme(s) et de master(s) par l'INSEP, la Direction en charge de la coordination des Politiques Sportives (DPS) (composition ; objectifs ; organisation et principales modalités de fonctionnement ; dossiers prioritaires), le réseau national du sport de haut niveau (finalités, organisation et modalités de fonctionnement) et de faire des points budgétaire et financier.

Les comptes-rendus de ces deux séminaires ont été très largement diffusés tant en interne qu'en externe.

2.2 LES RÉUNIONS D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES AVEC LES PERSONNELS

En 2010, deux réunions d'informations et d'échanges avec les personnels ont été organisées (16 février et 30 juin).

La première réunion a été consacrée au :

- Changement de statut de l'établissement - Elections de membres du Conseil d'administration ;
- Projet de revalorisation de la rémunération des agents non-titulaires ;
- Renouvellement des détachements sur emploi de Cadre Supérieur Technique ou Scientifique (CSTS).

Le second temps d'information a eu pour objet de présenter le nouvel organigramme de l'établissement, les directeur(trice)s, leur(s) adjoint(e)(s), ainsi que les responsables des directions, missions et services et d'échanger avec eux (elles).

III. Les dossiers juridiques relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement et le soutien juridique aux autres directions, missions et services

3.1 L'ACTUALISATION DU CONTRAT DE PERFORMANCE DE L'ÉTABLISSEMENT

Le 18 juin 2009, le Conseil d'administration de l'INSEP a adopté le (premier) contrat de Performance 2009-2011 de l'établissement. La mission juridique a, en lien étroit avec les différents services de l'établissement, renseigné les réalisations 2009 et actualisé, en tant que de besoin, les données du contrat.

Le document présenté au Conseil d'Administration, lors de sa séance du 15 avril 2010, permet d'apprécier si les objectifs ont été atteints (ou non ; partiellement ou totalement) et apporte, le cas échéant, les explications pour lesquelles cela n'aurait pas été le cas. Au vu des réalisations, certains objectifs 2010 et 2011 ont, après concertation avec la Direction des sports, été réajustés (à la hausse ou à la baisse).

3.2 LA REFONTE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un nouveau Règlement Intérieur (RI) de l'établissement a été établi en application des dispositions de l'article R.211-6 du Code du Sport. Le Règlement Intérieur a pour objet de fixer les règles incombant à toutes les personnes présentes, de façon permanente ou temporaire au sein de l'INSEP.

Le Règlement Intérieur est complété par des règlements particuliers, notamment par :

- le règlement intérieur de l'internat des mineurs ;
- le règlement des études ;
- le règlement disciplinaire ;
- les règlements spécifiques à certains services (médiathèque, médical,...).

Ce projet a fait l'objet d'une réunion de travail avec les représentants des personnels, le lundi 15 novembre 2010.

Le projet a été adopté par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 6 décembre 2010 après avoir été soumis au Conseil de la vie du sportif et du stagiaire (le 30 juin 2010), ainsi qu'au CTP (18 novembre) et au CHS (18 novembre), chacune de ces instances ayant été amenées à émettre un avis sur les parties relevant de leurs compétences.

3.3 LA FORMALISATION DE CONVENTIONS

Un travail a été réalisé, en lien étroit avec la DirCRID et les services concernés de l'INSEP, pour finaliser des conventions-type utilisées par l'ensemble des services de l'établissement :

- convention pour la mise à disposition d'espaces de l'établissement dans le cadre d'événements privés/sportifs, séminaires ou stages ;
- convention pour tournages et prises de vue.

La mission est, par ailleurs, intervenue en appui aux différentes directions, missions et services de l'INSEP pour finaliser la rédaction de conventions conclues par l'établissement.

3.4 LE SUIVI DES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

La mission a en charge, en lien étroit avec le responsable du service du suivi des pôles, des conditions d'entraînement et de l'encadrement éducatif des sportifs de haut niveau (SSPSHN), le suivi des procédures disciplinaires engagées à l'encontre des sportif(ve)s de haut niveau. La procédure disciplinaire a été reprécisée dans le respect des principes généraux du droit :

- le principe de la légalité de la procédure et des mesures ;
- le principe du contradictoire : la sanction doit se fonder sur des éléments de preuve. La personne incriminée doit pouvoir s'expliquer et ses droits à la défense doivent être respectés ;
- le principe de proportionnalité des sanctions ; les sanctions sont graduées et proportionnelles à l'importance du (des) manquement(s) à la règle ;
- le principe de l'individualisation des sanctions : la sanction est individuelle.

Un bilan des procédures engagées est présenté chaque année au CVSS.

Marine BREVET
Gymnastique artistique
06.04.2001
Panoramic

Direction chargée de la coordination des Politiques Sportives (DPS)

Claude FAUQUET

I. La mise en œuvre des dispositions règlementaires fixant le nouveau cadre

L'article R.211-2, du décret du 25 novembre 2009 (Journal Officiel du 27 novembre 2009) fixe un nouveau cadre d'intervention à l'INSEP : « L'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance participe à la politique nationale de développement des activités physiques et sportives, particulièrement dans le domaine du sport de haut niveau et contribue à la protection de la santé des sportifs et au respect de l'éthique ».

Pour atteindre cet objectif six orientations prioritaires ont été identifiées :

- Le haut niveau et le « double projet » en liaison avec les fédérations sportives,
- Le réseau national du sport de haut niveau,
- La formation de l'encadrement du sport français,
- La délivrance de diplômes et de titres dans le cadre du nouveau statut d'EPSCP,
- La recherche en matière d'activités physiques et de haut niveau,
- Les relations internationales.

II. Un projet et une organisation construits courant 2010

L'organigramme rénové a été adopté par le Conseil d'Administration en sa séance du 15 Avril 2010.

L'année 2010 a été consacrée, s'agissant de la direction en charge de la coordination des politiques sportives (DPS), à la construction d'un projet et à la mise en place corrélative d'une organisation en capacité d'associer effectivement les ressources de l'établissement et de proposer un programme innovant au service de la réussite du sport de haut niveau français pour accompagner les acteurs dans leur projet face aux enjeux et défis actuels.

III. Les principaux éléments de contexte pris en compte

La direction chargée de la coordination des politiques sportives (DPS) a intégré en 2010 les responsabilités et activités de l'ex POP (Préparation Olympique et Paralympique) –instituée en 2005-2006 (pour succéder au GIP SEPO) dans des délais très contraints.

Dans vingt quatre mois, la France dressera le bilan des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres (2012) et s'engagera dans la dernière ligne droite des Jeux de Sotchi (2014).

La « course aux quotas olympiques et paralympiques » s'engage dans un environnement concurrentiel exacerbé qui, de fait, marquera les actions de la DPS dans ses objectifs, sa stratégie, les moyens mobilisés.

La DPS est confrontée à quatre contraintes fortes :

- Le temps d'installation indispensable au sein de l'établissement,
- Le modèle économique à inventer et « faire vivre » dans le cadre du nouveau statut,
- La performance à court terme dans la préparation de Londres (2012),
- La structuration à plus long terme vers Sotchi (2014) et Rio (2016).

Les objectifs, le projet et l'organisation de l'INSEP, ici, ceux déclinés pour la DPS traduisent la mise en cohérence d'une stratégie avec des ambitions, des moyens humains et financiers disponibles. Ce projet a été construit en 2010, en étroite liaison avec le Ministère des Sports et en collaboration avec le CNOSF, les fédérations sportives, les acteurs territoriaux concernés.

IV. Les objectifs de la Direction chargée de la coordination des Politiques Sportives (DPS)

En cohérence avec l'ambition affichée et l'organisation actée, les objectifs fixés par la DPS sont :

- d'accéder aux titres olympiques, paralympiques et mondiaux ;
- de s'adapter à une concurrence internationale exacerbée ;
- de manager les organisations dans des environnements de plus en plus complexes.

V. Les conditions de la réussite

L'INSEP (DPS) a identifié en 2010 les critères de réussite de sa mission au profit des acteurs du sport de haut niveau français :

- être en capacité d'anticiper les évolutions majeures et décisives de l'environnement sportif national et international ;
- être en mesure d'accentuer effectivement la réactivité, afin d'accompagner les DTN et les staffs dans leurs stratégies de réussite au plus haut niveau ;
- contribuer au partage des savoir-faire et des expériences ;
- accompagner, en liaison avec partenaires et DTN, une « population potentiellement médaillable », lors des échéances olympiques et paralympiques ;
- optimiser l'utilisation des ressources allouées au service du projet de performance des DTN, des staffs d'encadrement et des sportifs de haut niveau (formation et accompagnement des acteurs).

VI. Le projet de la Direction chargée de la coordination des Politiques Sportives (DPS)

Répondre à la fois aux exigences du court terme pour structurer à long terme ne peut se concevoir qu'en posant comme nécessaire la production de connaissances en situation.

Le projet de la DPS se décline autour de trois axes stratégiques forts :

- Développer une expertise sur les champs du haut niveau, notamment autour du management dans la complexité.
- Accompagner les projets des acteurs de la performance en privilégiant une culture de projets et d'objectifs.
- Mobiliser et partager davantage les ressources de l'INSEP et du réseau au bénéfice du haut niveau.

Pierre Yves BENY
Gymnastique : Barres paralleles
08.04.2011
Alan Edwards/Actionplus – Panoramic

VII. L'organisation de la Direction chargée de la coordination des Politiques Sportives (DPS)

La DPS a été pensée de manière à coordonner les interventions des missions et des services dits « cœurs de métier », les actions du réseau national du sport de haut niveau, la veille stratégique et l'ISP.

Trois missions, six services et une coordination de l'animation du réseau national du haut niveau composent la DPS :

- La mission d'expertise (MEX),
- La mission d'accompagnement des projets des fédérations et de leur encadrement (MAP),
- La mission sport de haut niveau qui coordonne l'intervention des six services ressources (5 services et 1 institut) :
  - Le service de la formation et de l'accès à l'emploi (SFAE) ;
  - Le service de la formation des cadres supérieurs du sport (SFC2S) ;
  - Le service médical (SM) ;
  - Le service recherche (SR) ;
  - Le service du suivi des pôles, des conditions d'entraînement et de l'encadrement éducatif des sportifs de haut niveau (SSP-SHN) ;
  - L'Institut de Recherche bio-Médicale et d'Epidémiologie du Sport (IRMES).
- La coordination de l'animation du réseau national du sport de haut niveau.

VIII. Le fonctionnement de la Direction chargée de la coordination des Politiques Sportives (DPS)

8.1 LA MISSION EXPERTISE (MEX)

Sa mission principale à court terme porte sur le management à haut niveau. Elle concourt à la définition des préconisations dans sept thématiques (sport de haut niveau féminin, sport de haut niveau et handicap, sports collectifs, sport professionnel, aides individualisées aux sportifs de haut niveau, coopérations inter fédérales, culture de la gagne). L'écoute des DTN, la qualification de leurs sollicitations autour des thèmes structurants, la mobilisation de la mission accompagnement des projets des fédérations (MAP) génèrent de la connaissance en action qui sera réinvestie pour structurer sur le moyen/ long terme, une préparation améliorée des grandes échéances.

Le choix des championnats du monde comme « terrains d'observation privilégiés », les rencontres régulières avec les DTN et leurs staffs sur le sujet de la préparation olympique et paralympique, la qualification des demandes des acteurs au sein de l'établissement,... constituent la « feuille de route » de la mission expertise. Elle s'appuie également dans ses analyses sur le travail de la « cellule de veille stratégique » créée au sein de l'établissement.

8.2 LA MISSION ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES (ET DE LEUR ENCADREMENT [MAP])

Cette mission s'appuie sur les ressources de l'INSEP et du réseau national du sport de haut niveau pour accompagner les fédérations sportives et leur encadrement dans leur volonté d'excellence et de réussite au plus haut niveau.

Elle désigne les chefs de projets. Elle pilote les projets structurants, qualifiés par la mission expertise. Elle met en œuvre un accompagnement de l'encadrement des projets de performance concernés.

8.3 LA MISSION SPORT DE HAUT NIVEAU (MSHN)

Cette mission essentielle pour sa capacité à mobiliser les compétences en interne ainsi que dans le réseau national du sport de haut niveau doit (au-delà de ses compétences actuelles), en permanence être imprégnée de la culture d'exigence du haut niveau et s'inscrire pleinement dans le projet global de réussite du sport de haut niveau français.

8.4 L'ANIMATION DU RÉSEAU NATIONAL DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Coordonnée au niveau de la direction en charge de la coordination des politiques sportives, cette animation doit créer les conditions d'un diagnostic précis des ressources disponibles et de leur mobilisation effective dans le suivi des « médaillables » de Londres (2012) et Sotchi (2014) ainsi que des sportif(ve)s espoirs de Rio (2016).

Cette animation doit aussi structurer les relations entre l'INSEP et l'ensemble des structures du réseau au bénéfice du sport de haut niveau français.

Toure MAMIGNAN et Morgane FRISTOT
Basket-Ball
17-08-2011
INSEP

Coordination du réseau national du sport de haut niveau

Gianni CAPPAÏ et Jean-Michel PINEL

Conformément aux dispositions du décret du 25 novembre 2009, l'INSEP « favorise, par son expertise, la diffusion des bonnes pratiques et contribue au développement cohérent et à la mise en commun de ressources et d'activités au sein d'un réseau national consacré au sport de haut niveau et constitué, notamment, des autres établissements publics nationaux du ministère chargé des sports et des structures regroupées au sein des filières d'accès au sport de haut niveau ».

Le réseau national du sport de haut niveau est constitué :

- de l'INSEP ;
- des seize CREPS (voir liste ci-après) ;
- du campus de l'excellence sportive de Bretagne (GIP) ;
- de trois écoles nationales : l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN) situé à Saint-Pierre de Quiberon (Morbihan) ; l'École Nationale des Sports de Montagne (ENSM), comprenant l'ENSA à Chamonix et le Centre National de Ski Nordique de Prémanon ; et l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE), regroupant les Haras nationaux et l'École Nationale d'Équitation ;
- des structures hors pôles intégrées dans les Parcours de l'Excellence Sportive (PES) (clubs, centres de formation de clubs professionnels, structures familiales).

L'INSEP est, à la fois, **« tête de réseau »** et **« centre [de] ressources »**. De ce fait, il impulse et coordonne les projets et les actions, favorise les synergies, et facilite les mutualisations dans l'ensemble des domaines touchant au sport de haut niveau, en particulier dans la préparation des épreuves internationales de référence.

L'ambition de l'INSEP se décline selon trois axes majeurs : une meilleure prise en compte de la problématique du **management** dans les environnements complexes auxquels sont confrontés les DTN et leurs staffs ; la volonté, partagée avec l'ensemble des composantes du réseau national, d'**accompagner** les acteurs de la performance ; le souci constant d'œuvrer au **partage** et à la mutualisation optimale des savoirs et des compétences qui sont des facilitateurs et des accélérateurs de performance.

L'objectif affiché est le suivant : diffuser et partager une « culture de l'excellence » autour de ces trois grands axes, au sein des établissements publics nationaux ainsi que de l'ensemble des fédérations sportives.

Les deux finalités du réseau sont :

- Une **finalité « performante »** à court terme : l'accompagnement des DTN dans la perspective des Jeux de Londres 2012 et la mobilisation des ressources du réseau pour les médaillés potentiels (objectif : 14 médailles d'or aux Jeux Olympiques et 16 médailles d'or aux Jeux Paralympiques) ;
- Une **finalité « structurante »** à moyen et long termes : l'accompagnement de l'encadrement des meilleurs potentiels (aujourd'hui en listes « jeunes ») dans la perspective des Jeux de Sotchi 2014 et surtout de Rio 2016.

La **coordination du réseau national** est assurée par deux chargés de mission (messieurs Gianni CAPPAI et Jean-Michel PINEL), placé sous l'autorité du directeur général adjoint en charge de la coordination des politiques, Claude FAUQUET.

Liste des CREPS

CREPS	Alsace (STRASBOURG)
CREPS	Antilles Guyane (POINTE À PITRE)
CREPS	Aquitaine (BORDEAUX)
CREPS	Auvergne (VICHY)
CREPS	Bourgogne (DIJON)
CREPS	Centre (BOURGES)
CREPS	Champagne Ardenne (REIMS)
CREPS	Ile-de France (CHÂTENAY-MALABRY)
CREPS	Languedoc Roussillon (MONTPELLIER)
CREPS	Lorraine (NANCY)
CREPS	Midi-Pyrénées (TOULOUSE)
CREPS	Nord (WATTIGNIES)
CREPS	Sud-Est
CREPS	Pays de la Loire (NANTES)
CREPS	Poitou-Charentes (POITIERS)
CREPS	Réunion

Liste des écoles nationales

École Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN)
École Nationale des Sports de Montagne (ENSM)
Institut National du Cheval et de l'Équitation (IFCE)

Un campus de l'excellence sportive

Campus de l'Excellence Sportive de Bretagne (Groupement d'Intérêt Public – GIP)

LA DÉMARCHE – LES ACTIONS

L'année 2010 a été, d'une part, celle de l'organisation interne pour prendre en compte les missions confiées à l'établissement en la matière, et, d'autre part, celle de l'installation institutionnelle du fonctionnement du réseau.

L'impulsion d'une « dynamique réseau » au sein des services de l'INSEP

La finalité performante du réseau, avec les Jeux de Londres (2012) en ligne de mire, suppose une articulation efficace avec la **Mission Expertise (MEX)**. Les sportifs(ves) de haut niveau « potentiellement médaillables » en 2012 constituent, en effet, le « cœur de cible » des interventions du réseau, tout particulièrement les SHN s'entraînant au sein de structures situées « hors établissement ». Le travail des « référents fédération » de la MEX auprès des DTN de chaque discipline a été défini dans la perspective du suivi de l'accompagnement des staffs des « médaillables potentiels », dès le début 2011.

L'articulation de l'animation du réseau national du sport de haut niveau avec la **Mission Accompagnement (MAP)** a été définie de la façon suivante :

- Mobilisation des ressources du réseau (dans les établissements et autour, dans les fédérations, etc...) pour apporter des réponses collectives aux problématiques traitées par la MAP sur la performance de haut niveau ;
- Appel à contributions et à participation des fédérations sportives et des établissements en vue de partager expériences innovantes et « meilleures pratiques » dans le cadre des Entretiens de l'INSEP ;
- Mobilisation des ressources humaines et de l'expertise de la MAP dans le cadre de l'accompagnement des meilleurs potentiels olympiques.

Les (6) services constitutifs de la **Mission sport de haut niveau (MSHN)** ont intégré la « dynamique » réseau dans leurs actions en :

- désignant en leur sein un(e) « référent(e) réseau » ;
- établissant des pistes de travail à partager avec les établissements du réseau, dans le cadre des axes définis avec les directeurs de CREPS et d'écoles nationales (voir infra).

La création et l'impulsion d'une collaboration institutionnelle au sein du réseau national du sport de haut niveau

Deux temps forts ont permis de poser le cadre institutionnel du réseau national et de définir ses axes de travail prioritaires : la création et l'installation du comité d'animation du réseau le 26 novembre 2010, la journée de travail « réseau » avec les chefs d'établissement le 1er décembre 2010.

L'INSTALLATION DU COMITÉ D'ANIMATION DU RÉSEAU NATIONAL

Afin de disposer d'un espace d'échanges sur les orientations du réseau et de faciliter la **concertation opérationnelle**, en vue de l'accompagnement des acteurs de terrain dans l'optimisation de la performance, a été mis en place un comité d'animation du réseau.

Il est composé, outre l'INSEP (Direction Générale, Directeur Général Adjoint chargé de la Direction des Politiques Sportives), de représentants de la Direction des sports–ministère des sports, du Comité national Olympique et sportif français, du Conseil permanent des chefs d'établissement, de l'Inspection générale de la jeunesse et des sports et d'un directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Cette réunion d'installation a permis de définir les conditions opérationnelles de la **complémentarité entre la Direction des sports et l'INSEP** : la Direction des sports–ministère des sports, autorité de tutelle, assure le **pilotage stratégique**, sur le plan institutionnel, administratif et régalien, du réseau. Particulièrement, à travers le suivi des contrats de performance des établissements, du dialogue de gestion et de la validation des parcours de l'excellence sportive.

L'INSEP a, pour sa part, vocation à animer le **réseau sur le plan technique et opérationnel**, en vue de l'optimisation de la préparation des « meilleurs potentiels olympiques et paralympiques », à travers :

- le partage et la diffusion d'une **culture de la performance et de l'excellence** ;
- l'**identification des besoins** et des attentes des acteurs ;
- l'identification des besoins et la mobilisation des ressources du réseau au bénéfice du haut niveau afin de constituer le **« centre-ressources du réseau »**.

LA JOURNÉE DE TRAVAIL DU 1ER DÉCEMBRE 2010 AVEC LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT (ECOLES NATIONALES ET CREPS)

Le regroupement des chefs d'établissement (EN, CREPS), organisé à l'INSEP du 30 novembre au 2 décembre 2010, par le Conseil permanent des chefs d'établissement (CPCE), a permis de consacrer une journée entière, celle du 1er décembre, à une réflexion et à des échanges portant sur **la performance humaine de haut niveau** et aux modalités de sa mise en œuvre dans le cadre du réseau national. Cette journée a constitué un moment important de partage collectif en termes de performance de haut niveau et de « culture de l'excellence ».

Lors de cette journée a été décidée la désignation par le directeur, au sein de chaque établissement, d'un **« référent réseau »**, appelé à être la personne-ressources pour le suivi et l'accompagnement des demandes relatives aux sportif(ve)s de haut niveau à « très forts potentiels olympiques (TFPO) » (s'entraînant en établissement et en dehors). Son objectif principal est de contribuer et veiller à ce que les athlètes ayant les meilleures chances de médailles bénéficient de conditions optimales d'accompagnement dans leur préparation olympique.

Ses missions seront, notamment, les suivantes :

- Être l'interlocuteur opérationnel des services de l'INSEP et des autres établissements sur tous les sujets relatifs à la performance et à l'excellence sportive (relais des informations au sein de l'établissement, remontée des demandes et besoins locaux, identification des ressources locales, etc...) ;
- Etre l'interlocuteur local et accompagner les acteurs de la performance sur « le chemin de la performance » : écoute / expertise des demandes / conseil / services adaptés... ;
- Contribuer à la mobilisation, l'optimisation et la coordination des ressources locales (en lien avec les « correspondants haut niveau » des DRJSCS et les acteurs locaux) ;
- Collaborer à l'évolution des structures du haut niveau en France et du management des acteurs de la performance, en vue de la préparation des Jeux de Sotchi (2014) et Rio (2016).

Lors de cette journée, ont, également, été définis les axes de travail prioritaires du réseau national, à savoir :

- L'**identification et la valorisation des ressources** du réseau national (humaines et matérielles, identifiables donc mobilisables) : la « cartographie des ressources » ;
- L'accompagnement du **projet de performance** des SHN ;
- Le **suivi du parcours des SHN** (sportif, social, éducatif, médical...).
- Le **modèle économique** du réseau ;
- L'homogénéisation de l'**outil de la FOAD** ;
- La **masterisation** (et son impact sur le professorat de sport) ;

L'année 2011 verra la déclinaison opérationnelle des actions prioritaires de ce réseau, dans la meilleure complémentarité possible entre services concernés de la Direction des sports (Ministère des Sports) et de l'INSEP, au service des acteurs de la performance de haut niveau.

Mission Expertise (MEX)

Michel SICARD

I. DEFINITION DE LA MISSION

1.1 LA STRUCTURE

La Mission Expertise (MEX) est composée d'un chef de mission et de 8 collaborateurs affectés selon leurs compétences :

- Michel Sicard : Chef de la mission
- Patrice Gerges : Chargé de mission « Haut niveau et Handicap »
- Dominique Delon : Chargé de mission « Sports collectifs »
- Monique Amiaud : Chargée de mission « Sport au féminin », veille, « Lutte contre les discriminations dans le sport » et notamment « Lutte contre l'Homophobie dans le sport »
- Patrick Rosso : Chargé de mission « haut niveau »
- Lionel Lacaze : Chargé de mission « haut niveau »
- Jean-Paul Badosa : Chargé de mission « sports d'hiver » (prise de fonctions en mai 2011)
- Philippe Fleurance : Etudes Ingénierie Innovation
- Sylvie Perez : Etudes Ingénierie Innovation

1.2 LA CIBLE

Les 26 fédérations olympiques des sports d'été, les 3 fédérations olympiques des sports d'hiver, la fédération française handisport, la fédération française du sport adapté, la fédération française de rugby à VII et la fédération française de golf dont les épreuves seront au programme des JO de Rio en 2016, les 25 fédérations reconnues de haut niveau et la fédération française du sport universitaire.

Amélie CAZE
Pentathlon Moderne
04.09.2010
Panoramic

II. LES MISSIONS

Assurer, en relation avec la Direction des Sports du Ministère des Sports, le Comité Paralympique et Sportif Français et le Comité National Olympique et Sportif Français, un travail permanent de veille stratégique et d'analyse, assorti de préconisations sur les réalités et les évolutions de la performance sportive en particulier au plan international. La Mission Expertise s'appuie sur les connaissances des personnels de l'INSEP, leur expertise ainsi que sur des outils spécifiques. La Mision Expertise produit des bilans et des analyses.

Elle intervient pour :

- Expertiser les demandes structurantes des fédérations en les qualifiant, les transformant en objectifs de réalisation avant de les confier à la mission accompagnement des fédérations pour intervention.
- Faire émerger, suite aux entretiens individuels effectués avec les DTN, des problématiques transversales et y apporter des réponses concrètes et adaptées.
- Expertiser les projets fédéraux des fédérations en étroite collaboration avec la direction des sports pour mieux connaître leur modèle économique. Les temps consacrés à l'élaboration des conventions d'objectifs pourront être des moments privilégiés.
- Partager avec les directions techniques nationales les stratégies de préparation des jeux Olympiques et Paralympiques de Londres en 2012.
- Accompagner les stratégies d'accès à la haute performance pour qu'elles se transforment en une véritable « culture de la gagne». Pour assurer cette transformation, la Mission de l'Expertise agit sur et pour:
  - une optimisation du management des organisations, posées par les DTN, dans un environnement de plus en plus complexe,
  - un meilleur accompagnement des acteurs,
  - un partage des expériences à l'occasion de séminaires, stages...
- Réaliser des missions d'observation lors de stages et/ou compétitions de référence.
- Créer une cellule de débriefing des épreuves de référence au service des fédérations sportives.

III. ACTIVITES 2010 DE LA MISSION EXPERTISE

Les mois de juin et d'août 2010 ont été consacrés au recrutement des chargés de mission. Ces derniers, pour la plus grande partie, ont été nommés à compter du 1er septembre 2010.

3.1 ATTRIBUER UN(E) RÉFÉRENT(E) CHARGÉ(E) DE MISSION À CHAQUE FÉDÉRATION

FEDERATIONS OLYMPIQUES	REFERENT(E)S
ATHLETISME	GERGES Patrice
AVIRON	AMIAUD Monique
BADMINTON	COL-PRADIER Christelle
BASKET-BALL	DELON Dominique
BOXE	BRESOLIN Max
CANOE-KAYAK	DELON Dominique
CYCLISME	SICARD Michel
EQUITATION	LACAZE Lionel
ESCRIME	ROSSO Patrick
FOOTBALL	DELON Dominique
SKI & SPORTS DE GLACE	BADOSA Jean-Paul
GOLF	PINEL Jean-Michel
GYMNASTIQUE	AMIAUD Monique
HALTEROPHILIE	LACAZE Lionel
HANDBALL	DELON Dominique
HANDISPORT (été & hiver)	GERGES Patrice
HOCKEY SUR GAZON	DELON Dominique
JUDO	SICARD Michel
LUTTE	ROSSO Patrick
NATATION	SICARD Michel
PENTATHLON MODERNE	AMIAUD Monique
RUGBY	DELON Dominique
SPORT ADAPTE	GERGES Patrice
TÆKWONDO	ROSSO Patrick
TENNIS	AMIAUD Monique
TENNIS DE TABLE	COL-PRADIER Christèle
TIR	AMIAUD Monique
TIR A L'ARC	ROSSO Patrick
TRIATHLON	PINEL Jean-Michel
VOILE	BRESOLIN Max
VOLLEY-BALL	DELON Dominique
HOCKEY SUR GLACE	DELON Dominique

FEDERATIONS RECONNUES DE HAUT NIVEAU	REFERENT(E)S
AERONAUTIQUE	
BILLARD	
BOWLING & SPORTS DE QUILLES	
BASEBALL	
COURSE D'ORIENTATION	
ETUDES ET SPORTS SOUS MARINS	
FOOTBALL AMERICAIN	
KARATE & D.A	
MONTAGNE ET ESCALADE	
MOTOCYCLISME	
PARACHUTISME	
PELOTE BASQUE	
PETANQUE	LACAZE Lionel
ROLLER SKATING	
RUGBY XIII	
SAUVETAGE ET SECOURISME	
SAVATE BOXE FRANCAISE	
SKI NAUTIQUE	
SPORT AUTOMOBILE	
SPORT BOULES	
SQUASH	
SURF	
VOL A VOILE	
VOL LIBRE	
WUSHU	
FFSU	AVANZINI Gilbert
UNSS	

3.2 PARTAGER LE SENS DE LA MISSION DE « RÉFÉRENT » AU SEIN DES FÉDÉRATIONS

Douze réunions de la mission expertise ont été organisées pour faire émerger des questionnements autour :

- d'une vision de la performance humaine de haut niveau,
- d'un cadre éthique qui peut créer les conditions de la confiance pour un accompagnement sans jamais supplanter les acteurs,
- du rôle et de la place du référent lorsqu'il accompagne une fédération à l'occasion d'une épreuve de référence.

3.3 PRÉSENTER LE PROJET DE LA MISSION AUPRÈS :

- des services de la mission sport de haut niveau,
- de 16 pôles France présents à l'INSEP (sur les 27),
- du CREPS PACA.

3.4 INTERVENIR AUPRÈS DES FÉDÉRATIONS

PARTAGER LA STRATÉGIE LONDRES 2012 AVEC LES DTN ET LEUR STAFF

21 fédérations olympiques ont été reçues pour partager avec la mission expertise leur projet olympique.

A l'issue de ces échanges 3 demandes transversales ont été exprimées ou ont émergé à l'occasion des échanges :

- les problématiques de nutrition, notamment pour les sports à catégories de poids,
- la préparation physique et la récupération,
- le management des staffs ou des sportifs de haut niveau qui évoluent dans des environnements de plus en plus complexes.

OBSERVER DES FÉDÉRATIONS LORS DES ÉPREUVES DE RÉFÉRENCE

9 référents de fédérations ont accompagné les délégations françaises à l'occasion de championnats du Monde ou championnats d'Europe. Ces observations ont permis de participer à un partage d'expérience avec certains directeurs techniques nationaux.

Pour compléter ces travaux la mission expertise a mis en place une cellule de débriefing interne pour partager ces retours d'expériences.

ORGANISER UN SÉMINAIRE AVEC LES DTN

Suite aux résultats obtenus cette année par un nombre élevé d'athlètes à l'occasion des épreuves de référence, la mission expertise a souhaité organiser un séminaire pour échanger et partager avec les DTN des fédérations olympiques. Le sujet retenu pour les débats : « Comment passer d'un management de challenger à un management de favori en situation olympique et paralympique ? ». Ce séminaire a réuni 19 DTN sur 33 les 24 et 25 novembre.

ECHANGER AUTOUR DE LA PERFORMANCE À L'OCCASION D'UN SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU POUR DEUX FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES

PARTAGER DES PROBLÉMATIQUES, DES ANALYSES ET DES PRÉCONISATIONS

Un lieu d'écoute a été créé pour permettre aux DTN et leurs staffs d'échanger autour des problématiques en lien avec la performance.

3.5 AGIR EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION DES SPORTS ET LE CNOSF

ASSURER LE PILOTAGE ET/OU L'EXPERTISE DE COMMANDES TRANSVERSALES EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU SPORT DE HAUT NIVEAU, CONCERNANT

- Le sport professionnel et les sports collectifs,
- Le sport et la femme,
- La « culture de la gagne » (et gagner en position de favori),
- Le sport de haut niveau et le(s) handicap(s),
- Les dispositifs d'aides individuelles en faveur des sportifs « médaillables » à un voire deux ans des jeux Olympiques,
- Le renforcement des coopérations interdisciplinaires.

PARTICIPER AU GROUPE DE PILOTAGE DES JO DE LONDRES

Quatre réunions ont été organisées par le CNOSF pour échanger, réfléchir et proposer une organisation au service des staffs des fédérations.

3.6 METTRE EN PLACE UNE FORMATION PRÉPARANT DES CADRES SUPÉRIEURS DU SPORT - TRAJECTOIRE MANAGER SPORT (TMS)

- Valider les référentiels (professionnels et compétences) relatifs à l'ingénierie formation du TMS,
- Elaborer l'ingénierie de formation reposant sur un ruban pédagogique de 8 modules de 3 jours.
- Module d'entrée :
  - Comprendre la performance humaine de haut niveau
  - Comprendre le métier de manager dans ses différentes dimensions.
- Module 2 - Le manager créateur de son monde propre.
- Module 3 - Le manager et ses responsabilités en action collective.
- Module 4 - Manager dans la contingence au sein d'un collectif hétérogène.
- Module 5 - Apprendre à oser, à utiliser les opportunités et à avoir de la chance
- Module 6 - Le manager réflexif, la médiation et l'usage de soi.
- Module 7 - Du contrôle de gestion à l'intelligence stratégique en gestion.
- Module de synthèse : La conduite de projet(s) complexe(s).
- Promouvoir la formation à partir de différentes présentations et de partages avec les acteurs concernés (As DTN, Direction des Sports, CNOSF) et production de supports de communication.

Gwladys EPANGUE
Tækwondo : - 67 kg
22.08.2008
Panoramic

IV. DPS : Mission Expertise

LA MISE EN ŒUVRE DE L'OUTIL RETRO PLANNING DES JO LONDRES 2012

Le **« rétro planning des JO de Londres 2012 »** est un outil conçu en 2010 par la Direction des Politiques Sportives (DPS) (Mission Expertise en lien étroit avec le Service de la Formation et de l'Accès à l'Emploi (SFAE) - Unité de développement numérique), qui permettra (par sa mise en œuvre opérationnelle en 2011 puis en 2012) :

- aux DTN de planifier toutes les tâches nécessaires à une bonne organisation et préparation en amont des JO : établissement d'une liste des sportifs médaillables, de critères de sélection, des calendriers des épreuves de références, du suivi des quotas olympiques, des lieux et dates des stages de la prépartion terminale, des modalités d'organisation au cours des JO...
- de partager et d'interagir avec les partenaires que sont le CNOSF, le Ministère des Sports et l'INSEP autour de toutes ces informations et ainsi de ne jamais demander deux fois de suite la même information à une fédération,
- de laisser une trace, une mémoire de cette organisation afin qu'elle puisse servir de base , avec des adaptations, pour les jeux Paralympiques de Londres, les JO d'hiver de Sotchi en 2014, les JO de Rio 2016.

Cet outil regroupe, matérialise et synthétise l'ensemble des actions menées par les différents acteurs concernés par la préparation des Jeux Olympiques de Londres (2012).

Mission Accompagnement des Projets des fédérations (et de leur encadrement) [MAP]

Gilbert AVANZINI

I. Eléments de contexte

La Mission Accompagnement des Projets des fédérations (et de leur encadrement) (MAP) a été créée au titre de la restructuration de l'INSEP intervenue en application des dispositions du décret du 25 novembre 2009, en avril 2010. Elle est l'une des trois missions constitutives de la Direction chargée de la coordination des Politiques Sportive (DPS) de l'INSEP. Elle compte en 2010, 7,5 agents pour un effectif prévisionnel de 8,5 ETP (1 poste reste à pourvoir) : un chef de mission, cinq chefs de projets, 1 enseignant en anglais et 1/2 ETP d'assistante. L'équipe qui a œuvré en 2010 est en place depuis le 1er octobre 2010, elle est composée d'agents ayant des spécialités différentes (scientifique, formation, accompagnement de projet, enseignant) ; 3 sont placés sur statut de CSTS. Cette diversité des profils est un atout.

II. Position

La MAP se situe « entre » 2 missions, la Mission expertise (MEX) qui est au contact des fédérations sportives, la Mission Sport de Haut Niveau (MSHN) dont les 169 ETP constituent les « ressources opérationnelles » de l'INSEP, réparties en 6 services. La MAP appréhende à titre prioritaire deux types de projets : ceux qui émanent des fédérations et qui sont préalablement qualifiés par la MEX, et ceux qui ne relèvent pas des fédérations (autosaisine, ou demandes internes INSEP, par exemple) et qui, notamment, présentent une caractéristique transversale aux services de la MSHN. Les projets sont conduits par les chefs de projets dans une démarche finalisée située dans un calendrier précis. La MAP a la possibilité de confier la direction de projets à des ressources de la MSHN, en accord avec le chef de la MSHN. Elle peut également être sollicitée par la MSHN et/ou la MEX pour des problématiques spécifiques. Elle privilégie le recours aux ressources de l'INSEP ou du réseau, mais peut, ponctuellement, faire appel à des ressources externes, privées pour mener à bien les objectifs assignés.

Nicolas Lopez
Escrime : sabre
12.08.2008
Panoramic

III. Equipe de la MAP

Christèle COL PRADIER : Référente MEX sur 2 fédérations, chargée d'une thématique transversale en lien avec la Direction des Sports : les « aides personnalisées », concourt à la réflexion sur le modèle économique.

Gisèle DI GIACOMO : assure la continuité du projet TESS, est chargée du projet capitalisation et mutualisation des connaissances des entraîneur(e)s.

Jérôme DREYFUS et Marc ITEMAN assurent la continuité du Dispositif d'Accompagnement Individualisé (DAI). Ils sont également engagés dans des actions d'acculturation des différents services de l'INSEP au projet de performance.

Didier SEYFRIED est en charge d'actions de veille et d'accompagnement de projets à caractère technologique. Il assure, en outre, la continuité d'actions de recherche engagées avec le Service Recherche de la MSHN.

Rodney KIRKPATRICK, enseignant en anglais, est chargé d'assurer la formation des référents MEX ainsi que, en tant que de besoin, de responsables de fédérations qui en expriment la demande.

IV. Projets conduits

Le dernier trimestre 2010 a été un temps important pour la constitution de l'équipe, initialement recrutée avec des valences qui pour certaines ont dû être repensées, pour prendre en charge le projet de l'INSEP (DPS). Elle s'est notamment organisée autour des 3 lignes de force : Manager / Accompagner / Partager, alors qu'elle aurait pu s'apprêter, initialement, à un fonctionnement par objectif(s) thématique(s).

Des process ont été mis en place pour inviter les acteurs du sport de haut niveau à transmettre leurs demandes par l'intermédiaire du DTN qui lui-même venait les exposer à la MEX. Ce temps de calage a été très structurant pour l'organisation.

Les actions 2010 visent, d'une part, à accompagner les projets des fédérations lorsqu'ils ont un caractère transversal en regard des ressources, et, d'autre part à accompagner l'évolution des services de l'INSEP pour répondre aux problématiques des fédérations en matière de sport de haut niveau. L'objectif d'acculturation des services de l'INSEP est conçu comme étape structurante pour accompagner efficacement les projets des fédérations.

Sophie DODEMONT
Tir à l'arc
09.08.2008
Panoramic

PROJETS ENGAGES EN 2010

NATURE DU PROJET / CATÉGORIES	DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET
THEMATIQUES TRANSVERSALES	Mission Accompagnement des Projets des fédérations
GESTION DES BLESSES A L'INSEP GROUPES THEMATIQUES TRANSVERSAUX	A la suite du projet « Blessures en Athlétisme/INSEP » (BAI), un travail a été mené avec les responsables des services de la MSHN pour optimiser la prise en compte et la gestion des blessé(e)s.
SUIVI BIOLOGIQUE DE L'ENTRAINEMENT	Différents pôles France travaillent sur des marqueurs de fatigue. La MAP a initié une réflexion sur ce sujet et encourage les collaborations avec des laboratoires implantés sur le territoire national (réseau national du sport de haut niveau).
PARTAGE DE CONNAISSANCES	
ENTRETIEN INSEP BLESSURE PREPARATION	Suite au projet « Blessures en Athlétisme/INSEP » (BAI), la MAP travaille, dans le prolongement de cette étude, à la tenue d'un « Entretien de l'INSEP » sur le thème de la Blessure en sport de haut niveau.
MATINALES DE LA DPS	La MAP prépare un espace d'échanges entre DTN sur des thématiques « ciblées ».
STRUCTURATION INSEP	
DAI (Dispositif d'Accompagnement Individualisé) QUESTION DE SON ELARGISSEMENT ET RATTACHEMENT	Le DAI se centre sur le projet de performance des Forts Potentiels Olympiques (FPO). L'objectif est qu'il puisse progressivement, bénéficier à des athlètes FPO situés hors de l'enceinte de l'INSEP (via notamment le réseau du sport de haut niveau).
COMMISSION D'ADMISSION (CAdm)	Plusieurs services de la MSHN collaborent pour mieux structurer la CAdm. Cette volonté coïncide avec celle des partenaires fédéraux.
MODELE ECONOMIQUE DES SERVICES DE L'INSEP	La situation actuelle amène à étudier et (re)penser le modèle économique des services proposés par l'INSEP. Ce projet est piloté par le Directeur Général. La MAP y apporte son concours.
UTILISATION DE LA VEILLE SUR LES BLESSURES	La MAP sollicite la veille pour une analyse des productions et initiatives sur les blessures en sport, dans le cadre du BAI (cf. supra).
PROJET « RECONSTRUCTION DU CENTRE AQUATIQUE EMILE SCHOEBEL DE L'INSEP »	Participation d'un chef de projet, compte tenu de ses compétences, au projet de reconstruction du centre aquatique Emile Schoebel. Il s'agit, pour lui, notamment d'identifier les besoins techniques.
ACCOMPAGNEMENT ACTEURS	
ACCOMPAGNEMENT D'UN DTN	La MAP intervient en conseil et accompagnement de l'action de l'actuel DTN.
ACCOMPAGNEMENT FPO HALTEROPHILIE	Conduite d'une action d'accompagnement au bénéfice d'un athlète FPO et de son staff, à la suite d'une demande exprimée par le DTN expertisée par la MEX.
ACCOMPAGNEMENT D'UN COUPLE ENTR/ATHLETE ATHLETISME MARCHE SPORTIVE (Fort Potentiel Jeune -FPJ)	Conduite d'une action d'accompagnement d'un entraîneur et d'un athlète FPJ, à la suite d'une demande acceptée par le DTN et expertisée par la MEX.
ACCOMPAGNEMENT PROJETS FEDERAUX	
CAMERA RAPIDE 1000IM/SEC TIR A L'ARC	Expertise et accompagnement de la demande d'achat d'un matériel destiné à optimiser le rendement des tireurs FPO. La question de la mutualisation des moyens a été appréhendée et a conduit à un partenariat d'achat avec la FFTA.
OUTIL CAHIER ENTRAINEMENT INFORMATISE TIR A L'ARC	Un entraîneur a formulé le souhait de pouvoir suivre les performances de ses tireurs à l'aide d'un système à distance, informatisé. La MAP en collaboration avec le SIBT a apporté une solution adaptée à cette problématique.
BLESSURE ATHLETISME INSEP (FFA)	A la suite des Cht. Europe d'athlétisme, le DTN de la FFA a fait le constat d'une défaillance d'athlètes de l'INSEP pour des raisons de blessures. Il a saisi l'INSEP. La MAP a été chargée du projet. Une enquête a été menée auprès des acteurs et des services concernés. Un rapport a été établi. Il met en exergue des pistes d'analyse, aujourd'hui soumises à la FFA.
ACCOMPAGNEMENT DES DNA + ENTRAINEUR(E)S FFSU / UNIVERSIADES ETE	La FFSU a sollicité les services de l'INSEP afin d'optimiser les capacités de management de ses cadres. La MAP a été chargée de l'étude de faisabilité.

Mission Sport de Haut Niveau (MSHN)

Michel GODARD

I. La mission « Sport de haut niveau » est constituée

du service de la formation et de l'accès à l'emploi (SFAE) ;

du service de la formation des cadres supérieurs du sport (SFCSS) ;

du service médical (SM) ;

du service de la recherche (SR) ;

du service du suivi des pôles, des conditions d'entraînement et du suivi éducatif des sportifs (ves) de haut niveau (SSP-SHN) ;

de l'institut de recherche bio-médicale et d'épidémiologie du sport (IRMES).

II. Son ambition

Etre au service du projet de performance du (de la) sportif(ve) de haut niveau : projet de gagner/remporter une médaille olympique, mondiale ou européenne, dans le respect très strict de l'éthique sportive et de la préparation d'une insertion professionnelle réussie.

Quatre questions sont identifiées. Elles doivent structurer et « alimenter » la réflexion et la finalisation d'objectifs stratégiques et opérationnels des services qui constituent la mission :

Comment les services de l'INSEP peuvent-ils mieux prendre en compte les contraintes/exigences relatives au projet de performance des SHN et, tout particulièrement de celles et ceux à fort potentiel Olympique ?

Comment les services de l'INSEP peuvent-ils être mieux organisés pour répondre aux projets des fédérations sportives ?

Quelle vision à 3/5 ans les services de l'INSEP peuvent-ils avoir de l'évolution de leurs activités professionnelles au regard de la concurrence internationale ?

Quel modèle économique pour développer et pérenniser les activités de la mission au service du sport de haut niveau ?

III. Les objectifs prioritaires du chef de la mission sport de haut niveau

Partager et s'approprier, avec les services, le sens, les objectifs et la cohérence du projet de l'INSEP dans un contexte nouveau (INSEP/EPSCP [nouvel organigramme et instances nouvelles], projet de l'INSEP pour le sport français, INSEP - centre (de) ressources, nouvel environnement professionnel notamment Universitaire, création du réseau national du sport de haut niveau, développement des ressources propres, ...).

Accompagner les responsables de service dans l'optimisation de l'organisation et du fonctionnement de leurs services, en recherchant, notamment, une valorisation des initiatives.

Manager les services, afin que ceux-ci prennent mieux en compte les projets des fédérations sportives et leurs spécificités pour innover, expérimenter et ainsi adapter leurs réponses (ou créer les conditions de réponse) aux contraintes du projet de performance des sportifs (ves) de haut niveau et à un environnement concurrentiel international fort.

IV. Les principales actions engagées depuis l'été 2010

Rédaction, pour chaque service, d'un projet à 3 ans qui s'inscrit pleinement dans le sens, les objectifs et la cohérence du projet de l'INSEP, création du réseau national du sport de haut niveau et recherche de ressources propres.

Mise en place de rendez-vous de travail avec les DTN des fédérations sportives, les responsables des pôles France afin que chaque chef de service et son adjoint puissent, d'une part, faire l'état des coopérations existantes avec cette fédération sportive et d'autre part, s'approprient le projet de la fédération sportive concernée (ex de la lutte, du tennis de table, de l'escrime).

Création, en liaison avec le Service de la Formation et de l'Accès à l'Emploi (SFAE), d'un Master s'inscrivant dans une architecture globale de formation de niveau 1 actuelle (ECTS), préparant, certes, au concours du professorat de sport rénové, mais aussi, et beaucoup plus largement, aux activités professionnelles liées au sport de haut niveau dans le secteur public et/ou privé.

Finalisation d'une application permettant d'extraire les données de différentes bases qui, automatiquement, de façon cyclique, s'enrichira des informations issues d'autres bases de données existantes (bases satellites) : résultats sportifs, suivi de l'entraînement, suivi socioprofessionnel, suivi médical, suivi de la nutrition, présences au sein du service MAPI (médiathèque...) ... Ainsi pourront être réalisées les recherches nécessitant des données/informations croisées et notamment les études épidémiologiques initiées par l'IRMES. Elle sera, à terme, étendue au réseau national du sport de haut niveau.

Développement des ressources propres à partir des principales questions suivantes : de quel modèle économique relève le projet engagé ? Quels secteurs de développement nouveaux peuvent être explorés pour développer des recettes (après benchmark) ? Quels partenariats publics et/ou privés identifiés pour développer des ressources propres ? Comment diminuer dépenses et/ou mieux négocier achats et/ou mieux optimiser moyens humains et financiers mis à disposition ?

V. Evaluation

L'EFFICACITÉ DE LA MISSION SERA NOTAMMENT APPRÉCIÉE ET ÉVALUÉE SUR :

sa capacité à mobiliser les expertises et les ressources afin d'apporter une réponse adaptée aux exigences du sport de haut niveau et notamment des fédérations sportives,

sa capacité à être réactive et à apporter des réponses précises et opérationnelles aux questions posées dans des temporalités (très) contraintes,

sa capacité à anticiper, innover et à produire pour l'avenir,

au total, sa capacité à apporter de la valeur ajoutée.

Damien ELOI
Tennis de table
2004
Panoramic

Service du Suivi des Pôles, des conditions d'entraînement et de l'encadrement éducatif des Sportif(ve)s de Haut Niveau (SSP-SHN)

Jean-Claude VOLLMER

I. Les résultats sportifs marquants de l'INSEP en 2010

1.1 LES RÉSULTATS AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

LES CHAMPION(NE)S DU MONDE INDIVIDUEL(LE)S : (9)

Baugé Grégory : cyclisme sur piste (vitesse individuelle) [olympique]

Bouhail Thomas : gymnastique (saut de cheval) [olympique]

Cazé Amélie : pentathlon moderne [olympique]

Decosse Lucie : judo (- de 70 kgs) [olympique]

Estanguet Tony : canoë monoplace [olympique]

Henry Josselin : tir carabine 300 m standard [non olympique]

Nisima Maureen : escrime – épée [olympique]

Riner Teddy : judo (+ de 100 kgs) [olympique]

Tamgho Teddy : athlétisme (triple saut indoor) [olympique]

LES VICE-CHAMPION(NE)S DU MONDE INDIVIDUEL(LE)S : (5)

D'Almeida Mickaël : cyclisme sur piste (kilomètre) [non olympique]

Grumier Gauthier : escrime - épée [olympique]

Riner Teddy : judo (toutes catégories) [non olympique]

Sauveplane Valérian : tir carabine 50 m, 60 balles couché [olympique]

Simart Thomas : C1 200 M [olympique]

LES MÉDAILLÉ(E) S DE BRONZE INDIVIDUEL(LE)S : (7)

Bataille Mathieu : judo (+ 100 kg) [olympique]

Fabre Thierry : judo (- 100 kg) [olympique]

Gomis Anna : lutte 55 kg [olympique]

Henry Josselin : tir (300 m 3x40) [non olympique]

Korwal Laïc : judo (-66 kg) [olympique]

Lucenay Jean Michel : épée [olympique]

Pervis François : cyclisme sur piste (kilomètre) [non olympique]

LES CHAMPIONS DU MONDE PAR ÉQUIPE :

Colin Philippe - Jouve Sebastien : K4 (autres membres non INSEP : Hybois Arnaud et Hubert Etienne) [olympique]

Cazé Amélie - Arnaud Elfie - Eudes Anaïs : Equipe féminine pentathlon moderne (par équipe) [non olympique]

Gohier Maxime : canoë kayak (polo) [non olympique]

Grumier Gauthier - Jérôme Jeannet -Jean-Michel Lucenay - Ulrich Robeiri : escrime, épée [non olympique en 2012]

Jouve Sébastien : K 2 (autre membre non INSEP : Hybois Arnaud)

LES VICE-CHAMPION(NE)S DU MONDE PAR ÉQUIPE :

D'Almeida Mickaël - Baugé Grégory : cyclisme sur piste (vitesse par équipe) (avec un autre membre non INSEP, Sireau Kevin) [olympique]

Cazé Amélie - Clouvel Elodie - Eudes Anaïs : Equipe féminine pentathlon moderne en relais [non olympique]

Sauveplane Valérian - Graff Cyril - Henry Josselin : tir à la carabine par équipe (300 m) : [non olympique]

LES MÉDAILLÉ(E)S DE BRONZE PAR ÉQUIPE :

Bahain Julien : aviron (deux sans barreur) avec Hardy Adrien (non INSEP) [olympique]

Berder Cécile - Vergne Carole - Mary Solenne - Perrus Eléonore : escrime équipe Féminine de sabre [non olympique en 2012]

LES CHAMPION(NE)S DU MONDE INDIVIDUEL(LE)S CADET(TE)S, JUNIOR(E)S OU ESPOIR(E)S OU VAINQUEURS DES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE (JOJ) :

Yoka Tony : Boxe (poids lourds)

LES VICE-CHAMPION(NE)S DU MONDE INDIVIDUEL(LE)S JUNIOR(E)S OU ESPOIR(E)S OU DEUXIÈMES DES JOJ :

Holyst Maurin : pentathlon moderne

Palma Julien : cyclisme (kilomètre)

Yoka Tony : boxe (poids lourds)

LES MÉDAILLÉ(E)S DE BRONZE INDIVIDUEL(LE)S JUNIOR(E)S OU ESPOIR(E)S :

Clouvel Elodie : pentathlon moderne

Gauzy Simon : tennis de table

Vicaut Jimmy : athlétisme (100 m)

LES CHAMPION(NE)S DU MONDE PAR ÉQUIPE CADET(TE)S, JUNIOR(E)S OU ESPOIR(E)S OU VAINQUEURS DES JOJ:

Guillot Kevin – Palma Julien – Edelin julien : cyclisme (vitesse par équipe)

Holyst Maurin – Meg Geoffroy – Bou Florian : pentathlon moderne (relais)

LES VICE-CHAMPION(NE)S DU MONDE PAR ÉQUIPE CADET(TE)S, JUNIOR(E)S OU ESPOIR(E)S OU VAINQUEURS DES JOJ :

Coelho Jordan : natation (relais 4 x 100 m)

Gauzy Simon et Robinot Quentin: tennis de table (double homme)

LES TROISIÈMES DES CHAMPIONNATS DU MONDE PAR ÉQUIPE CADET(TE)S, JUNIOR(E)S OU ESPOIR(E)S OU VAINQUEURS DES JOJ:

Coelho Jordan : natation (relais mixte 4 x 100 m)

Holyst Maurin - Patte Christopher - Bou Florian : pentathlon moderne (équipe)

Au-delà des résultats enregistrés lors des différents championnats du monde, les sportif(ve)s de l'INSEP, ont également été très présent(e)s dans les **épreuves continentales avec 37 médailles individuelles**, réparties comme suit :

8 médailles d'or

11 médailles d'argent

18 médailles de bronze

Les **médailles remportées par équipe** se décomposent de la manière suivante :

1 médaille d'or

2 médailles d'argent

6 médailles de bronze

A noter également le grand nombre de podiums internationaux obtenus par les **jeunes espoir(e)s ou junior(e)s** des pôles France de l'INSEP à l'**échelon européen**. Nos jeunes sportif(ve)s ont, ainsi, obtenu, à titre individuel, 15 podiums :

5 titres

5 deuxièmes places

5 troisièmes places

Et 14 podiums par équipe :

6 titres

2 deuxièmes places

6 troisièmes places

En 2010, les 101 sportif(ves)s Elite de l'INSEP, représentent 43,9% de l'ensemble des sportif(ve)s inscrit(e)s sur les listes Elite dans ces disciplines (et même 61,7% en comptant les « ex-INSEP » [41]). Ils (elles) ont remporté 54,55% des médailles françaises lors des championnats du monde (ou lors des championnats d'Europe quand il n'y a pas eu de championnats du monde organisés).

Ce léger recul, en terme de pourcentage de médailles en 2010, (en valeur absolue : 36 en 2010 contre 25 en 2009) est dû à la prise en compte dans le cadre du contrat de performance de compétitions européennes dans des disciplines (boxe, athlétisme, natation, tækwondo,...) n'ayant pas eu de compétitions mondiales en 2010.

Le nombre de médailles françaises en natation (17 médailles dans des disciplines olympiques) « pèse lourd » (17 sur les 66 gagnées à léchelon national) dans le décompte général. Or, le pôle France « natation course » implanté à l'INSEP, ne regroupe pas, à ce stade, les meilleurs éléments français. Avec zéro médaille lors des championnats d'Europe pour le pôle France INSEP de natation, le différentiel est donc énorme.

Ces résultats confirment le rôle et la place de l'INSEP. L'INSEP est, sans conteste, considéré comme l'un des (sinon le) centre(s) d'entraînement le(s) plus performant(s) au monde avec ses caractéristiques propres, la **« permanence »** des sportif(ve)s présent(e)s à l'année sur le site (plus de 600 sportif(ve)s) et le **« double projet »** (la « double réussite » du(de la) SHN). Cett e situation est unique quand on observe, de près et avec rigueur, le fonctionnement de centres (dits) équivalents dans les autres pays.

II. Les principales actions du service

L'INSEP a accueilli en 2010, 27 pôles France dans 21 sports olympiques (20 disciplines présentes aux JOP d'été et 1 discipline présente aux JOP d'hiver - le patinage artistique -).

Ces sportif(ve)s sont encadré(e)s par 21 responsables de pôle France et par près de 150 entraîneur(e)s permanents ou (autres) membres d'encadrement.

Le Service du Suivi des Pôles, des conditions d'entraînement et de l'encadrement éducatif des Sportif(ve)s de Haut Niveau (SSP-SHN) est constitué de plusieurs unités chargées d'apporter des réponses, adaptées et rapides, à des besoins bien identifiés. Ses mis sions sont multiples, car le SSP-SHN est un point essentiel de convergence de l'organisation des missions, des services et des différents dispositifs mis en place, essentiels pour la « performance ».

Le service et le soutien aux pôles et à leurs responsables, aux sportif(ve)s, aux entraîneur(e)s, sont les principaux objectifs du SSP-SHN.

2.1 L'UNITÉ DE SUIVI DES PÔLES (USP)

Cette unité a pour objectif de faciliter, au quotidien, les liaisons opérationnelles entre les responsables des pôles France et les différents services de l'INSEP.

Dans cette optique, un suivi régulier de « terrain » des actions et projets des pôles est mis en place ; plus de 300 visites réalisées sur les différents lieux (au sein ou en dehors de l'INSEP) d'entraînement des pôles ont été effectuées – 195 (soit 65%) ont donné lieu à un rapport synthétique de visite appelant une intervention de différents services (problèmes d'entretien des espaces, dysfonctionnements, demandes de matériel ou d'équipements...). Ce suivi permanent est indispensable pour une gestion efficace et un retour immédiat (du traitement des différents problèmes) au service de la «bonne marche » des pôles France.

Différentes actions (trombinoscopes des responsables des pôles, annuaire des pôles France, mise à jour et suivi de la liste des 450 cadres, permanent(e)s (150) et occasionnel(le)s (300) présent(e)s sur l'INSEP,...) sont mises en œuvre.

L'Unité de suivi des pôles a participé à de nombreuses réunions avec la Mission Rénovation et le Service des Installations Sportives (SIS) afin d'élaborer en relation étroite avec les utilisateurs (entraîneur(e)s, responsables des pôles, directeur(trice)s des équipes, DTN,...) des programmes fonctionnels des équipements sportifs en cours ou en voie de rénovation. A titre d'exemples :

- Le suivi du chantier du complexe N. Paillou (site où s'entraînent le badminton, le basket-ball, le tir) et ses équipements internes (vestiaires, musculation, bureaux) ;
- La réfection de la piste d'athlétisme G.Omnès ;
- La finalisation du projet du complexe M-T Eyquem (site où s'entraîne le judo) avec son équipement d'hydrothérapie ;
- L'aménagement de plateaux d'haltérophilie (en étage) acoustiquement neutres grâce à des technologies innovantes ;
- Les préconisations sur l'aménagement de la zone Sud (terrains de tennis, terrain de grand jeu, aire(s) de lancers) ;
- Les préconisations sur la rénovation du complexe J. Letessier ;
- Les propositions pour la reconstruction du centre aquatique ;
- Les préconisations et le suivi des « chambres hypoxiques » (bâtiment H).

L'année 2010 aura, notamment, été marquée par l'exploitation, à la satisfaction générale (l'équipe de France de natation y est venue pour préparer les championnats d'Europe et va y revenir à deux reprises en 2011) de la piscine provisoire ainsi que par la mise en œuvre du grand chapiteau (1800 m^2) qui accueille le judo et un espace musculation pendant les travaux réalisés sur le complexe M-T Eyquem, puis les disciplines boxe et tennis de table lors des travaux de rénovation à intervenir sur le complexe J. Letessier.

Les travaux de rénovation ont également amené, pendant l'année 2010, les « délocalisations » :

- du badminton au Fort de Vincennes où les modalités d'entraînement ont été très sensiblement améliorées (dans des conditions difficiles) en cours d'année (exemple : oblitération des baies de lumière),
- du plongeon (piscine à Montreuil, entraînement à sec au sein de la Halle Maigrot et aménagement de plongeoirs à 1 m dans la piscine dédiée à la natation synchronisée (bassin Muriel Hermine)),
- du basket-ball avec la location, par l'INSEP, de créneaux horaires au sein du gymnase du ministère du budget (à Bercy).

Toutes ces interventions ont vu la prise en compte des (sur)coûts correspondants (aménagements, locations,...) par l'INSEP à partir des subventions allouées par le Ministère des Sports – Direction des Sports.

2.2 L'UNITÉ D'AIDE À LA PERFORMANCE (UAP)

Cette unité a des missions opérationnelles directes auprès des 27 pôles France de l'INSEP. Elle intervient à différents niveaux :

- Sur l'encadrement (les entraîneur(e)s notamment) ;
- Sur le groupe – pôle (prise en charge du groupe dans sa totalité pour des actions ciblées sur demande exprimée par l'encadrement) ;
- Sur le(la) sportif(ve), dans sa dimension individuelle, à la demande et avec l'accord exprès de l'entraîneur(e) via le responsable du pôle France.

Son objet peut, dès lors, lui aussi être divers, l'unité apporte son concours au domaines suivants :

- Préparation mentale ;
- Préparation physique générale ou spécifique ;
- Conseils d'entraînement, programmations ;
- Planification et stratégie de préparation pour les grandes échéances ;
- Prise en charge dans le domaine de la ré-athlétisation pour retour à l'entraînement.

Ou au niveau des structures, au titre de l'acquisition et/ou de la gestion d'équipements ou de matériels :

- Salles de musculation et/ou de matériels spécifiques :
  - Salles de musculation – fitness (l'INSEP dispose de 15 espaces de musculation qui sont soit des espaces partagés comme la salle ultra moderne du complexe Christian d'Oriola) ou des espaces dédiés à des disciplines spécifiques. En 2010, outre le matériel de musculation, l'INSEP a fait l'acquisition, au bénéfice des pôles, de petits matériels pédagogiques spécifiques, d'évaluation pour plus de 60 000 € ;
  - Salles de danse ;
  - Equipements des espaces balnéothérapie / récupération.

L'INSEP dispose actuellement **dans le domaine de la Préparation physique / Préparation athlétique** de 15 espaces de musculation. Ces espaces de tailles différentes accueillant les sportif(ve)s de haut niveau des 27 pôles de France, souvent réparti(e)s en plusieurs groupes, nécessitent une planification rigoureuse et un suivi régulier aux niveaux de l'entretien, de la programmation, du remplacement ou de l'acquisition de nouveaux matériels correspondant aux exigences du haut niveau et de la fréquente utilisation de ces équipements dans la situation particulière de la rénovation (déménagements, regroupements d'équipements nécessaires mutualisations,...).

Ont ainsi bénéficié de l'aide à la performance dans le domaine de la préparation physique et du renforcement musculaire, les pôles France de canoë-kayak, cyclisme, judo, lutte, pentathlon moderne, tækwondo, ainsi que des sportif(ve)s du pôle athlétisme, de la boxe, de l'haltérophilie, de la natation synchronisée, du tennis de table, tout particulièrement dans le cadre de la préparation olympique.

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POURSUIVIS :

Il s'agit notamment de :

- l'apprentissage des techniques et des mouvements d'haltérophilie ;
- la maîtrise des gestes et sécurisation lors de l'utilisation des équipements (déroulement gestuel) ;
- le travail de la condition physique générale ; engendrer de la fatigue sans risque de blessure ;
- le travail de coordination par des adaptations à une gestuelle inhabituelle ;
- la résolution de problèmes posés par l'athlète ; confrontation à des situations de stress (induites par le milieu ou par l'intervenant(e) lui(elle)-même).

Des interventions ponctuelles dans le domaine de la préparation athlétique (gainage, apprentissage de course, coordination, renforcement musculaire,...) ont été organisées en fonction de la demande soit de l'entraîneur(e), soit de l'athlète lui-même (les contenus sont planifiés, programmés et orientés).

Aviron, cyclisme sur piste, gymnastique, natation, plongeon en ont bénéficié.

Les interventions se déclinent principalement en actions d'entraînement, initiations, suivis d'entraînement général ou spécifiques, mais également sous forme d'entretiens, d'échanges ou d'aides auprès de sportifs, de réflexion sur des contenus de formation auprès de cadres techniques, d'interviews, d'éclairages sur des productions écrites.

L'INSEP est « à la pointe » dans le domaine de la réhabilitation aquatique et de la ré-athlétisation après blessure. Cette approche, originale, permet un retour plus rapide à l'entraînement spécifique. Ce travail conduit en très étroite collaboration avec l'entraîneur(e), le médecin, le (la) kinésithérapeute et, parfois, avec le (la) psychologue permet, en fonction de la gravité de la blessure, des délais de cicatrisation, de gagner plusieurs jours, quelques fois des semaines quant aux délais de reprise ; l'objectif est de solliciter le membre blessé de manière globale et dynamique.

Les objectifs prioritaires poursuivis sont :

- l'entretien et le développement du potentiel physique malgré la blessure ;
- la récupération fonctionnelle ;
- le retour à la structure d'entraînement dans des conditions optimales.

Une pratique très demandée par les entraîneur(e)s est celle de la préparation physique en milieu aquatique.

Ainsi, en 2010 (malgré la difficulté de lutilisation « partagée » de la piscine provisoire) plus de 50 sportif(ve)s (pour un total de 400 séances individualisées) ont-ils (elles) bénéficié de ce dispositif qui se déroule, parfois, parallèlement à la rééducation, mais également dans la continuité de celle-ci. Les sportif(ves) provenaient pour l'essentiel de l'athlétisme (9), escrime (11), judo (11), tæekwondo (6), tennis (8), pour un nombre de séances pouvant allant jusqu'à 30 séquences.

L'UAP a également contribué à la mission de transfert et de diffusion des connaissances dans le domaine de la performance sportive, en direction des entraîneur(e)s et des staffs fédéraux (DTN) au moyen de la «Lettre INSEP des entraîneur(e)s » (130 numéros parus), document électronique destiné à attirer l'attention des acteurs du sport français de haut niveau sur des nouveautés en matière d'entraînement ou sur des informations (innovations, technologies...) susceptibles de les intéresser dans le domaine de la performance sportive.

Le SSP-SHN prend une part très active dans l'organisation et la contribution aux « Entretiens de l'INSEP ». Ainsi, le SSP-SHN a été pilote, en 2010, de l'« Entretien de l'INSEP » consacré à l'entraînement : « Entraîner pour gagner ».

Le SSP-SHN est également très actif dans le cadre de l'Association Internationale des Centres d'Entraînement de Haute Performance (IAHPSTC devenu ASPC). Son responsable, Jean-Claude VOLLMER est vice-président de cette association et président du groupe Europe. L'INSEP organisera du 28 août au 1er septembre 2011, le 7e Forum ELITESPORT, qui rassemblera des représentant(e)s des centres d'entraînement de plus d'une

quarantaine de pays. Dans cette perspective, le service a organisé de nombreuses réunions (commission d'organisation, commission de programme, commission budgétaire), préparatoires à cet évènement international particulièrement important.

2.3 L'UNITÉ D'ACCUEIL DES MAJEUR(E)S ET DES STAGIAIRES

L'unité d'accueil des majeur(e)s et des stagiaires agit, au quotidien, auprès des sportif(ve)s majeur(e)s permanent(e)s, externes ou stagiaires de courte durée fréquentant l'NSEP.

Les axes privilégiés sont les suivants :

- faire vivre un cadre structurant pour apprendre ou réapprendre à certains sportif(ve)s, les règles de vie en collectivité et les principes de base en vue d'une carrière de haut niveau ;
- sensibiliser les différents acteur(trice)s de l'encadrement sur les éventuelles difficultés rencontrées ;
- maintenir du lien social et de l'échange entre les sportif(ve)s des différentes disciplines ;
- favoriser une cohabitation sereine entre des sportif(ve)s présentant des différences d'âge notables, des modes de vie (scolarité, professionnel, sportif, insertion dans la vie professionnelle) et des objectifs sportif(ve)s différents.

L'HÉBERGEMENT ET LES SERVICES

L'équipe d'encadrement des bâtiments majeurs (A, G, H) [230 internes], structurée autour d'une responsable et de 8 surmédiant(e)s, veille particulièrement au strict respect de conditions de vie permettant à l'ensemble des sportif(ve)s de bénéficier d'un sommeil de qualité, condition indispensable d'une bonne récupération.

L'ENCADREMENT DES MAJEUR(E)S

Le service avec (en particulier) les surmédiant(e)s est organisé pour maintenir une présence en continu dans l'internat d'au moins un adulte responsable 24 h sur 24 h.

Leur(s) rôle(s) de médiateur(trice) et de surveillant(e) est (sont) indispensable(s) pour maintenir un climat favorable à la performance ainsi qu'un mode de vie, proche d'une vie extérieure, sans pour autant nuire à la qualité de vie de l'autre.

Dans le domaine de la vie sociale et culturelle, l'accent a été mis sur l'ouverture vers le monde extérieur, avec :

- Des sorties (à l'instar des sportif(ve)s de haut niveau mineur(e)s, au théâtre et au cirque ;
- La vente de billets de cinéma et de parcs de loisirs à tarifs préférentiels ;
- L'aménagement des lounges (billard) ;
- L'organisation de tournois de poker, de visionnages collectifs (matches de football à la télévision ou films).

La multiplication des stages sportifs de courte ou moyenne durée avec une présence accrue de délégations étrangères nécessite un suivi particulièrement précis assuré en très étroite collaboration avec le service des installations sportives (SIS), les responsables des pôles France et la DirCRID afin que la cohabitation soit harmonieuse.

2.4 L'UNITÉ JEUNESSE ET QUALITÉ DE VIE (UJQV) : L'ACCUEIL ET L'ÉDUCATION DES JEUNES SPORTIF(VE)S DE HAUT NIVEAU

L'unité « jeunesse et qualité de vie » agit, au quotidien, auprès des sportif(ve)s fréquentant l'NSEP.

Deux axes sont privilégiés :

- faire vivre un cadre structurant pour les jeunes sportif(ve)s de haut niveau internes au sein duquel ils peuvent acquérir plus d'autonomie, apprendre (ou réapprendre) les règles de vie en collectivité et les principes de base à respecter dans la vie quotidienne pour réussir une carrière de haut niveau.
- fédérer les différents acteurs de l'encadrement autour de ce projet d'éducation : responsables des pôles France, entraîneur(e)s, parents, enseignant(e)s, autres services de l'INSEP.

L'HÉBERGEMENT ET LES SERVICES

L'équipe de l'Internat des mineur(e)s est constituée d'une responsable, d'un adjoint et de douze surmédiant(e)s. Elle veille scrupuleusement au maintien de ce cadre structurant.

LES INSTALLATIONS ET LES SERVICES PROPOSÉS

L'aménagement de la coursive du bâtiment I, suite au déménagement du SSP-SHN et à la réorganisation des espaces de ce bâtiment a été réalisée en novembre 2011. La proximité nouvelle des espaces de jeux et de détente est unanimement appréciée et permet une vie collective plus riche.

Une **permanence médicale** est assurée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 8h15 au sein de l'infirmerie du bâtiment I.

Le service du petit-déjeuner : à la demande des responsables des pôles France et entraîneur(e)s, les présences des internes sont systématiquement vérifiées, chaque jour. Toute absence injustifiée est transmise au responsable du pôle France, immédiatement. Le taux de fréquentation moyen du service petit-déjeuner est de 85%.

L'ENCADREMENT DES JEUNES

Le service (avec notamment les surmédiant(e)s) est organisé pour maintenir une présence en continu dans l'internat d'au moins un adulte responsable durant la totalité de l'année. Ceux (celles)-ci bénéficient de temps d'accueil et de formation, présentant les différents aspects de leur mission et permettant une familiarisation avec les locaux et les procédures à respecter.

Une réunion de coordination des surmédiant(e)s est organisée toutes les six semaines. Une réunion avec les surmédiant(e)s des majeur(e)s est organisée trimestriellement.

Deux stagiaires issus de Polytechnique ont été intégrés pour 7 mois (du 1er octobre 2010 au 24 avril 2011) dans l'équipe de l'Unité avec des missions très précises portant notamment sur l'organisation générale de l'Unité. Ils participent très activement à tous les projets mis en œuvre.

Ils ont ainsi lancé le « Bulletin d'Information du Bâtiment I » (BIBI). Ce bulletin, œuvre collective et participative, qui compte de nombreuses rubriques (humour, billets, articles, résultats, anniversaires) est un moyen de communication sympathique et très bien reçu.

LE SUIVI DES SPORTIF(VE)S DE HAUT NIVEAU INTERNES

En **suivi scolaire**, des contacts réguliers avec l'équipe de la scolarité (SFAE), ainsi que la participation de la responsable de l'Unité aux conseils de classe permettent d'assurer des liens permanents avec ce secteur.

Le **suivi médical** est effectué en très étroite relation avec l'équipe médicale de l'INSEP, le (la) responsable du pôle France et les parents. L'achat des médicaments prescrits aux internes a été solutionné, fin 2010, par la mise en place d'une régie (par arrêté pour la responsable de l'Unité.)

Le **suivi éducatif** se fait en collaboration avec les responsables des pôles France, les DTN des fédérations et les familles. Certain(e)s jeunes majeur(e)s sont maintenu(e)s au bâtiment I à la demande des responsables des pôles France et/ou des familles afin d'être suivi(e)s au quotidien, par l'équipe éducative du service. L'accueil des très jeunes athlètes entre également dans ce dispositif. Ceux-ci (celles-ci) bénéficient d'un encadrement particulier et d'une attention encore plus marquée, en complément du dispositif habituel, par l'intermédiaire d'un(e) surmédiant(e) spécifique. Les athlètes originaires des DOM-TOM réclament une attention particulière tout au long de leur séjour, certain(e)s n'ayant aucune famille en métropole et ne rentrant chez eux qu'aux vacances de Noël. La communication avec les familles qui le souhaitent est facilitée (mail, téléphone). Pour les plus jeunes, des fêtes d'anniversaire ou des soirées dansantes sont également organisées selon les demandes exprimées.

Le pôle France de Basket-ball (qui, avec 50 jeunes mineur(e)s, est le pôle France le plus représenté) organise chaque jeudi matin une réunion de coordination pour caler les divers événements de la semaine (médical, scolarité, match du week-end...). Elle regroupe les entraîneurs des 4 collectifs, le staff médical, un(e) représentant(e) de la scolarité et la responsable de l'internat. La communication est ainsi largement améliorée.

Les actions en direction des sportif(ve)s de haut niveau mineur(e)s sont nombreuses dans le domaine de la prévention.

Plusieurs journées d'information et de prévention ont été organisées en direction de tous les utilisateurs du site sur les problématiques liées au tabac, à l'alcool, au sida, aux violences, au harcèlement dans le sport, à la lutte contre l'homophobie ainsi que dans le domaine de la prévention routière.

Le dialogue régulier avec les sportif(ve)s de haut niveau internes permet de « faire passer des messages » de santé publique et d'acquisition des « bons gestes » en matière de récupération, de diététique, de sommeil,...

Dans le domaine de la **vie sociale et culturelle**, l'accent a été mis sur l'**ouverture vers le monde extérieur**, avec :

- l'organisation de sorties dans des musées, au théâtre (« le Dindon » à La Cartoucherie, « La flûte enchantée »), au cirque (« les Naufragés du fol espoir » à la Cartoucherie) en collaboration avec l'équipe de la Scolarité ;
- la poursuite de l'atelier (très demandé) cuisine du vendredi soir, plus orienté autour de la diététique depuis septembre 2010 ;
- la vente de billets de cinéma et de parcs de loisirs à tarifs préférentiels ;
- la participation à des actions de solidarité (ELA).

Le programme d'**éducation à l'environnement** a été poursuivi autour de plusieurs axes :

- les « bons pour l'environnement » : dispositif de suivi de l'état des chambres des internes tout au long de l'année dans le respect des gestes de protection de l'environnement (électricité, eau, tri sélectif) et d'hygiène de vie des SHN.
- la collecte des bouchons pour lassociation « Bouchons Bleus » permettant le recyclage du plastique et la fabrication de fauteuils roulants, la collecte des piles usagées,...

Le SSP-SHN a contribué à l'adaptation des dispositions du nouveau règlement intérieur, du règlement des études, du règlement disciplinaire et du règlement intérieur de l'internat des mineurs qui ont été soumis au Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire (CVSS) (30 juin 2010) avant d'être adoptés par le Conseil d'Administration (6 décembre 2010).

Ces nouvelles dispositions ainsi que la redéfinition du rôle et des responsabilités des surmédiant(e)s ont directement contribué à la qualité des relations entre athlètes et entre athlètes et responsables.

Le SSP-SHN (représenté par son responsable et les responsables des unités « accueil des majeur(e)s et des stagiaires » et « jeunesse et qualité de vie ») participe activement à la préparation, au déroulement et au suivi (des avis) du CVSS.

Le responsable du SSP-SHN et les responsables des unités « accueil des majeur(e)s et des stagiaires » et « jeunesse et qualité de vie » jouent un rôle majeur, en appui de la chef de la mission juridique et instances paritaires, en matière d'instruction, de déroulement et de suivi des procédures disciplinaires.

Service de la Formation et de l'Accès à l'Emploi (SFAE)

Véronique LESEUR

Le Service de la Formation et de l'Accès à l'Emploi (SFAE) a été créé par décision du Conseil d'Administration (séance du 15 avril 2010). Il a été constitué, en termes d'effectifs, au 1er juillet 2010.

Ses prérogatives d'activités étaient, auparavant, intégrées dans le pôle de professionnalisation des sportif(ve)s de haut niveau, un des deux pôles constituant le département de l'orientation, de la formation et de l'accès à l'emploi (DOFE).

Le SFAE a également intégré l'unité de développement numérique (UDN), ex-unité support des deux pôles du DOFE.

Les projets menés au sein du SFAE s'articulent autour de 5 axes :

- se professionnaliser,
- accompagner le projet de formation des SHN,
- déployer et mettre en cohérence les projets numériques,
- participer à l'animation du réseau national du sport de haut niveau,
- développer des projets européens.

I. Se professionnaliser

Le SFAE, dans la continuité de ce que faisait le DOFE, a développé un process d'orientation, essentiel pour une construction mieux adaptée des parcours de formation des SHN, en regard de leur projet sportif de haut niveau avec une finalité d'insertion professionnelle réussie.

Des dispositifs et outils sont déployés au bénéfice et service de l'accompagnement de la construction des projets de formation et des projets professionnels :

1.1 LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL (DAI)

Le DAI répond à l'exigence d'orientation en s'appuyant sur les fonctionnements développés depuis plusieurs années en collaboration avec des partenaires professionnels extérieurs à l'INSEP. Les actions se concrétisent par la mise en place d'espaces individuel et collectif spécifiques à la construction du projet professionnel en utilisant les méthodes d'entretiens et/ou d'outils spécifiques (tests d'intérêt, inventaires des intérêts professionnels, ...).

Le travail en amont des réunions de la commission d'admission a pu parfois souffrir d'une insuffisance d'informations et d'un manque de réactivité de responsables de pôle France et/ou de Directeurs Techniques Nationaux. Un grand nombre d'entretiens a, néanmoins, été effectué avec la volonté de traiter au mieux les projets des sportifs (organiser des formations correspondant réellement aux objectifs sportifs de haut niveau).

1.2 LE DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION POUR L'INSERTION DES SPORTIFS (DEFIS)

Ce dispositif concerne les sportif(ve)s de haut niveau de l'INSEP, de niveau V à V bis, soit déscolarisé(e)s depuis au moins 2 ans, soit en situation d'illettrisme, peu autonomes et/ou en grande difficulté d'intégration.

A travers ces objectifs (détermination et accompagnement au projet professionnel - remise à niveau - valorisation des sportif(ve)s par un dispositif adapté et par la réussite à des examens accessibles - préparation à des certificats de qualification professionnelle [CQP « Animateur de loisir sportif, option activités ludiques»] ou préparation à des formations diplômantes de niveau V), le DEFIS contribue directement à remobiliser les sportif(ve)s concerné(e)s dans des projets d'insertion professionnelle future.

En 2009/2010, 8 stagiaires étaient inscrit(e)s au sein du DEFIS, 4 entrant(e)s et 4 qui pour suivaient après une entrée en septembre 2008 (année 2008/09).

En matière d'accès à l'emploi, le SFAE finalise un process d'accompagnement et un outil de mise en relation entreprises/SHN.

Afin de comprendre et d'avoir une analyse plus fine de la (des) réalité(s) des recrutements des SHN, le SFAE a également lancé une réflexion sur les mécanismes d'insertion professionnelle des SHN en entreprise.

1.3 LE PROCESS D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Pour renforcer l'action d'accompagnement à l'emploi, l'INSEP a recruté, en octobre 2010, une collaboratrice présentant un profil spécifique « emploi ».

Afin de répondre aux besoins et attentes des SHN, le SFAE s'était, assez fréquemment, appuyé sur des ressources extérieures (cabinets de placement) pour mener à bien ce process qui se décline en un travail de valorisation des compétences et de l'image de soi, en un accompagnement dans les techniques d'accès à l'emploi et une mise en relation avec des entreprises.

13 SHN ont bénéficié de ce soutien au cours de l'année 2010 et 3 d'entre eux ont été recrutés. La difficulté de l'embauche des SHN pendant leur carrière reste toujours un point très délicat. C'est pourquoi, il a été décidé de lancer une étude sur l'insertion professionnelle des SHN (cf. infra).

1.4 L'ÉTUDE SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES SHN

Financée par le Ministère des Sports, cette étude a été conduite (du 12 janvier 2010 au 28 février 2011) par le cabinet LT Sport Conseil, encadré par un groupe de pilotage composé notamment de représentant(e)s de la Direction des Sports, du CNOSF et de l'INSEP, ainsi que par un groupe de travail, composé de personnes qualifiées de l'INSEP et du CNOSF, d'un sportif de haut niveau, d'un représentant d'une fédération sportive et d'un prestataire en charge de suivre les sportifs en reconversion. Cette étude a été validée par le groupe de pilotage le 28 février 2011(cf. résumé de l'étude en annexe).

1.5 LE CARREFOUR DE LA PERFORMANCE

Le SFAE a organisé, pour la 3e édition, cette rencontre entre les sportif(ve)s de haut niveau, sportif(ve)s professionnel(elle)s et les managers d'entreprises, le 22 novembre 2010 à l'INSEP (1/2 journée).

Cet événement a été conduit en partenariat avec le Ministère des Sports, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Ile-de-France (DRJSCS).

Le salon a accueilli 40 entreprises représentant de nombreux secteurs d'activité (agroalimentaire, grande distribution, banques, assurances, finances, communication, construction/BTP, informatique, télécommunication, hôtellerie, ...). Le salon a comptabilisé environ 680 visiteurs. Cette 3e édition a vu 76% des entreprises présentes dire être satisfaites de leur participation ; les SHN ont manifesté un intérêt en termes de mise en relation directe avec les entreprises.

6. LA FORMATION INITIALE STATUTAIRE DES PROFESSEURS DE SPORT

Le SFAE est prestataire d'une action de formation auprès de 21 stagiaires en année de titularisation au professorat de sport, dans le cadre d'une convention avec l'opérateur de formation, le CREPS Poitou-Charentes, pour le maître d'ouvrage, Ministère des Sports en charge du recrutement des personnels « sport ».

Les objectifs de cette action de formation ont été déclinés afin d'initier les échanges professionnels comme vecteur de développement de la compétence professionnelle. Trois modules de l'action de formation intitulée « Accompagnement des missions liées à l'optimisation de la performance » ont été réalisés à l'INSEP sous le format de : 3 jours en présentiel et 6 jours d'accompagnement à distance.

Ces modules se sont déroulés du 30 novembre au 2 décembre 2009, du 1er au 3 février 2010 et du 17 au 19 mars 2010. Chaque module a regroupé 21 stagiaires, issus des concours CTS 2009 impliqués dans le Parcours d'Excellence Sportive (PES) de leur fédération.

Les thèmes portaient sur :

- l'analyse du contexte professionnel de l'action développée par le stagiaire,
- l'étude de modèles conceptuels liés aux thématiques professionnelles des stagiaires,
- l'étude de méthodes et démarches pour analyser les pratiques professionnelles,
- l'accompagnement à la formalisation de l'étude de cas professionnel.

Audrey LABEAU
Natation
12.08.2010
Panoramic

II. Accompagner le projet de formation des SHN

Le SFAE développe une offre de formation en interne ainsi qu'un accompagnement du suivi des études hors l'INSEP.

Formation et diplômes préparés au sein de l'INSEP

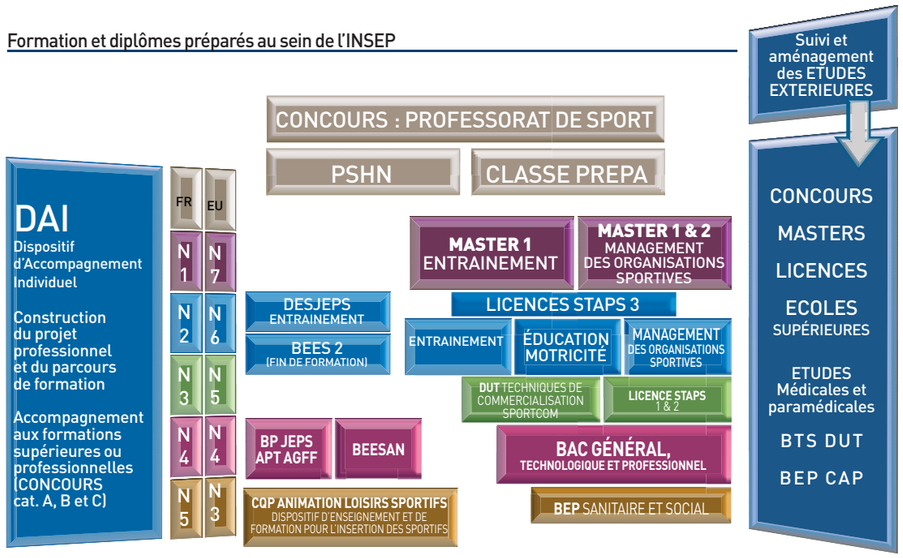

Bilan des cursus de formation

REPARTITION PAR TYPE DE FORMATION

616 inscrits à des formations en 2009 – 2010

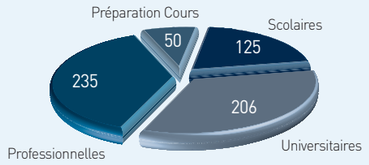

RESULTATS 2009 - 2010

		Indicateurs positifs			Indicateurs négatifs	
Formations	Validation	Passage en classe sup.	Réorientation, insertion pro.	Parcours individualisé	Redoublement	Abandon, non diplômés, renvoi
Scolaires	34	75	2	0	12	2
Universitaires	36	90	22	38	12	8
Professionnelles	69	105	4	16	28	13
Concours	23	12	0	0	1	14
Total	162	282	28	54	53	37
		526			90	
		85 %			15 %	

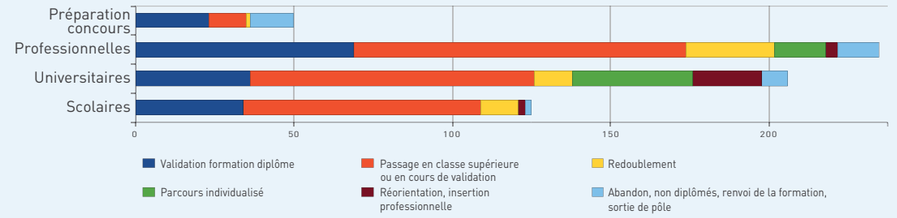

DETAILS « SCOLAIRES »

Détails des résultats par formation

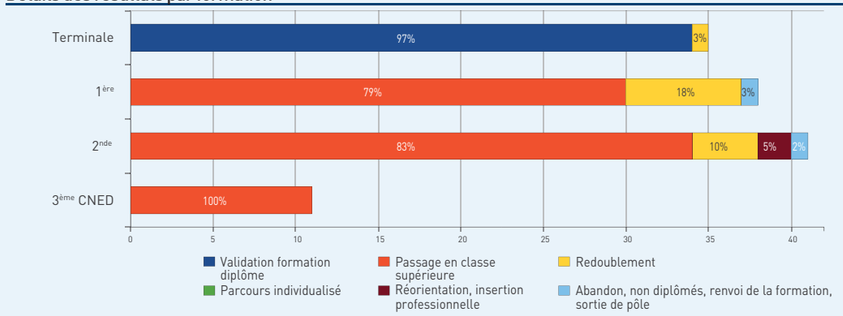

DETAILS « UNIVERSITAIRES »

Détails des résultats par formation

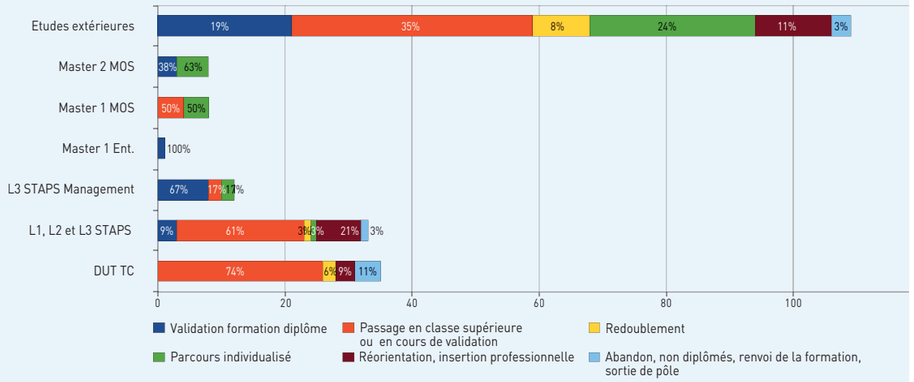

DETAILS « FORMATION PROFESSIONNELLES »

Détails des résultats par formation

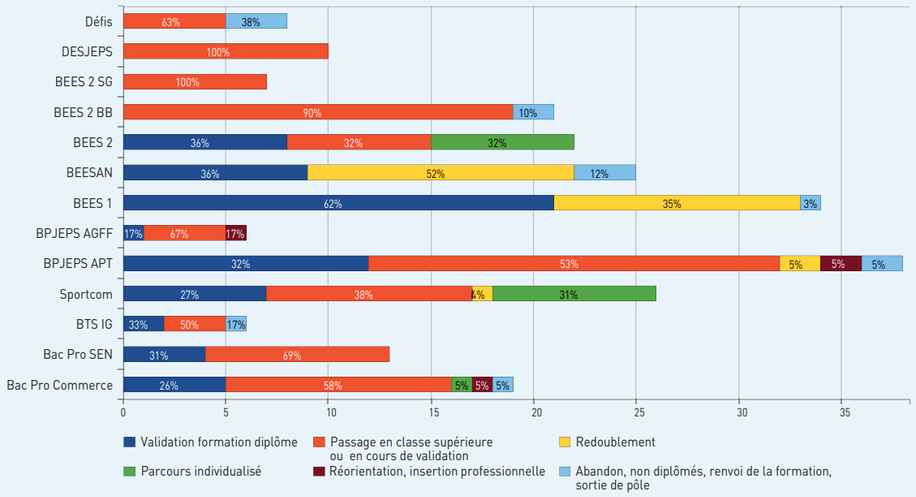

DETAILS « CONCOURS »

Détails des résultats par formation

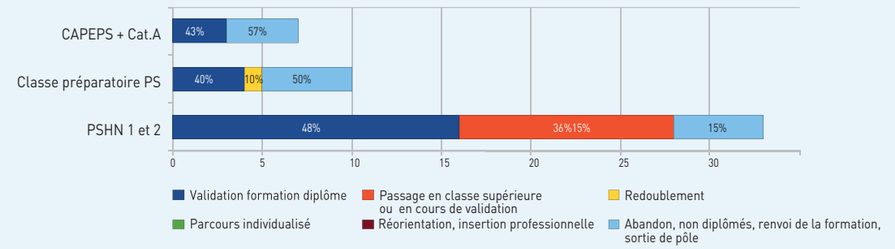

Concours : PSHN + classe préparatoire – CAPEPS – Professorat des écoles – Ville de Paris – Douanes –Police –Gendarmerie

La qualité de ces résultats atteste de la bonne prise en compte des contraintes sportives sur la base d'une individualisation de plus en plus mar quée des actions de formation, ainsi que du développement de la Formation Ouverte et A Distance (FOAD) avec un fort accompagnement en tutorat par les formateur(trice)s.

Dans le cadre du dispositif d'ac compagnement individuel (DAI), un programme expérimental de formation individualisée portant sur 16 SHN élite a été développé. Cette expérimentation a consisté à optimiser les temps de formation en fonction des contraintes sportives, organiser l'emploi du temps individualisé chaque semaine, le réguler au quotidien, trouver des moyens financiers auprès de nos partenaires (DRJSCS, fédérations,...).

Les résultats aux concours ou examens, passage en classe supérieure, acquisition de modules sont très satisfaisants. Certains d'entre eux ont repris des études abandonnées depuis longtemps, d'autres ont travaillé à l'acquisition de compétences spécifiques en lien av ec une (future) formation diplômante.

Afin de développer des formations adaptées aux exigences de la pratique sportive de haut niveau et de permettre aux SHN de suivre un parcours de formation personnalisé, une réflexion autour de la déclinaison des formations en compétences a été engagée. La finalité est d'accentuer la mutualisation des r essources du SFAE. Afin que le sens de c ette action soit part agé par l'ensemble des f ormateur(trice)s du servic e, un séminaire de 3 jours a été organisé du 6 au 8 juillet 2010. Il a réuni 41 participant(e)s.

III. Déployer et mettre en cohérence les projets numériques

L'unité de développement numérique (UDN) a développé, au cours de l'année 2010, un nouveau système incluant la plateforme de Formation Ouverte et A Distance (FOAD), la visioconférence, les outils tiers et le portail de gestion des compétences et a procédé à la migration de l'ensemble du dispositif de f ormation sur une nouv elle version pour une plus gr ande performance de c e système. L'UDN assure aussi la gestion du portail de l'information sportive partagée (ISP).

L'UDN a accompagné des projets présentés par les missions « expertise » et « accompagnement des projets » de la direction chargée de la coordination des politiques sportives tels le rétro planning Londres 2012, la base des palmarès, ainsi que œux du servic MAPI (traduction en ligne Systran, Archives ouvertes).

L'UDN a été en appui de l ensemble des enseignants du SFAE pour concevoir et réaliser de nouvelles ressources pédagogiques interactives nécessaires à la mise en œuvre de formats de formation adaptés aux contraintes de l'emploi du temps des SHN.

L'UDN a également développé plusieurs partenariats (conseils et expertises numériques) avec des fédérations (basket-ball, escrime, tækwondo) et des CREPS (Auvergne, Ile-de-France, PACA).

L'équipe de l'unité participe à des colloques et séminaires et forme des responsables de œntres de haut niveau relevant de pays membr es de la CONFE JES, sur l es espaces numériques.

IV. Participer à l'animation du réseau national du sport de haut niveau

Le SFAE est impliqué dans l'animation de trois thématiques du réseau national du sport de haut niveau.

4.1 ANIMATION DU RÉSEAU FOAD/SPORTEEF

Sont membres du réseau les CREPS d'Aix en Provence, de Bordeaux, de Montpellier, de Strasbourg et de Toulouse, les CREPS de Vichy, de Bourges et de Châtenay-Malabry le rejoindront en 2011).

Les actions les plus significatives sont les suivantes :

- coordination de la migration vers la version 5 de la plate-forme SYFADIS : réunions, formation, paramétrages, tests, ..., ;
- travail avec le CREPS de Montpellier sur l'évaluation de ressources libres en lignes de mathématiques – niveau collège, ainsi que sur l'évaluation de ressources sur étagères en anglais ;
- mise en place de la dimension E-learning au sein du réseau du professorat de sport ;
- préparation du séminaire SportEEF qui se tiendra en avril 2011.

4.2 ANIMATION DU RÉSEAU DES CENTRES DE PRÉPARATION AUX CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE SPORT

Sont membres du réseau les CREPS d'Aix en Provence, de Bordeaux, de Bourges, de Dijon, de Montpellier, de Strasbourg, de Toulouse et de Voiron (à venir l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN) et l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE)).

Deux séminaires ont été tenus au cours de l'année 2010 (les 24/25 juin et 9/10 décembre) afin de :

- développer un fonctionnement en réseau de type systémique (calendrier de l'offre de formation, ressources pédagogiques, moyens humains, ..),
- décliner une stratégie à l'égard des fédérations en termes de partenariat (détection, sélection, positionnement, suivi des cadres ou futurs cadres en formation),
- mettre en œuvre une plate-forme appartenant au réseau et dédiée au professorat de sport comme outil essentiel d'un réel fonctionnement en réseau et d'une véritable mutualisation des ressources de chaque centre,
- travailler sur les incidences de la rénovation du concours du professorat de sport et de la masterisation sur l'activité du réseau,
- décliner les prospectives de l'offre de formation de chaque centre pour 2010-2011.

4.3 ANIMATION DU RÉSEAU RELATIF AU PROJET DE PERFORMANCE DES SHN

Tous les CREPS sont membres du réseau. Une réunion s'est tenue le 25 mai 2010 et faisait suite à celle qui lançait ce réseau (12 novembre 2009). L'objet de ce réseau est de mutualiser les expériences acquises au sein de chaque établissement pour créer une dynamique de production d'idées ou d'innovations et ce, dans le cadre de la performance de très haut niveau. Les thématiques débattues lors de cette réunion ont porté sur l'organisation des rythmes de vie et la question de l'orientation des SHN au regard de leur projet sportif.

V. Développer et réaliser des projets européens

L'INSEP a été retenu dans le projet d'analyse des bonnes pratiques en Europe commandité par l'Union Européenne « Athletes to Business » en 2009. Tout au long de l'année 2010, deux collaborateurs du SFAE ont participé à des travaux d'études dans 11 pays de l'Union. Les conclusions de ces travaux ont été présentées les 29 et 30 mars 2011 à Budapest.

Au cours de l'année 2010 et début 2011, 6 visites d'étude et des ateliers de travail ont été organisés : Bruxelles (19/20 janvier 2010 et 16/17 février 2011), Paris, (7/8 mai 2010), Helsinki (9/10 juin 2010), Vienne (13/14 juillet 2010), Loughborough (17/18 novembre 2010), Lausanne (26/27 janvier 2011).

L'objectif principal a été de recueillir les « bonnes pratiques » au sein de pays européens en termes de conduite de double projet du point de vue des athlètes, des employeurs, des fédérations sportives et des centres sportifs.

La conférence finale de présentation des conclusions aura lieu à Budapest les 29 et 30 mars 2011. A cette occasion, un guide des bonnes pratiques sera présenté ainsi que des préconisations.

L'EOC (European Olympic Comitees) a fait connaître qu'il envisageait de poursuivre ce projet, dans les mois à venir, en y associant l'INSEP.

Service Médical

Eric JOUSSELLIN

La mission prioritaire du Service Médical (SM) de l'INSEP est d'assurer la préservation de la santé des sportifs(ves) confronté(e)s au contexte de la performance de très haut niveau. Ce point figure à l'article R.211-2 du décret 2009-1454 du 25 novembre 2009 créant le nouvel établissement (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance).

Pour assurer cette mission, le service médical est structuré en plusieurs secteurs :

- le suivi médical de l'entraînement où sont assurés les bilans de prévention imposés par la loi (arrêtés des 11 février 2004 et 16 juin 2006) pour les sportifs de haut niveau,
- le centre de santé médical et dentaire où sont assurés les soins,
- le service de masso-kinésithérapie où sont réalisés des actes de soins, de réhabilitation et de récupération,
- la permanence médicale assurée en continu de 7h15 à 20h30 (9h à 13h les samedis et jours fériés) par un médecin recevant sans rendez-vous et assurant les urgences. Une astreinte est souvent assurée la nuit par le responsable du service.

Ces quatre secteurs fonctionnent en étroite relation. Les médecins de permanence ont majoritairement une activité centrée sur la prévention. Une quarantaine de médecins et dentistes et une vingtaine de kinésithérapeutes et podologues du service médical sont déclarés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la région parisienne, ce qui les autorise à prescrire.

Tom GENESTET
Hockey sur gazon
26.07.2011
Panoramic

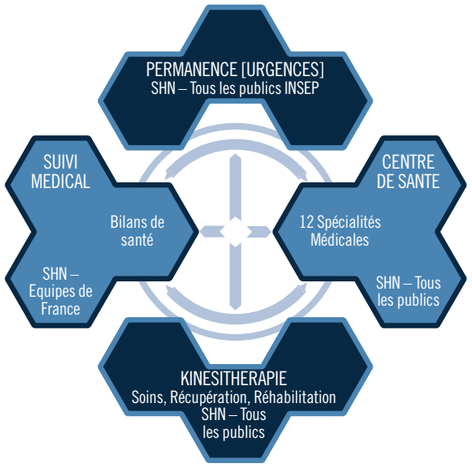

SERVICE MEDICAL INSEP

Le service médical est, aujourd'hui, installé dans des locaux dont les travaux d'aménagement interne ont été finalisés.

Le renouvellement du matériel médical intervenu en 2009 et 2010 a permis de doter l'INSEP de matériels très haut de gamme visant à la meilleure prise en charge possible des sportif(ve)s de haut niveau :

- un appareil d'imagerie par résonnance magnétique (IRM) ouvert, à bas champ magnétique, matériel unique en France,
- un appareillage de radiologie numérisée facilitant le stockage des données,
- un appareil d'échographie dédié aux pathologies musculo-tendineuses,
- un appareil d'échographie pour la cardiologie permettant de réaliser les bilans des sportif(ve)s de haut niveau,
- le matériel dédié précédemment à l'appareil locomoteur est utilisé maintenant par la gynécologie,
- un cabinet dentaire renouvelé, qui complète celui existant, ce qui permet de réserver un siège aux soins et un à la prévention dentaire,
- un cabinet de podologie doté d'un atelier pour réaliser des orthèses plantaires,
- des appareils d'isocinétisme pour l'exploration et la rééducation des pathologies musculaires et articulaires,
- des ergomètres variés pour la rééducation (tapis roulant, ergocycles, rameur, appareils de renforcement musculaire ...),
- des analyseurs de gaz pour les épreuves d'effort énergétiques,
- une salle de cryothérapie corps entier à -110°C pour la récupération et la rééducation des sportif(ve)s, mais accueillant également des patients porteurs de pathologies rhumatismales, cette salle étant unique en France,
- une salle de relaxation avec lits d'eau et coffres infrarouge,
- une salle de luminothérapie permettant d'anticiper et récupérer des décalages horaires et de traiter certains états dépressifs,
- le bassin de balnéothérapie de 36m² (9x4 m) est fonctionnel depuis le mois de juillet 2010. Il permet la prise en charge des rééducations des pathologies de l'appareil locomoteur et aussi de la récupération des sportif(ve)s.

Des partenariats ont été développés avec plusieurs entreprises ayant équipé les salles spécialisées.

I. Chiffres-clés

Le service médical a réalisé, en 2010, plus de 42 000 actes toutes spécialités confondues repartis comme suit :

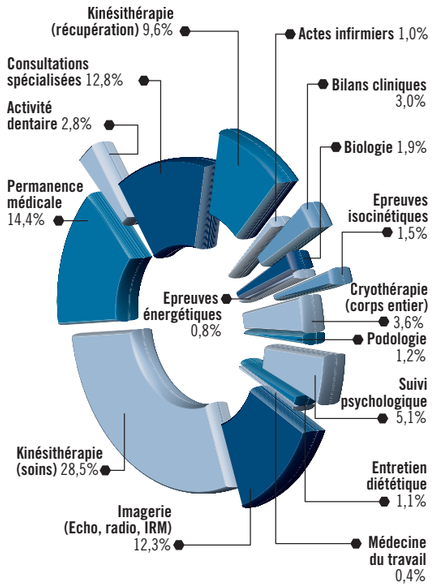

ACTIVITES	Année 2009	Année 2010	Evolution
Kinésithérapie (Récupération)	3 132	4 046	+29,18 %
Actes infirmiers	414	418	+0,97 %
Bilans cliniques	1 260	1 261	+0,08%
Biologie	661	807	+22,09%
Epreuves énergétiques	243	338	+39,09%
Epreuves isocinétiques	786	612	-22,14%
Cryothérapie Corps Entier	1 324	1 502	+13,44%
Podologie	348	492	+41,38%
Suivi psychologique	1 952	2 155	+10,40%
Entretiens diététiques	557	471	-15,44%
Médecine du travail	211	163	-22,75%
Imagerie (radio. Echo, IRM)	4 323	5 201	+20,31%
Kinésithérapie (soins)	11 706	12 004	+2,55%
Permanence médicale	5 694	6 077	+6,73%
Activité dentaire	842	1163	+38,12%
Consultations spécialisées	5 344	5 410	+1,24%
TOTAL DES ACTES	**38 797**	**42 120**	**+8,57**

L'activité du service médical est en hausse de 8,6% par rapport à l'année 2009. Pour mémoire, 33 091 actes avaient été réalisés en 2008 et en 2007, 39 360.

Les enseignements suivants peuvent être dégagés :

- La répartition de l'activité des kinésithérapeutes entre les actes de récupération et de soins, due à une analyse plus précise grâce notamment à l'utilisation d'un nouveau logiciel, penche nettement en faveur des soins (70%). Les moyens en kinésithérapie du service médical sont prioritairement affectés aux soins (plus que sur la récupération). Cette tendance, déjà constatée l'année passée, peut, en partie, être due à une augmentation de pathologies traumatiques des sportif(ve)s plus sollicités par l'augmentation du volume et de la charge d'entraînement et le nombre de compétitions.
- L'activité en psychologie clinique, devenue très importante, a nécessité le recrutement supplémentaire de deux psychologues cliniciennes à temps plein sur les 4 derniers mois de l'année. Cela a permis de réaliser les bilans de la quasi-totalité des sportif(ve)s mineur(e)s. La demande importante des sportif(ve)s et des entraîneur(e)s, peut être le reflet de difficultés qu'éprouvent aujourd'hui des athlètes confrontés à des pratiques plus contraignantes et exigeantes.
- L'activité de la balnéothérapie est particulièrement importante en fin d'après midi. Elle a nécessité le recrutement d'un sportif de haut niveau, maître-nageur, pour assurer la surveillance.

688 sportif(ve)s ont utilisé la balnéothérapie entre le 1er septembre et le 27 décembre 2010

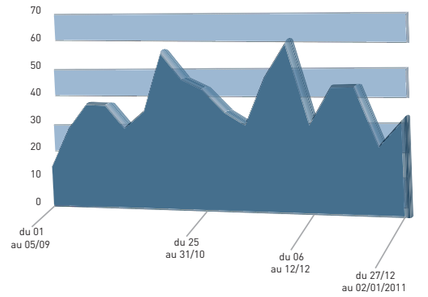

L'activité principale des personnels médicaux correspond à des consultations de soins et de prévention. Leurs compétences sont, en outre, sollicitées dans de nombreux autres domaines. Ainsi, les interventions auprès des sportif(ve)s s'inscrivent-elles dans les programmes de formation. Elles sont pour la plupart à visée pédagogique, en particulier dans les domaines de la prévention : traumatologie, tabac, alcool, drogue, dopage, conduites dopantes, hygiène, sexualité, alimentation...

Par expérience, la meilleure des préventions demeure la présence la plus régulière possible des personnels médicaux auprès des sportif(ve)s. Les relations de confiance naissent des moments partagés et pas uniquement dans le service médical.

Des actions de recherche du service médical sont orientées vers l'application au terrain : les motifs de consultations des sportif(ve)s, l'épidémiologie des pathologies, les bilans cardiologiques (électrocardiogrammes et échocardiographies)...

En 2011, plusieurs projets de recherche seront poursuivis notamment avec le service recherche de l'INSEP sur les effets de la cryothérapie corps entier sur la récupération sportive, et sur la cryothérapie et la cicatrisation des blessures. Avec l'IRMES et les autres services de l'INSEP, un travail d'épidémiologie des blessures est en cours.

Des conventions de collaborations, régulièrement renouvelées, avec des sociétés privées témoignent de l'intérêt de partenaires extérieurs pour l'INSEP. Elles permettent de contribuer à l'évolution technologique du service médical.

Pour l'enseignement, outre les interventions auprès des sportif(ve)s dans leurs cursus de formation, le service médical est le lieu de formation d'une capacité inter-universitaire en médecine du sport (Paris 6, Paris 13 et Reims), d'un diplôme d'université en kinésithérapie du sport (Paris 5), d'un master en Staps (Paris 13). Les médecins, kinésithérapeutes, psychologues cliniciens et diététicienne sont très sollicités pour des colloques, des conférences, des formations continues auprès des sportifs, des entraîneurs et de leurs confrères médicaux.

Une implication plus importante du service médical, dans les formations du diplôme d'enseignement supérieur et du professorat de sport a été mise en place avec le service de la formation pour l'année 2010-2011. Elle devra s'accentuer dans les années à venir. Le service médical dispose d'un vivier important de personnels qui accompagne les équipes sportives en stages et compétitions (quatorze aux Jeux olympiques de Pékin). Leurs compétences et leurs expertises sont, à l'heure actuelle, sous utilisées pour les formations initiales ou continues des « hommes de terrain ».

L'accueil par l'INSEP, d'un médecin en diplôme d'études supérieures complémentaires (DESC), est particulièrement utile au service médical. Depuis trois ans, tous les médecins passés par ce stage, à temps complet, de six mois, bénéficient d'une formation de terrain sans équivalent en France. Leur présence complète très utilement l'offre du service. En ce sens, l'accueil simultané de deux médecins en stage ne serait pas inutile.

Le service médical est aussi un lieu d'accueil de stagiaires, toute l'année, en convention avec la Drass, les Universités et le Ministère de l'Education Nationale pour :

une trentaine d'élèves infirmièr(e)s,

une soixantaine d'élèves kinésithérapeutes,

une vingtaine d'élèves diététicien(ne)s,

une dizaine d'élèves en sciences médico-sociales.

Depuis la rénovation de l'INSEP, le service médical est devenu l'une des « vitrines de l'établissement ». Il est, à ce titre, sollicité lors de visites par des délégations étrangères.

Les personnels du service médical ont publié une vingtaine d'articles dans des revues professionnelles, ont présenté une trentaine de communications dans les congrès professionnels, sont intervenus pour une trentaine de cours, et ont été sollicités une cinquantaine de fois par les médias en 2010.

Congrès : société française de médecine du sport et société française de traumatologie du sport, congrès de gynécologie-obstétrique, colloque AFLD-CNOSF, journées médicales interfédérales, congrès femme et sport, journée de Bichat,

Cours : professorat de sport, DES, CIU de médecine du sport, DU de kinésithérapie du sport, Institut national de la recherche agronomique,

Médias : TF1, FR2, FR3, FR5, Arte, RFO, M6, Vivolta, LCI, L'Equipe TV, RTL, RMC, Le Parisien, 20 Minutes, Le Monde, L'Equipe Magazine

II. Le service médical en action

Dans le cadre du projet de rénovation de l'INSEP, le service médical a bénéficié de différents matériels médicaux et paramédicaux de haut niveau. (cf. infra) mais l'innovation technologique dont on parle le plus depuis début 2009 est l'espace de Cryothérapie Corps Entier -110°C.

Près de 20 articles de presse ou reportages télévisuels se sont fait l'écho de cette technique qui consiste à exposer un(e) sportif(ve) ou un patient atteint de pathologie rhumatismale, à un froid extrême de -110°C pendant 3 minutes, après avoir bénéficié d'un examen médical.

L'objectif principal de cette technique consiste à créer un choc thermique qui va générer un effet anti-inflammatoire par l'abaissement de la température tissulaire et un effet antalgique en ralentissant la conduction nerveuse.

La Cryothérapie Corps Entier améliore la récupération post entrainement des sportif(ve)s de haut niveau, contribue à une prévention des récidives des pathologies inflammatoires, elle soulage considérablement les patients atteints de pathologies rhumatismales. Elle est aussi au cœur de projets transversaux avec le service de recherche de l'INSEP.

Depuis 2 ans, plus de 3 000 expositions ont été réalisées par les masseurs-kinésithérapeutes ou les infirmiers du service médical, principalement pour les sportif(ve)s de l'INSEP, des fédérations (natation, handball, golf..), des clubs professionnels (Gravelines Basket-ball, Stade Français Rugby, Française des Jeux–activité du cyclisme).

Pour l'année 2010, 1 502 examens ont été réalisés. 869 expositions (58%) ont été réalisées pour les sportif(ve)s de l'INSEP, 571 séances (38%) pour des patients extérieurs atteints de pathologies rhumatismales, et 62 séances (4%) à destination des équipes de France espoirs de handball, de natation, et de golf. A noter que l'équipe professionnelle de basket-ball de Gravelines a, elle aussi, bénéficié de cette technique de récupération.

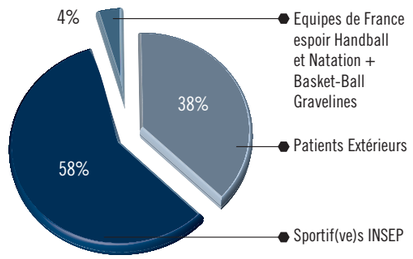

Le service médical a reçu en 2010, 54 patients extérieurs (26H, 28F) atteints de pathologies. Parmi eux, 26 % sont des personnes qui étaient déjà venues en 2009.

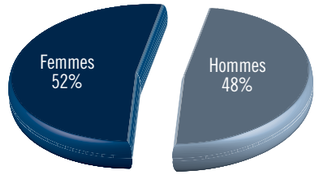

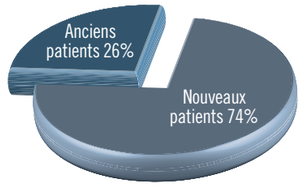

Le tableau ci-dessous présente les différentes pathologies rencontrées. On remarque comme en 2009, une forte proportion de spondylarthrites ankylosantes (41%) et polyarthrites rhumatoïdes (11%)

Types de pathologies rencontrées

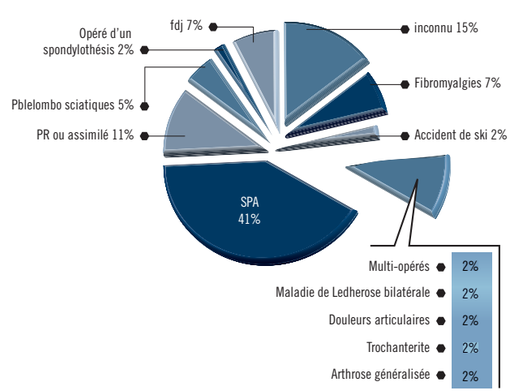

Chez les sportif(ve)s, la cryothérapie Corps Entier -110°C a été utilisée par une tentaine de fédérations. Quelques grands champions l'ont aussi essayé (Kobe Bryant, Ronny Turiaf (basketteurs de NBA), Thomas Levet (golf), Paul-Henri Mathieu (tennis),...).

Nombres de sportif(ve)s par fédération

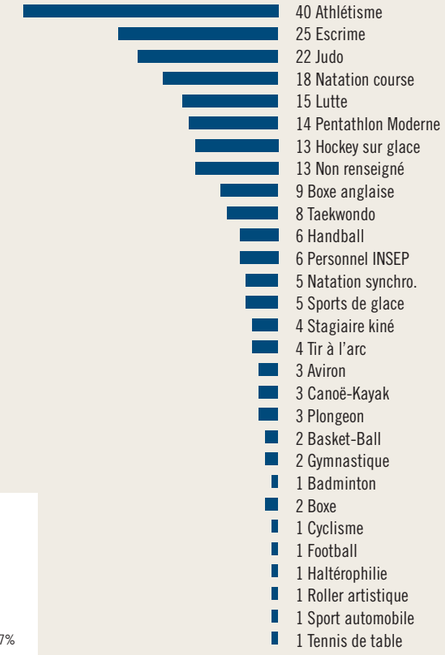

Service de la formation des cadres supérieurs du sport (SFC2S)

Martine CORNILLON

I. Les chiffres clés de la formation des entraîneur(e)s et des cadres supérieurs du sport en 2010

366 cadres sportifs en 2010 répartí(e)s comme suit :

Directeur(trice)s techniques nationaux(ales) [DTN] et Staffs DTN : 47 membres de staffs DTN/49 journées, (95 cadres et 73,5 journées en 2008 et 107 cadres et 82 journées en 2009).

Conseiller(e)s techniques sportif(ve)s [CTS] exerçant des missions d'entraînement : 257 CTS/283 journées, (191 cadres et 198 journées en 2008 et 247 cadres et 304 journées en 2009).

Diplôme de l'INSEP :

- Option 1 (entraînement) : 24 inscrits (9 en 3 année – 3 en 2nde – 12 en 1ère – 4 présents en FPC) / 24 journées ;
- Option 2 (ingénierie de formation) : 31 inscrits (14 en 3ère année – 9 en 2nde – 8 en 1ère) / 35 journées ;
- Option 3 (gouvernance et développement des organisations sportives) : 2 inscrits / 10 journées.

Formation des accompagnateurs des acteurs du sport de haut niveau : 12 CTS / 17 journées collectives + 18 journées de coaching individuelles (108 heures)

Au total, **436 journées de formation professionnelle** ont été organisées au sein de l'INSEP pour **373 cadres** ayant participé à au moins une journée de FPC.

II. Contrat de Performance

L'objectif 4 du contrat de performance consiste à renforcer la formation initiale et continue de l'encadrement sportif national.

En 2010, 257 personnels exerçant des missions de Conseiller(e) Technique Sportif(ve) (CTS) ont effectué une formation soit une très légère augmentation de 8 CTS (sans comptabiliser celles et ceux qui reviennent plusieurs fois). Sur la base des chiffres fournis par la direction des sports du MS (680 CTS susceptibles d'être concernés au total), le pourcentage en 2010 s'établit à 37,78 %.

INDICATEUR 4.1

Pourcentage de personnels du MS/CTS exerçant des missions d'entraînement présents en formation à l'INSEP

2008 Prévision initiale	32 %
2008 Réalisation	32,9 %
2009 Prévision initiale	35 %
2009 Réalisation	37 %
2010 Réalisation	**37,78 %**
2011 Cible	40 %

III. La formation continue des directeur(trice)s techniques nationaux(ales) [DTN]

3.1 LA FORMATION D'ADAPTATION AUX MISSIONS

La session 2010 - **la promotion « Jean BOITEUX »** était composée de 10 « nouveaux » DTN.

2 caractéristiques doivent être mises en rapport avec les autres promotions :

Les nominations étalées, sur plusieurs mois, de ces 10 cadres a permis aux formateur(trice)s et aux DTN concerné(e)s de noter l'intérêt de cette action de formation non concomitante avec leur nomination et ainsi enrichie par l'« expérience » acquise au cours de cette période ;

La diversité des fédérations représentées (1 olympique / 3 ayant une ou plusieurs activités reconnues de haut niveau / 3 multisports).

3 regroupements de 3 jours se sont déroulés en novembre/décembre2010, autour de 2 axes :

Axe 1 : **réfléchir à la vision globale de la stratégie de sa fédération ;**

Axe 2 : **mieux se connaître dans son management des hommes.**

Comme en 2009, le parcours de ces cadres a été complété par des actions individualisées, définies à l'issue de l'entretien de positionnement. La demande pour le développement de la maitrise de l'anglais reste forte. Les cours auront lieu en 2011.

3.2 LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC) DES DTN ET DES STAFFS

Les actions proposées au cours du premier semestre de l'année, ont porté sur les thèmes suivants :

– Développement des capacités managériales,

– Analyse financière,

– Mieux maîtriser une langue.

3.3 RÉCAPITULATIF SUR LES 6 DERNIÈRES ANNÉES

	Nombre de jours	Nombre de participants	Nombre « journées participants »
2005	34	117	273
2006	30 (4 jours de langue)	124	283
2007	59 (19 jours de langue)	93	270
2008	73,5 (35,5 jours de langue)	95	225
2009	82 (6,5 jours de langue)	107	289
2010	49 (26 jours de langue)	47	200

La diminution, observée en 2010, trouve son origine dans 2 faits conjoncturels :

1 seule promotion d'adaptation suite 2008 en 2009 ;

1 offre de FPC destinée aux staffs sur le seul premier semestre.

3.4 L'(LES) ADAPTATION(S) DU DISPOSITIF DE FORMATION

En réponse au courrier du 25 août 2010 du Directeur des Sports (Ministère des Sports), l'INSEP a conçu un « cycle de perfectionnement pour les agents » souhaitant accéder à des missions nécessitant et mettant en pratique de fortes responsabilités dans le sport de haut niveau. En s'appuyant sur :

les nouvelles dispositions que le statut d'EPSCP octroie à l'Institut en matière de diplômes d'établissement ;

une collaboration avec les partenaires impliqués dans le projet de la FPC des cadres supérieurs du sport : la direction des sports-ministère des sports, le CNOSF et l'As DTN ;

l'étude portant sur l'activité du directeur technique national et de la direction technique nationale réalisée et validée en mars 2008.

L'Institut a présenté, en décembre 2010, un cursus de formation intitulé « Executive Master Trajectoire Manager Sport » (TMS). L'objectif prioritaire de cette formation est d'appréhender l'action du manager dans sa complexité, en développant de nouvelles approches et des démarches rénovées.

Cette certification a été présentée au conseil scientifique, médical et de formation au cours de la réunion de son groupe de travail le 15 mars et plénière du 29 mars.

Piloté, à la demande du Directeur Général Adjoint chargé de la coordination des Politiques Sportives, par 2 chefs

de projet, messieurs Lionel LACAZE et Philippe FLEURANCE (membres de la mission Expertise), chaque cycle est composé de 8 modules de 3 jours, complétés par 12 jours personnalisés (220 heures). Outre la présence aux modules, ce diplôme d'établissement s'obtient après la soutenance d'un mémoire professionnel devant un jury composé à la fois d'universitaires et de professionnels du domaine.

En fin d'année, une large diffusion a été faite notamment auprès des fédérations, des services et établissements du ministère des sports pour candidater aux 3 sessions programmées : avril 2011 / septembre 2011 et septembre 2012.

IV. La formation professionnelle continue des conseiller(e)s techniques sportif(ve)s (CTS) ayant des missions d'entraînement

4.1 LES CHIFFRES

		1er SEMESTRE 2010	2e SEMESTRE 2010	ANNEE 2010
STAGIAIRES	Inscriptions 259		283	**542**
	Participation	202	195	**397**
	Nombre de CTS	165	137	**257**
	Disciplines olympiques	22	27	**28**
	Disciplines non olympiques	10	13	**14**
FORMATEUR(TRICE)S	INSEP	8	7	**9**
	Autres établissements et fédérations	2	4	**5**
	Autres (Université, secteur, privé...)	8	9	**10**
	Experts	10	18	**24**
OFFRE	Nombre de modules	22	23	**45**
	Nombre de jours*	112,5*	170,5*	**283***

* Heures de formation ouverte et à distance (FOAD) du 1er semestre et de FOAD informatique du 2e semestre 2010 non comptabilisées.

257 cadres dont **15 cadres fédéraux de statut privé** sont venus en formation. Ils se répartissent dans **42 fédérations**. Ils représentent **37,78%** de l'effectif total des CTS entraîneurs.

L'INSEP a organisé **283 journées de formation** (198 en 2008 et 304 en 2009).

La lecture du tableau fait apparaître un décalage important entre le nombre d'inscriptions et celui de participations au 2e semestre (88 désistements). Le déroulement des sessions a été impacté par 2 éléments conjoncturels : les grèves et les difficultés liées aux intempéries qui ont entraîné des absences et/ou des désistements de dernière minute. Ces absences et désistements ont été renforcés par le décalage entre les inscriptions faites en septembre à un moment où les calendriers sportifs ne sont pas encore établis.

Cela renforce, d'une part, l'importance des relances qui permettent des régulations en cours de semestre et, d'autre part, la nécessaire souplesse du dispositif.

4.2 AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS

La collaboration avec des directions techniques nationales, notamment avec une communication accentuée pour coordonner la FPC de leurs cadres : accès via l'ISP à la consultation d'un ficher retraçant l'historique des actions FPC des CTS depuis 2007 ;

Une offre différenciée par public pour mieux répondre aux problématiques professionnelles des cadres ;

Les besoins en anglais et en management ;

Une équipe de formateurs/accompagnateurs dynamique et « dynamisée » par une formation de 6 jours pour renforcer leurs compétences en matière d'accompagnement ;

Une capitalisation des échanges d'expériences : travail piloté par Gisèle DI GIACOMO qui contribue à la formalisation des pratiques professionnelles des entraîneurs.

V. Le diplôme de l'INSEP

Le diplôme de l'INSEP est constitué de 3 options. En 2010, il a été très profondément rénové pour mieux répondre aux besoins de formation des cadres supérieurs du sport.

Si l'option 2 « ingénierie de formation » répond bien, depuis quelques années, à l'attente de cette certification tant en matière du public participant à la formation que des compétences développées, il n'en allait pas de même pour l'option 1 « entraînement des sportifs de haut niveau ». Depuis l'été 2009, cette option fait l'objet de nouvelles orientations :

sélection par le jury d'entrée en formation de cadres d'Etat ou relevant d'un statut de droit privé « chefs de projet de performance de haut niveau »,

redéfinition, avec l'Université de Paris Est-Créteil (UPEC) partenaire associé de cette certification, des contenus de formation :

- avec une place accordée aux problématiques professionnelles, notamment à travers le choix de thématique du mémoire professionnel (définie avec le DTN) ;
- avec des interventions scientifiques et expérientielles appuyées sur le paradigme de la complexité.

construction de parcours de formation des stagiaires qui s'appuie également sur les actions de formation professionnelle continue des entraîneurs.

L'option 3 « encadrement et direction de structures et organismes sportifs » a été mise en veille à l'été 2010 pour adresser un signal fort de la volonté de réorienter les objectifs pédagogiques de cette formation et le profil des stagiaires appelés à le suivre. Le premier semestre 2010 a permis de finaliser, par la validation du premier cycle, le parcours de 3 stagiaires encore impliqués dans ce cursus.

LES CHIFFRES CLÉS DES OPTIONS 1 ET 2 DU DIPLÔME DE L'INSEP

Promotions	Admis en 1er cycle		1er cycle validé		Abandon		Inscription en 2e cycle	
	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2
Promotion 2008-2009	14	13	1	1	5	3	–	–
Promotion 2009-2010	3	9 (dont 2 options 3)	0	5	0	0	1	2
Promotion 2010-2011	**12**	**8**	En cours	En cours	–	–	–	–
Nombre de cadres en formation	**23**	**21**			–	–	–	–

VI. La formation des accompagnateur(trice)s des acteur(trice)s du sport de haut niveau

Dans le travail permanent d'adaptation de l'offre de formation des cadres supérieurs du sport conduit par l'Institut, il est apparu nécessaire de **préparer des femmes et des hommes** à assumer une mission émergente dans (de) l'encadrement du sport d'excellence : être « coach » du (de la) sportif(ve), l'entraîneur(e), le (la) DTN.

L'objectif premier de cette action est de préparer à l'émergence de ce nouveau métier,

- en faisant un pari de préparer à cette mission d'accompagnement **des cadres qui ont une réelle et forte implication professionnelle** dans le sport de haut niveau ;
- en s'appuyant sur leur pratique pour **co-construire une vision et une éthique** partagées du sport de haut niveau.

12 stagiaires, acteurs majeurs de la performance sportive au plus haut niveau, agents du ministère chargé des sports (entraîneur(e)s, directeur(trice)s d'équipes nationales, DTN ...) participent à cette formation qui leur offre une double opportunité :

- celle de contribuer à **optimiser son action professionnelle « actuelle »**, notamment par le coaching personnel ;
- celle de lui **ouvrir de nouvelles perspectives de carrière** : ces « coachs sportifs » sont préparés à intervenir auprès des cadres impliqués dans l'olympiade 2012 - 2016.

La formation, construite comme un accompagnement de ces professionnels s'appuie sur :

- **l'alternance :** des allers retours entre pratique professionnelle et regroupements collectifs ;
- **l'individualisation** du parcours en s'appuyant si nécessaire sur d'autres dispositifs de formation ;
- **l'accompagnement individuel** tout au long de la formation.

S'appuyant sur l'opportunité qu'offre le statut d'EPSCP de l'INSEP, un diplôme d'établissement viendra marquer la fin du cursus et certifier les nouvelles compétences acquises.

Elle se déroule de septembre 2009 à juin 2011, en 12 sessions collectives (32 journées réparties en sessions de 2, 3 ou 4 jours), complétées par un accompagnement individuel (1 heure par mois en moyenne). En 2010, 17 journées de formation collective réparties en 6 regroupements ont eu lieu. Elles ont été complétées par un coaching individuel (1 heure par mois en moyenne).

L'encadrement est assuré en co-pilotage par M. Richard OUVRARD, coach-formateur issu du milieu professionnel du coaching ayant une forte expérience du contexte du sport de haut niveau et Mme Martine CORNILLON, responsable du service de la formation des cadres supérieurs du sport de l'INSEP. Réajustant et réorientant régulièrement le dispositif, ils s'appuient sur une équipe multiculturelle et multi-expérientielle (Mrs Claude FAUQUET, Ralph HIPPOLYTE et Laurent SCHMITT) et des experts.

L'une des interrogations encore en débat porte sur la façon de bien réinvestir les nouvelles compétences acquises dans le sport d'excellence ... L'institution sportive (au sens large) saura-t-elle faire appel à ces hommes et ces femmes ? Quels seront leurs terrains d'intervention privilégiés ? Quelle(s) reconnaissance(s) auront ces accompagnateurs ? ...

Frederique JOSSINET
Judo : - 48 kg
23.08.2011
Panoramic

VII. La construction de « The English Speaking Sportsman » (TESS) - projet Européen

La construction de TESS, produit de formation multimédia au langage technique du sport anglais associe des vidéos, des exercices destinés à l'assimilation du vocabulaire, des exercices de grammaire, un lexique et des sous-titres. Le produit se veut résolument pragmatique.

La première ligne se construit en partenariat avec la fédération française de tennis de table. Les enregistrements des vidéos dans les salles d'entrainement, au championnat du monde à Moscou ou dans une compétition internationale à Berlin sont tous effectués. Ce trimestre a permis également de finaliser la grammaire et tous les exercices d'application de celle-ci. Les travaux de montage et de sous titrages sont maintenant bien rodés et chacun sait ce qui est de sa responsabilité dans le projet.

Parallèlement, « l'écriture » des 10 stations générales a été réalisée et les tournages ont commencé, ainsi que la construction des exercices d'assimilation du vocabulaire.

TESS a été retenu comme un projet de partenariat par l'Europe. La première réunion des cinq partenaires dont l'INSEP a eu lieu à Budapest (11, 12 et 13 novembre 2010). Les premiers travaux collectifs ont permis de construire une enquête à diligenter.

Parallèlement à cela, les partenaires européens souhaitent déposer un dossier européen de transfert d'innovation. Les premiers travaux communs pour monter ce dossier que l'INSEP coordonnerait ont eu lieu (13 décembre 2010 à l'INSEP avec M. Ladislav Petrovic – Hongrie).

En s'appuyant sur les réussites actuelles, la stratégie du SFC2S consiste à construire une nouvelle offre de formation professionnelle réservée à des professionnels de haut niveau : des cadres et dirigeants professionnels issus des secteurs public et privé.

En cohérence avec la philosophie et l'axe fort des formations des cadres supérieurs du sport «manager dans la complexité », l'offre présente les caractéristiques suivantes :

- des actions qualifiantes qui, si le cadre le souhaite, sont prises en compte dans le dispositif de certification : « Executive Master » (EM), certificat de parcours et à moyen terme « mastère spécialisé ». La certification est un puissant levier de motivation interne et s'inscrit dans une démarche ultérieure de validation des acquis d'expérience.
- des actions qui visent 3 objectifs, en phase avec l'itinéraire de ces professionnels :
  - les préparer à assumer les métiers à forte responsabilité du sport de haut niveau ;
  - les accompagner pendant l'exercice de ces missions ;
  - favoriser le changement de mission.
- des actions de formation qui s'appuient sur 3 champs d'activité professionnelle :
  - l'entraînement à la haute performance ;
  - le management des organisations et structures du sport de haut niveau ;
  - l'ingénierie de formation.
- des actions de formation pour répondre à des missions émergentes.
- des actions individuelles et/ou collectives apportées, après validation de la mission « expertise », aux besoins des « cadres ciblés 2012 – 2014 ».

La qualité d'une formation professionnelle continue est celle d'**une organisation adaptée aux contraintes spatiale et temporelle des professionnels**. Elle doit faire preuve de souplesse et de réactivité, tant au niveau de l'offre qu'au niveau de son organisation.

Deux diplômes d'établissement de type « Executive Master » sont actuellement finalisés et seront présentés au prochain CSMF : « Trajectoire Manager Sport » et « Accompagnateur des acteurs du sport de haut niveau ».

Le 1er cycle du diplôme de l'INSEP évoluera vers 2 autres « Executive masters » : « Entraîneur de haut niveau » / « Ingénierie de formation ».

La création de ces nouveaux diplômes d'établissement est envisagée en partenariat et/ou en cohabilitation avec des Universités, des Grandes écoles, et bien évidemment en très étroite relation avec le mouvement sportif (CNOSF, fédérations sportives).

Service Recherche (SR)

Elisabeth ROSNET

L'année 2010 est la première « année pleine » de fonctionnement du service Recherche dans le cadre de la rénovation intervenue [bâti - bâtiment C - organisation & missions (décret 25 novembre 2009)].

Le bilan de cette année atteste de l'augmentation du nombre des publications et d'une diffusion plus diversifiée des connaissances produites (augmentation forte des actions de valorisation et croissance du nombre de fédérations sportives concernées par l'accompagnement scientifique). En revanche, les volumes horaires consacrés, d'une part, à l'accompagnement scientifique et, d'autre part, à la formation sont en baisse par rapport à 2009.

En 2010, l'INSEP (service Recherche) s'est vu confier par la Direction des Sports (Ministère des Sports) une nouvelle mission avec le transfert de la gestion et de l'aide au pilotage des crédits de recherche. 21 projets concernant 9 fédérations (dont une fédération non olympique) ont ainsi pu être financés.

L'application des dispositions du décret du 25 novembre 2009 a, en outre, permis la mise en place et l'installation du Conseil Scientifique, Médical et de Formation (CSMF) le 10 septembre 2010. Composé de 27 membres et présidé par le Professeur Pierre Rochcongar, ce Conseil est consulté par le Conseil d'Administration sur « le programme de recherche de l'établissement ainsi que les actions de recherche auxquelles il concourt » pour le domaine scientifique. Jouant pleinement son rôle, il permettra une meilleure identification, une meilleure structuration et une meilleure valorisation des axes de recherche et renforcera l'autorité de l'INSEP dans le domaine scientifique. Le service Recherche participe activement à la préparation, au déroulement et au suivi (des avis) du CSMF.

Tony YOKA
Boxe
28.01.2011
Panoramic

I. MISSIONS, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

Le service Recherche produit des connaissances scientifiques liées à l'optimisation de la performance sportive. Il met ses connaissances à la disposition du milieu sportif, et, plus largement, des responsables et acteurs du développement du sport, à travers notamment la formation et l'accompagnement scientifique.

Le service Recherche compte 23 personnels. Il regroupe, sous l'autorité de la responsable du service, 18 chercheurs : 9 fonctionnaires détachés sur un emploi de Cadre Supérieur Technique ou Scientifique (CSTS), 8 agents contractuels (dont 3 en CDD), un ITRF, soutenus par 3 personnels administratifs et techniques. Il accueille un personnel chargé de la gestion et du pilotage des financements en recherche et développement, mis à disposition par la Direction des Sports (MS). Il est dirigé par une responsable, Professeur des Universités.

1.1 BILAN 2010

PRODUCTION SCIENTIFIQUE

7 recherches ont été terminées en 2010. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous :

PROJETS TERMINES EN 2010 PAR LE SERVICE RECHERCHE DE L'INSEP

Responsable scientifique	Titre du projet	Financement
HANON Christine	« Evolution des paramètres ventilatoires et métaboliques lors de 400 m courus sur le mode compétition ». Projet 07-011.	Ministère des Sports 20 240 €
HAUSSWIRTH Christophe	« Variabilité des profils de puissance en cyclisme et leur influence en course à pied chez des triathlètes en préparation olympique ». Projet 08-013	Ministère des Sports 66 469 €
RABITA Giuseppe	« Effet de la fatigue sur la raideur musculo-articulaire et le coût énergétique en course à pied de l'Equipe de France masculine et féminine de triathlon ». Projet 06-025	Ministère des Sports 17 369 €
FOURNIER Jean	« La dialectique performance – santé chez les patineurs de haut niveau : place des comportements alimentaires et des habiletés mentale et de vie ». Projet 08-020	Ministère des Sports 80 228 €
GUILHEM Gaël	« Etude des adaptations neuromusculaires induites par l'entraînement excentrique isotonique versus isocinétique ».	Région Pays de Loire 70 000 €
MACQUET Anne-Claire	« L'activité collective en contexte d'entraînement et de compétition de haut niveau : étude de cas de dyades entraîneur athlète en lancer de marteau ».	INSEP
DINU Daniel	« Modélisation du trajet global de la flèche avec différents types d'équipements en tir à l'arc ».	INSEP

34 recherches sont en cours de réalisation. 8 recherches ont débuté en 2010 et sont financées par le Ministère des Sports.

La production scientifique de 2010 est en forte augmentation. Elle regroupe :

- 27 articles dans des revues à comité de lecture contre 24 en 2008 et 24 en 2009;
- 14 ouvrages ou chapitres d'ouvrage contre 10 en 2008 et 7 en 2009 ;
- 32 communications dans des congrès internationaux contre 20 en 2008 et 22 en 2009;
- 6 communications dans des congrès nationaux contre 17 en 2008 et 12 en 2009;
- 92 publications de valorisation en direction du milieu sportif ou du grand public contre 36 en 2008 et 31 en 2009.

Les recherches sont effectuées au sein de l'INSEP. Elles font l'objet, pour certaines d'entre elles, de collaborations nationales (52 correspondant[e]s) ou internationales (32 correspondant[e]s).

APPROCHE ET ANALYSE À PARTIR DU RENSEIGNEMENT DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les deux indicateurs retenus dans le contrat de performance signé par l'INSEP et le Ministère des Sports le 18 juin 2009, portent, d'une part, sur les productions scientifiques et, d'autre part, sur les productions techniques, afin de refléter à la fois l'activité de recherche, au sens

classique du terme, et une partie de la mise à disposition du milieu sportif des connaissances acquises, finalité du travail des chercheurs de l'établissement.

Les catégories de publications scientifiques retenues sont celles utilisées par l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) pour caractériser les enseignants-chercheurs « publiants ».

Les publications techniques intègrent les communications effectuées dans le cadre de congrès nationaux et les interventions dites de « valorisation ».

Les chiffres présentés dans le présent rapport diffèrent légèrement de ceux mentionnés dans le contrat de performance version 2010, car ils ne concernent que le Service Recherche, alors que les indicateurs de performance de l'INSEP intègrent aussi les travaux et les résultats de l'IRMES (cf. page 109).

		2006 [2003-2006]	2007 [2004-2007]	2008 [2005-2008]	2009 [2006-2009]	2010 [2007-2010]
PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES	**Publications/ chercheur/ an**	1,51	1,53	2	2,20	2,95
PUBLICATIONS TECHNIQUES	**Publications/ chercheur/ an**	2,01	1,67	2,05	1,81	2,89

FORMATION

Le Service Recherche est intervenu, en 2009/2010, en matière :

de conception (113 h) et de coordination (86 h) des enseignements pour des unités de formation continue (UFC) du diplôme de l'INSEP, en Licence 1, Licence 3 et Master 1 ;

d'enseignements proprement dits (658 h), lors des 3 années de licence, des 2 années de Master, du diplôme de l'INSEP et de « SportCom ». Il a, aussi, contribué à la préparation du CAPEPS et du Professorat de Sport, ainsi qu'aux enseignements de l'Ecole Doctorale 456 (Paris V, Paris X, Paris XI) pour laquelle il est laboratoire d'accueil.

Les (26) soutenances qui ont eu lieu, en 2010, concernent :

3 étudiants en thèse de doctorat ;

10 étudiants en seconde année de Master ;

7 étudiants en première année de Master ;

1 stagiaire en année de titularisation en tant que Professeur de Sport ;

5 étudiants en stages professionnels.

Actuellement, 9 thèses et 3 seconds cycles du Diplôme de l'INSEP sont encadrés au sein du service contre 8 thèses et 2 seconds cycles du Diplôme de l'INSEP en 2008 et 13 thèses et 2 seconds cycles du Diplôme de l'INSEP en 2009.

Les étudiant(e)s en thèse sont inscrit(e)s dans les Universités de Paris XI, Paris XII, Paris XIII, Nice, Reims, Evry...

Vencelas DABAYA
Halterophilie : - 69 kg
19.04.2007
Panoramic

ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE

3 002 heures d'accompagnement scientifique ont été réalisées au bénéfice de 23 fédérations (Athlétisme, Badminton, Boxe, Canoë-Kayak, Cyclisme, Escrime, Football, Golf, Gymnastique, Handisport, Hockey sur gazon, Judo, Lutte, Natation, Pentathlon Moderne, Ski, Ski nautique et wakeboard, Sports de glace, Tækwondo, Tennis, Tir, Tir à l'arc et Triathlon), et de 27 disciplines différentes (ex : natation synchronisée, plongeon, water-polo, pour la FFN).

L'accompagnement scientifique regroupe des interventions d'évaluation des qualités musculaires et énergétiques, de conseil en programmation de l'entraînement, d'analyse de séances, d'évaluation et d'analyses des stratégies de contrôle postural, d'entraînement perceptif à la prise d'informations, d'observation et d'aide à l'analyse technico-tactique et de séances d'aide à la performance en gestion du stress, renforcement de la concentration, de la motivation, ...

EXPERTISES

46 activités d'expertise dans des revues à comité de lecture, des comités scientifiques de colloques et des activités éditoriales contre 17 en 2008 et 41 en 2009.

28 participations à des jurys (thèse, Master 2, Master 1, Diplôme d'Ingénieur) contre 12 en 2008 et 5 en 2009.

37 activités opérationnelles d'aide à la performance : organisation et activité de veille, réalisation d'outil d'accompagnement, action de terrain (entraînement, jurys, représentation dans des instances du milieu sportif...) contre 48 en 2008 et 33 en 2009.

5 participations à des organisations de manifestations scientifiques contre 4 en 2008 et 5 en 2009.

9 participations à des groupes d'experts internationaux contre 6 en 2008 et 12 en 2009.

INSTALLATIONS ET MATÉRIEL

Le service Recherche est installé dans des locaux intégralement rénovés du bâtiment C. Il dispose d'installations performantes. Au rez-de-jardin, 200 mètres carrés sont consacrés à des salles « techniques » (salle de relaxation, salle d'analyse de la performance, salles d'entretien, salle « vision », salle « électroencéphalographie » (E.E.G.), ateliers et salles pour des étudiants stagiaires). Au rez-de-chaussée, deux plateaux techniques permettent d'accueillir les sportif(ve)s. Le premier de 200 mètres carrés est consacré aux analyses physiologiques avec de nombreux ergomètres, dont certains spécifiques (aviron, canoë-kayak, cyclisme, ergomètre à bras), un tapis roulant, des appareils de mesure iso cinétique CON-TREX et ARIEL, des dispositifs d'enregistrement comme des électromyographes sans fil, des analyseurs des gaz, etc. Le second, de 150 mètres carrés, est consacré à l'analyse du mouvement. Il représente un environnement entièrement contrôlé avec 12 caméras VICON fixées sur les 4 murs et une plate-forme de force intégrée. L'espace est limité, mais permet d'effectuer des analyses de qualité dans de nombreux sports tels le badminton, la boxe, l'escrime, la gymnastique, le judo, la lutte ou le tækwondo. Pour les sports nécessitant plus d'espace, une zone est aménagée dans la halle Maigrot, où 6 caméras VICON, couplées (ou non) aux plates-formes de force et/ou à d'autres dispositifs (électromyographe sans fil, par exemple), peuvent être installées. Enfin, l'entresol et le premier étage accueillent les bureaux des chercheurs.

Ces locaux rénovés, ainsi que les investissements réalisés depuis 2007, permettent au service Recherche de l'INSEP d'être pleinement concurrentiel à d'autres structures appréciées comme « de pointe » en France et à l'étranger.

VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Le service Recherche a été aussi fortement impliqué dans la vie de l'établissement, à travers :

des manifestations de communication (Journées Européennes du Patrimoine),

l'accueil de stagiaires de classes de 4e ou de 3e,

l'accueil de délégations étrangères s'intéressant à la recherche (Israël, Hongrie),

l'accueil de personnalités des mondes sportif et politique.

1.2 ANALYSE

Le niveau de publication et d'expertise des chercheurs est particulièrement élevé. Par exemple, la mise en perspective de la valeur de l'indicateur sur les publications scientifiques (2,95) avec celle préconisée par l'AERES pour considérer un enseignant-chercheur comme « publiant », soit 0,5 (2 publications de rang A en 4 ans = 0,5 par an), montre un excellent niveau de production scientifique. Le niveau de l'indicateur « technique » (2,89) est assez proche de celui de l'indicateur scientifique, ce qui souligne que la transmission des connaissances vers le terrain n'est pas négligée.

Des actions ne peuvent, malheureusement, pas être satisfaites que ce soit en recherche scientifique, en formation ou en accompagnement scientifique.

1.3 PRÉCONISATIONS

L'analyse partagée réalisée, en 2010, au sein du service Recherche a mis en évidence la compétence et le haut niveau d'expertise des chercheurs comme point fort mais aussi un manque de visibilité et une transversalité à renforcer.

La ligne directrice (cap à tenir dans une vision à 3 ans) est de renforcer la valence recherche de l'INSEP, Grand Etablissement, dans lequel la recherche doit tenir toute sa place. La recherche doit être une valence forte de l'INSEP, tout en restant au service de la performance de haut niveau (contribution à l'indicateur de performance 6.1 du contrat de performance).

Trois objectifs stratégiques ont été définis :

PARTAGER - RENFORCER LA CULTURE SCIENTIFIQUE DU MILIEU SPORTIF (DTN, ENTRAINEURS, INSTANCES, SPORTIFS).

Les moyens envisagés pour remplir cet objectif sont les suivants :

- Organiser tous les ans des journées scientifiques de présentation des résultats des recherches, notamment celles bénéficiant de financement de la Direction des Sports ;
- Etre force de proposition pour les orientations de recherche et formations adaptées :
  - Tous les chercheurs sont aujourd'hui « référents scientifiques » d'une ou de plusieurs fédérations. Le référent doit, en relation avec le référent de la Mission Expertise (MEX) de cette fédération, échanger avec la fédération afin, d'une part, de faciliter l'expression des demandes liées aux aspects scientifiques, et, d'autre part, d'expliquer et faire partager les dernières connaissances pertinentes ;
  - Formation : renforcer les temps d'intervention de chercheurs dans les formations de l'établissement destinées aux cadres supérieurs du sport ;
  - Formation : optimiser l'investissement des chercheurs en formation initiale en « ciblant » (et en articulant) leurs interventions sur leurs thématiques de recherche.
- Davantage piloter les procédures de gestion et de répartition des crédits de recherche de la Direction des Sports.

ACCOMPAGNER - METTRE LES COMPÉTENCES ET LES NOUVELLES CONNAISSANCES PRODUITES AU SERVICE DU SPORT DE HAUT NIVEAU PAR L'ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE.

L'accompagnement scientifique regroupe « les actions qui permettent de mobiliser des outils, méthodes et connaissances scientifiques déjà connues pour apporter, dans un laps de temps court, une information individualisée à l'entraineur (ou au sportif) demandeur». Ces actions peuvent être ponctuelles (i.e. métrologie, intervention « performante ») ou être le prolongement ou l'origine d'un protocole de recherche (intervention « structurante »).

Le but n'est pas de se substituer à l'entraîneur(e) (ni au (à la) sportif(ve)), mais bien de lui (leur) fournir des éléments susceptibles de favoriser ses (leurs) prises de décision. Chaque demande fait l'objet d'échanges en amont (définition d'un protocole « sur mesure ») et en aval (explication des résultats et des conséquences possibles sur l'entraînement) avec les entraîneur(e)s. Toutes les activités d'accompagnement scientifique s'effectuent de manière réflexive et en respectant les critères éthiques de l'intervention.

Le fait de se baser sur des connaissances scientifiques permet de donner les conditions de validité des mesures, de relativiser la portée des résultats et de connaître intérêts et limites des techniques et méthodes, afin d'utiliser celles-ci à bon (meilleur) escient.

Les moyens envisagés sont, d'une part, l'intégration des actions structurantes d'accompagnement scientifique dans la procédure MEX/MAP/MSHN, et, d'autre part, la mise en place d'un coordonnateur de l'accompagnement scientifique, aidé par le regroupement des interventions dans un agenda partagé.

MANAGER - FAVORISER L'ÉMERGENCE DE PROJETS ET DE THÉMATIQUES DE RECHERCHE DANS LES FÉDÉRATIONS EN RENFORÇANT LA RÉACTIVITÉ ET L'ANTICIPATION DES CHERCHEURS.

Il s'agit de réduire les cloisonnements en favorisant les échanges entre chercheurs au sein du service, entre le service recherche et les autres services et missions de l'INSEP, et, entre l'INSEP et les composantes du réseau national du sport de haut niveau ainsi qu'avec les fédérations sportives sur le plan de la recherche pour favoriser l'émergence des demandes du terrain et apporter des réponses plus précises et plus individualisées :

- Modification de la structure du service recherche : suppression du fonctionnement en laboratoires, définition de fonctions transversales (responsable accompagnement scientifique ; responsable des relations avec la formation ; responsable des RI ; responsable communication, etc. et mise en place des référents scientifiques pour les fédérations) ;
- Rédaction d'un projet scientifique du service : émergence d'axes regroupant des chercheurs issus de plusieurs champs scientifiques ;
- Au sein de l'INSEP : mise en place de projets impliquant différents services pour produire une synthèse des connaissances directement exploitables par les sportif(ve)s et les entraîneur(e)s. (ex : nutrition, fatigue, cryothérapie, hypoxie, ...)
- Vers l'extérieur : mener des projets en concevant des formations spécifiques, en collaboration notamment avec le SFAE et le SFC2S de l'INSEP, exemple : formation d'ingénieur du sport (personnes ayant pour vocation d'être à l'interface entre l'entraîneur(e) et le chercheur et capables de concevoir, développer et expérimenter les dispositifs permettant de faire bénéficier les sportifs des connaissances produites par les chercheurs) ; la formation « Psychological Excellence for Elite Performance » organisée par l'INSEP, la FEPSAC (Fédération Européenne de Psychologie du Sport et des Activités Corporelles), l'Université Libre de Bruxelles et le groupe d'experts « FAST » (programme de formation continue en psychologie appliquée au sport à l'attention des membres des équipes d'encadrement des athlètes de haut niveau).

II. Le soutien à la recherche - Exécution des missions de gestion et d'aide au pilotage des projets de recherche et développement, dans le cadre de l'appel à projets pour l'année 2010

2.1 PRÉAMBULE

Pour contribuer à l'atteinte de ses objectifs en matière de sport de haut niveau, la Direction des sports (DS / MS), avec le concours des opérateurs du Ministère des Sports, a décidé de soutenir des actions de recherche et de développement proposées par les fédérations sportives, les établissements publics, les laboratoires de recherche et les associations agréées. L'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP), établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), doté de compétences élargies au titre des dispositions du décret n° 2009-1454 du 25/11/2009, participe à la politique nationale de développement des activités physiques et sportives. L'INSEP et la DS ont co-signé un appel à projets de recherche et développement le 10 mars 2010.

2.2 RÉCEPTION DES DOSSIERS DE PROJETS DE RECHERCHE

L'INSEP a reçu 37 dossiers de projets de recherche et développement. Parmi ces dossiers, 13 ont été déposés par des porteurs de projets représentant le mouvement sportif (Fédérations, Comités Régionaux Olympiques et Sportifs, ...), 4 dossiers par des porteurs de projets représentant le Réseau National du Sport de Haut Niveau (Ecoles Nationales, CREPS), 10 dossiers par des porteurs de projets représentant d'autres Etablissements Publics (Universités, Ecoles, Instituts), 10 dossiers par des porteurs de projets représentant l'INSEP (Service Recherche, Mission Expertise, ...). La figure 1 présente la répartition du nombre de dossiers déposés et les montants demandés en fonction du statut de l'organisme porteur de projet. La figure 2 présente la répartition des recherches et des financements demandés en fonction du statut des fédérations sportives (Olympiques, Non Olympiques, Multisports et affinitaires).

Répartition des demandes de financement

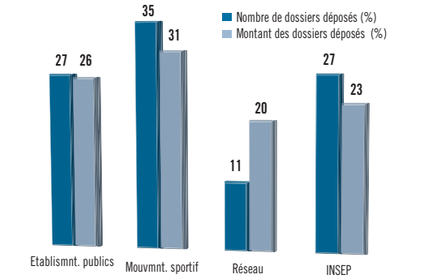

Figure 1 : Répartition (en %) du nombre de dossiers déposés et du montant de la demande de financements en fonction du statut de l'organisme porteur de projet.

Répartition des demandes

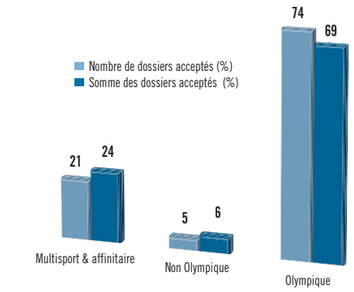

Figure 2 : Répartition (en %) des projets de recherche et des demandes de financements en fonction du statut des disciplines sportives.

2.3 PROCÉDURE D'EXPERTISE DES DOSSIERS DE RECHERCHE

Chaque projet a fait l'objet d'une double expertise portant sur l'opportunité sportive et sur la qualité scientifique. Les projets présentés par l'INSEP ont été soumis à la même procédure d'expertise que les autres dossiers.

L'analyse de l'opportunité sportive a été réalisée par la Direction chargée de la coordination des Politiques Sportives (DPS) de l'INSEP. L'objectif de cette analyse a été de s'assurer que les projets présentés étaient susceptibles d'apporter des avancées dans le cadre de la haute performance sportive. Des critères ont été définis et les expertises réalisées. Le résultat a été communiqué sous la forme d'une échelle en 3 points.

L'analyse de la qualité scientifique des pojets a été coordonnée par le service recherche de l'INSEP. Chaque dossier a été envoyé à au moins deux experts scientifiques. Ces experts ont été choisis en fonction de leurs compétences et en tenant compte du risque d'éventuels conflits d'intérêts. Les suggestions d'experts faites par les porteurs de projet n'ont pas été systématiquement suivies, en particulier lorsque les experts proposés avaient cosigné des publications avec les porteurs de projet. Des experts suggérés par un porteur de projet ont pu être affectés à un autre projet. Lorsque le projet portait sur plusieurs champs scientifiques, au moins un expert de chaque champ scientifique a été sollicité afin d'appréhender au mieux la valeur scientifique du dossier dans son intégralité.

Pour chaque expert sollicité, un premier contact était pris avec celui-ci en mentionnant le titre de chaque projet et le nom du (des) porteur(s) de projet. La version « pdf » de chaque projet complet était adressée après avoir reçu l'accord de l'expert et l'attestation de non conflit d'intérêt de ce dernier pour chaque dossier à analyser.

Les experts ont rendu leur analyse sur chaque projet à l'aide d'une fiche d'expertise comprenant plusieurs rubriques : intérêt scientifique, qualité de l'équipe de recherche, adéquation du protocole de recherche à la problématique, qualité de la valorisation envisagée, adéquation du budget demandé au projet proposé, faisabilité de la recherche dans les délais envisagés, respect du cadre législatif, avis général. Chaque rubrique était évaluée à l'aide d'une échelle en 4 points : A : Excellent ; B : Bon ; C : Médiocre ; D : Insuffisant.

43 experts ont été sollicités afin de réaliser l'analyse scientifique. Certains experts ont eu à étudier jusqu'à 5 projets portant sur une thématique abordée par les projets et pour laquelle ces experts étaient reconnus au regard de leur rayonnement scientifique (publications,...). Parmi les 37 dossiers, 12 projets impliquaient plusieurs champs scientifiques. La figure 3 présente la répartition des champs scientifiques des experts sollicités.

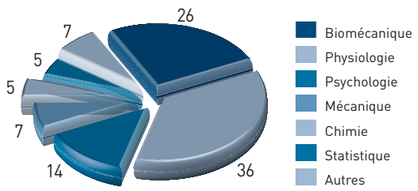

Figure 3 : Répartition (%) des champs disciplinaires des experts sollicités dans le cadre de l'analyse de la qualité scientifique des projets de recherche.

A l'issue des expertises opérationnelles et scientifiques, des représentants de la DPS ont réalisé le classement des projets. Les projets ayant reçu une évaluation négative dans l'une ou l'autre des procédures ont été rejetés.

2.4 RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'EXPERTISE

En application des dispositions de la convention entre la DS et l'INSEP, la part de la subvention disponible destinée à financer les projets présentés par l'INSEP, est inférieure à 30 % du montant total de l'enveloppe. 8 projets de recherche sur les 10 projets déposés par l'INSEP ont été acceptés pour un financement. En moyenne, ces 8 projets ont été financés à hauteur de 63.3%. 13 projets de recherche ont été acceptés pour un financement sur les 27 projets déposés par les autres organismes que l'INSEP. En moyenne, ces 13 projets ont été financés à 85.1%. La figure 4 présente la répartition du nombre de dossiers acceptés et le montant du financement attribué en fonction du statut de l'organisme porteur de projet. La figure 5 présente la répartition des projets et des financements acceptés en fonction du statut des disciplines sportives (Olympique, Non Olympique, Multisports). La figure 6 présente la répartition des dossiers acceptés et des financements en fonction des Fédérations sportives impliquées dans les projets, ainsi que la part des projets structurants (transversaux à plusieurs disciplines) au regard du réseau national du sport de haut niveau (hypoxie, etc.).

Répartition des demandes de financement

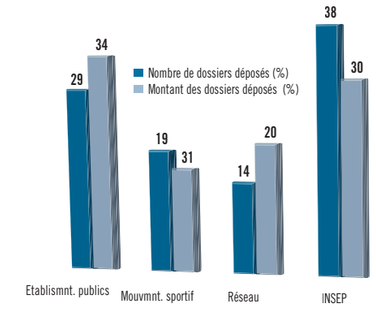

Figure 4 : Répartition (en %) du nombre de dossiers acceptés et du montant du financement en fonction du statut de l'organisme porteur de projet.

Répartition des demandes de financement

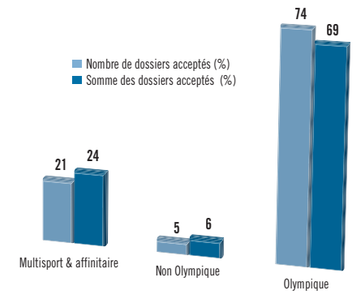

Figure 5 : Répartition (en %) des projets de recherche et des financements acceptés en fonction du statut des disciplines sportives.

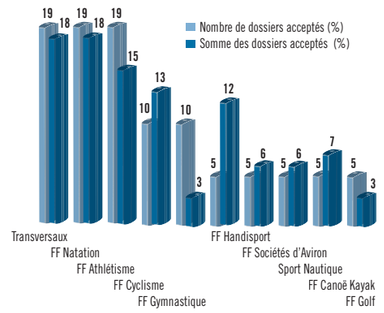

Figure 6 : Répartition (en %) du nombre de dossiers acceptés et du montant du financement en fonction des Fédérations impliquées dans les projets.

2.5 AFFECTATION DES FINANCEMENTS ET INFORMATION AUPRÈS DES ORGANISMES

Les 37 dossiers ont fait l'objet d'une réponse, par courrier, de l'issue favorable ou défavorable de leur demande. Pour les 21 dossiers retenus, des conventions bipartites ou tripartites ont été finalisées afin d'impliquer le mouvement sportif organisateur de la discipline concernée par le projet, la structure de recherche et l'INSEP.

Ces conventions présentent les modalités de financement des projets. Chaque projet est financé dans un premier temps par un versement de 85% du montant accordé. L'INSEP verse ce montant directement à l'organisme déclaré comme « titulaire de la convention », ou à défaut comme « demandeur », tel que défini dans le dossier de demande de financement déposé par les porteurs de projets.

Chaque projet sera financé dans un second temps par le versement des 15% restants (solde) du montant accordé. L'INSEP versera ce complément à l'organisme qui a déjà reçu les 85% du montant accordé, dès la réception des différents rapports et documents précisés dans chaque convention :

- un rapport scientifique terminal de diffusion des nouvelles connaissances ;
- un rapport financier annexe au rapport scientifique terminal, présentant un bilan des dépenses et des recettes ainsi que les copies des factures des investissements réalisés ;
- un résumé d'environ 250 mots, et un document d'environ 3 à 4 pages précisant les implications directes pour l'entraînement et l'optimisation de la performance.

2.6 CALENDRIER DE RÉALISATION

	DATE
Publication de l'appel à projets	10 mars 2010
Retour des projets	15 mai 2010
Retour des expertises scientifiques	1er septembre 2010
Signature convention MS/DS/INSEP	16 juin 2010
Classement des projets	1er septembre 2010
Lettre d'information sur l'issue des dossiers	8 décembre 2010
Conventions finalisées	Mars 2011

Benoît CARANOBE
Gymnastique artistique
09.08.2008
Panoramic

Institut de Recherche bioMédicale et d'Épidémiologie du Sport (IRMES)

Jean-François TOUSSAINT

En 2010, l'Institut de Recherche bioMédicale et d'Épidémiologie du Sport (IRMES) a poursuivi sa politique et ses actions de recherche, de formation et de publication. Selon ses trois axes actuels (physiopathologie, épidémiologie de la performance, bénéfices sanitaires des activités physiques ou sportives), en attendant un quatrième qui pourrait voir dans les deux ans la constitution d'un laboratoire de physiologie expérimentale, les projets ont permis de couvrir les champs de recherche suivants :

I. Physiopathologie

Mise en place de la base de données commune pour le suivi des sportif(ve)s de haut niveau de l'INSEP (portant notamment sur les informations sportives, socio-démographiques et médicales), soutenu par la mise à disposition de deux stages de master ;

Etude génétique des athlètes de haut niveau français ;

Registre de mortalité dans le contexte sportif, en partenariat avec l'unité INSERM U970 et annonce de l'ouverture d'un centre de référence situé à l'HEGP auquel l'Irmes contribue pour son volet sportif ;

Registre national du suivi psychologique des sportif(ve)s de haut niveau français, accepté pour publication dans PLoS ONE ;

Enquête nutritionnelle dans les sports à catégories de poids avec le concours d'une étudiante en école d'ingénieur (5e année AgroParisTech).

II. Epidémiologie de la performance

Évolution séculaire des performances ;

Définition des couloirs de progression et contour des performances atypiques au regard de ces normes (publication en cours) ;

Impact de l'innovation technologique sur les performances ;

Température, altitude et performance humaine ;

Études des interdépendances Énergie, Démographie, Performance. Une nouvelle thématique a ainsi vu le jour analysant la performance des systèmes et les comportements aux limites, avec un étudiant en thèse. Ce thème a constitué la base de réflexion du colloque Adaptation organisé par l'IRMES les 29 et 30 octobre au Muséum d'histoire naturelle.

III. Santé publique et Prévention

Suivi des mesures proposées par le PNAPS (Plan National de Prévention par les Activités Physiques ou Sportives) (actuellement plus de 150 actions locales, régionales et nationales).

Intégration du volet activités physiques et sportives dans l'élaboration du PNNS 2011-2015.

Participation à l'étude Nutrinet et invitation du Pr S. Hercberg à l'Entretien de l'INSEP consacré à la nutrition ;

Validation des outils de mesure de la condition physique en population ;

Évaluation de la performance en entreprise. Publication de l'étude de qualité de prise en charge en milieu de travail (partenariat avec Peugeot SA et Malakoff Médéric) ;

Poursuite du projet TAPAS, avec l'Ademe, l'École des Mines, la RATP et le centre de recherche CREAL de Barcelone. Le rôle de l'IRMES est ici d'apporter les éléments liés à la dépense énergétique et à l'activité physique de manière à identifier l'impact sur la population (sédentaires ou sportifs amateurs). Le recours à la modélisation des données physiques individuelles

(santé publique, performance) et environnementales constitue une part importante de ce projet. Par ailleurs des contacts étroits avec de grandes institutions nationales ou régionales permettront de partager des bases de données importantes sur la pratique et la santé des Franciliens participant au thème «Bénéfices sanitaires des activités physiques et sportives ». Une autre étude a été mise en place avec AXA Prévention testant la composante de concrétisation intentionnelle après stimulation par e-programme en population générale, en entreprise et en EHPAD. Une thèse est consacrée à chacun de ces programmes.

IV. Physiopathologie expérimentale

Le rattachement d'une unité de recherche fondamentale consacrée au développement et au vieillissement musculaire au sein de l'UFR biomédicale des Saints Pères a été préparé au cours de l'année 2010. Il devrait être évalué par le conseil scientifique de l'Université Paris Descartes au cours de l'année prochaine.

Formation :

- 1re thèse complétée (Nour El Helou) ;
- 3 Thèses en cours (deux en 1re année et une en 3e année) ;
- 4 Masters, 1 CCA ;
- Initiation à la recherche : 5 groupes de Travaux Personnels Encadrés ;
- Présentation de tous les travaux par les étudiants lors des séminaires, symposiums et congrès internationaux de physiologie, ou de santé publique de médecine du sport auxquels participe l'IRMES.

Communication :

- Publications scientifiques : 7 articles ont été publiés en 2010, 4 sont sous presse, 4 sont en cours de rédaction.

Animation: Organisation de séminaires thématiques & scientifiques :

- Colloque Chimie et Sport, 24 Mars 2010 ;
- Symposium scientifique de l'IRMES, 29 Septembre 2010 ;
- Colloque Limites et Adaptation, 29 et 30 Octobre 2010 ;
- Entretien de l'INSEP « La fin des records, mythe ou réalité ? », 9 et 10 Déc 2010.

V. PUBLICATIONS

ARTICLES

http://www.insep.fr/FR/activites/Recherchemedicales/Pages/IRMES-INSEP.aspx

1. Berthelot G, Len S, Hellard P, Tafflet M, El Helou N, Escolano S, Guillaume M, Schaal K, Nassif H, Desgorces FD, Toussaint JF. Technology & Swimming: three steps beyond physiology. Materials Today. Nov 2010; 13(11):46-51.

2. JF Toussaint, B Swynghedauw. Croissance et renoncements : vieillir à l'épreuve du temps. Esprit, juillet 2010 ; n°366 : p60-74.

3. Berthelot G, Tafflet M, El Helou N, Len S, Escolano S, Guillaume M, Nassif H, Tolaïni J, Thibault V, FD Desgorces, Hermine O, Toussaint JF. Athlete atypicity on the edge of human achievement: performances stagnate after the last peak, in 1988. PLoS ONE 2010; jan 20;5(1): e8800 doi:10.1371/journal.pone.0008800.

4. El Helou N, Thibault V, Berthelot G, Campion F, Hermine O, Tafflet M, Toussaint JF. Tour de France, Giro, Vuelta and European Classic Races show a unique speed progression of road cycling in the last 20 years. J Sport Science. 2010, 28(7): 789-96. doi: 10.1080 / 02640411003739654.

5. Thibault V, Guillaume M, Berthelot G, El Helou N, Schaal K, Quinquis L, Nassif H, Tafflet M, Escolano S, Hermine O, Toussaint JF. Women and men in sport performance: the gender gap has not evolved since 1983. J Sport Sci Med. 2010;9:214-223.

6. Brown M, Delau S, Desgorces FD. Effort regulation in rowing races depends on performance level and exercise mode. J Sci Med Sports 2010; 13 : 613-7. doi : 10.1016 / j.jsams.2010.01.002.

7. Desgorces FD, Berthelot G, Dietrich G, Testa M. Local muscular endurance and prediction of one repetition maximum for bench press in four athletic population. J Strength Cond Res, epub 2010.

SOUMIS EN 2010

8. de Nazelle A, Nieuwenhuijsen MJ, Antó JM, Bauer M, Briggs D, Braun-Fahrlander C, N Cavill, M Cirach, H Desqueyroux, C Esquinas, S Fruin, J Grellier, G Hoek, LI Panis, N Janssen, M Jerrett, M Joffe, Z Jovanovic, C Mate, J Marshall, J Matamala, H Nassif, D Olgivie, R Peiró, C Pérez, A Rabl, D Rodríguez, D Rojas, M Ritter, P Ruiz, J Sallis, J Terwoert, Toussaint JF, Zuurbier M, Lebrett E. Improving health through policies that promote active travel: a review of evidence to support integrated health impact assessment. Environment International. 2011; sous presse

9. Schaal K, Tafflet M, Nassif H, Thibault V, Al cotte M, Guillet T, Pichard C, El Helou N, Guillaume M, Berthelot G, Simon S, Toussaint JF. Psychopathology within high level sport: gender-based differences and sport-specific patterns. PLoS ONE. 2011, sous presse.

10. H Nassif, A Sedeaud, JF Toussaint. Bilan 2010 du PNNS : Équilibres, réflexions et opportunités pour la promotion de l'activité physique ou sportive. Cahiers de Nutrition et de Diététique. 2011, Sous presse.

11. Marijon E, Tafflet M, Celermajer D, Dumas F, Perier MC, Toussaint JF, Rieu M, Benameur N, Empana JD, Jouven X. Sports-related sudden death in the general population. Circulation. 2011; Sous presse.

LIVRES & CHAPITRES

Toussaint JF. Éthique et prévention. in Traité de Bioéthique : Fondements, Principes et Repères d'Emmanuel Hirsch. Collection "Espace éthique", Paris 2010, 774p.

Toussaint JF. Confrontation aux limites, in "Chimie et Sport", Editions EDP, Paris 2010.

RAPPORTS

Évaluation du Plan National Bien Vieillir (PNBV) : Rôle des Activités Physiques ou Sportives dans la prévention du vieillissement, Septembre 2010.

Suivi Physiologique des sportifs de haut niveau. Propositions de la commission réunie de juin à octobre 2010 et présidée par le Pr P. Rochcongar.

Santé 2030 – Prévention 2010. Commission INPES réunie sur saisine de la ministre de la santé et des sports de janvier à octobre 2010.

AUDITIONS INTERNATIONALES

Commission Européenne. Séminaire Mobilités actives, Transport et Santé : quel rôle pour les institutions ? 17 septembre 2010, Bruxelles.

AUDITIONS NATIONALES

Conseil économique, social et environnemental, Section des affaires sociales et de la santé: Prévention, un nouveau paradigme. 9 février 2011.

Groupe de travail pour l'élaboration du PNNS 3 (2011-2015).

Commission Mobilités Actives. 10 septembre 2010.

Groupe de Travail, Mort Subite dans le contexte sportif. CNOSF janvier 2010.

Séminaires du Comité Cognitions et Mobilités, RATP mai à décembre 2010.

ABSTRACTS ET PRÉSENTATIONS EN CONGRÈS

1. JF Toussaint. Les données du rapport Plan National de Prévention par l'Activité Sportive. 3e congrès Cœur, Exercice et Prévention. 28 janvier 2010, Paris.

2. JF Toussaint. Confrontation aux limites. Conférence inaugurale du 1er Colloque Chimie et Sport. 24 mars 2010, Fondation de la Chimie, Paris.

3. G Berthelot, M Guillaume, N El Hebu, S Len, H Nassif, B Swynghedauw, JF Toussaint. An approach to the dynamics of the Energy – Life expectancy – Demography triptych. 5e Congrès P2T. Bordeaux 2010.

4. FD Desgorces, M Tafflet, H Nassif, L Hagstrom, C Petibois. Assessment of nutrition-related risks in athletes perspective, a study in rowers. 5e Congrès P2T. Bordeaux Mars 2010.

5. M Guillaume, S Len, L Quinquis, H Nassif, A Marc, K Schaal, M Tafflet, N El Hebu, F Desgorces, JF Toussaint. Age performance relation in Tennis: analysis of top 10 ATP and WTA rankings. 5e Congrès P2T. Bordeaux Mars 2010.

6. A Marc, K Schaal, S Len, V Thibault, M Guillaume, G Berthelot, N El Helou, H Nassif, M Tafflet, JF Toussaint. Impact of altitude on the performance of elite track and field athlètes 5e Congrès P2T. Bordeaux Mars 2010.

7. A Marc, N El Hebu, J Tolaini, M Guillaume, L Quinquis, S Len, M Tafflet, G Berthelot, JF Toussaint. Seasonality, age and performance of 1.3 million of participants in major marathons worldwide. 5e Congrès P2T. Bordeaux Mars 2010.

8. JF Toussaint. Liberté de mouvement au quotidien, quel rôle pour la ville ? 1er Colloque Villes mobiles et Santé. 31 mars 2010, Ministère de la Santé et des Sports, Paris.

9. JF Toussaint. Différences, sexe et inégalités. Eve et la mal-mesure de l'homme. Colloque Hommes - Femmes, nos différences. 31 mars 2010, Hôtel-Dieu, Paris.

10. JF Toussaint. Limites et développement. Cercle Condorcet, Châteauroux, 19 avril 2010

11. JF Toussaint. Évolution récente et limites de l'adaptation humaine. Laboratoire Arago, Ifremer. Banyuls, 29 avril 2010.

12. JF Toussaint. Forme et mieux-être en entreprise, activité physique ou sportive et santé. Strasbourg, 6 mai 2010.

13. P Hellard, F Guimares, M Avalos, JF Toussaint. Modeling the slow component in elite long distance swimmers at the lactate threshold. IXth International Symposium on Biomechanics & Medicine in Swimming, Oslo, Juin 2010.

14. P Hellard, F Guimares, M Avalos, JF Toussaint. Ventilatory and biomechanical responses analysis in short vs. long interval training sessions in elite long distance swimmers. IX[th] International Symposium on Biomechanics and Medicine in Swimming, Oslo, Juin 2010.

15. G Berthelot, S Len, P Hellard, M Tafflet, V Thibault, K Vellard, S Escolano, N El Helou, O Hermine, JF Toussaint. Technology and swimming, 3 steps beyond physiology. IX[th] International Symposium on Biomechanics and Medicine in Swimming, Oslo, Juin 2010.

16. JF Toussaint. Cycle et Santé. Séminaire Économie du vélo et développement touristique. 19 mai 2010, About France, Secrétariat d'État au Tourisme, Paris.

17. JF Toussaint. Bénéfices sanitaires des mobilités actives. Mobilités durables, la place de la marche. 20 mai 2010, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, Paris.

18. JF Toussaint. Activités physiques et santé cardiovasculaire. 25 mai 2010, Service de Médecine Interne, Hôtel-Dieu, Paris.

19. JF Toussaint. Expansion du phénotype humain : Réponses technologiques au soutien des plus vulnérables. Séminaire Cognition et Mobilité. 3 juin 2010, RATP, Paris.

20. JF Toussaint. Comprendre et Prévenir : les perspectives. Journée nationale des COREVIH en action. Paris, 29 juin 2010.

21. JF Toussaint. Santé, Transport et Liberté de mouvement : quel rôle pour les institutions ? Séminaire Mobilité et Santé. 17 septembre 2010, Commission Européenne, Bruxelles.

22. N El Helou, M Tafflet, G Berthelot, H Nassif, S Len, M Guillaume, JF Toussaint. Etude de la mortalité des cyclistes de haut niveau. 5[e] Symposium de l'IRMES, 29 Septembre 2010, CNOSF, Paris

23. S Len, P Hellard, M Tafflet, M Guillaume, JC Vollmer, L Quinquis, J Toïlaini, A Marc, K Vellard, O Hermine, G Berthelot, JF Toussaint. Normes de progression et de décroissance physiologique du haut niveau: impacts et significations. 5[e] Symposium de l'IRMES, 29 Septembre 2010, CNOSF, Paris.

24. FD Desgorces, G Berthelot, K Schaal, N El Helou, H Nassif, S Len, JF Toussaint. Limitation simultanée des capacités maximales de course chez l'homme et dans deux modèles d'expérimentation évolutive animale. 5ème Symposium de l'IRMES, 29 Septembre 2010, CNOSF, Paris.

25. K Schaal, M Tafflet, H Nassif, M. Guillaume, N El Helou, G Berthelot, V Thibault, T Guillet, C Quignon-Fleuret, S Simon, JF Toussaint. Sport de haut niveau et santé psychologique : Différences homme-femme et tendances par type de sport. 5[e] Symposium de l'IRMES, 29 Septembre 2010, CNOSF, Paris.

26. A Marc, K Schaal, S Len, M Guillaume, J Schipman, N El Helou, H Nassif, G Berthelot, M Tafflet, JF Toussaint. Variabilité de la performance avec l'altitude en athlétisme. 5[e] Symposium de l'IRMES, 29 Septembre 2010, CNOSF, Paris.

27. H Nassif, M Guillaume, N Brosset, E Delore-Milles, M Tafflet, S Len, A Marc, N El Helou, G Berthelot, K Schaal, AS Godon, JF Toussaint. Bilan d'une expérience de remise à niveau de la condition physique et de lutte contre les TMS (troubles musculo-squelettiques) dans une entreprise du CAC 40. 5[e] Symposium de l'IRMES, 29 Septembre 2010, CNOSF, Paris

28. M Guillaume, N El Helou, S Len, H Nassif, A Marc, J Schipman, M Tafflet, F Desgorces, JF Toussaint. Développement croisé des performances sportives, culturelles et scientifiques des pays. 5[e] Symposium de l'IRMES, 29 Septembre 2010, CNOSF, Paris.

29. G Berthelot, C Bouchigny, M Guillaume, H Nassif, N El Helou, S Len, K Schaal, B Swynghedauw, JF Toussaint. Démographie, Espérance de vie et Energie: Les grands déterminants de la performance. 5[e] Symposium de l'IRMES, 29 Septembre 2010, CNOSF, Paris.

30. P Hellard, G Berthelot, S Len, M Guillaume, H Nassif, El Helou, K Schaal, JF Toussaint. Évolution 2010 des vitesses maximales de nage et de l'évolution des performances. 5[e] Symposium de l'IRMES, 29 Septembre 2010, CNOSF, Paris.

31. J Schipman, A Marc, S Len, M Guillaume, P Rochcongar, L Legrand, G Berthelot, M Tafflet, F Desgorces, JF Toussaint. Indicateurs physiologiques de performance en football et basket-ball. 3[e] Congrès SFMS/SFTS, Octobre 2010, Paris.

32. FD Desgorces, G Berthelot, K Schaal, N El Helou, H Nassif, S Len, JF Toussaint. Évolution similaire des performances pour trois espèces sous influence humaine. 3[e] Congrès SFMS/SFTS, Octobre 2010, Paris.

33. N El Helou, M Tafflet, G Berthelot, H Nassif, S Len, M Guillaume, JF Toussaint. Etude de la mortalité des cyclistes de haut niveau. 3[e] Congrès SFMS/SFTS, Octobre 2010, Paris.

34. S Len, P Hellard, M Tafflet, M Guillaume, JC Vollmer, L Quinquis, J Toïlaini, A Marc, K Vellard, O Hermine, G Berthelot, JF Toussaint. Progressions physiologiques: Une croissance inscrite, une décroissance inéluctable. 3[e] Congrès SFMS/SFTS, Octobre 2010, Paris.

35. K Schaal, M Tafflet, H Nassif, M. Guillaume, G Berthelot, V Thibault, T Guillet, S Simon, JF Toussaint. Impacts psychopathologiques du sport de haut niveau: Différences entre hommes et femmes et influence des contraintes sportives spécifiques. 3[e] Congrès SFMS/SFTS, Octobre 2010, Paris.

36. A Marc, K Schaal, S Len, M Guillaume, J Schipman, N El Helou, H Nassif, G Berthelot, M Tafflet, JF Toussaint. Impact de l'altitude sur les performances en Athlétisme. 3[e] Congrès SFMS/SFTS, Octobre 2010, Paris.

37. H Nassif, M Guillaume, N Brosset, E Delore-Milles, M Tafflet, S Len, A Marc, N El Helou, G Berthelot, K Schaal, AS Godon, JF Toussaint. Bénéfices de la promotion de l'activité physique et de la kinésithérapie active sur les troubles musculo-squelettiques en milieu de travail. 3[e] Congrès SFMS/SFTS, Octobre 2010, Paris.

38. M Guillaume, N El Helou, S Len, H Nassif, A Marc, J Schipman, M Tafflet, F Desgorces, JF Toussaint. Développement croisé des performances sportives, culturelles et scientifiques des pays. 3[e] Congrès SFMS/SFTS, Octobre 2010, Paris.

39. G Berthelot, C Bouchigny, M Guillaume, H Nassif, N El Helou, S Len, K Schaal, B Swynghedauw, JF Toussaint. Démographie, Espérance de vie et Energie: Interactions combinées. 3[e] Congrès SFMS/SFTS, Octobre 2010, Paris.

40. JF Toussaint. Bouger dans la ville, le corps à l'épreuve de la rue. 1[er] Congrès, La santé au cœur de la cité, 24 octobre 2010, Boulogne-Billancourt.

41. JF Toussaint. Progrès, croissance et enjeu du développement : nouvelle marche ou premières pauses ? 12[e] Congrès national des ORS, Lyon 10 novembre 2010.

42. JF Toussaint. Sport et Santé en Ile de France. CNOSF, Paris, 18 novembre 2010.

43. JF Toussaint. Adaptation aux limites : vers une gestion du patrimoins santé ? LEEM, Paris, 18 novembre 2010.

44. JF Toussaint. Forme et mieux-être en entreprise : APS et santé. World Forum. Lille, 24 Novembre 2010.

45. JT Toussaint. Cycles, croissances et dépassement. Bénéfice sanitaire des mobilités actives : le PNAPS. CESER de Bretagne. Rennes, 25 Novembre 2010.

46. JF Toussaint. Atypies physiologiques et dopage : entre espérance et dépassement. Cardiologie du Sport. 11 décembre 2010, Paris.

47. P Noirez, C Police, J Raison, C Moinard, JF Toussaint, F Desgorces. Effets d'une prise en charge associant exercice physique et modération alimentaire sur la fatigue, les douleurs musculaires et les sensations de faim chez des patientes obèses. Journées Françaises de Nutrition. Décembre 2010 Lille.

Assia EL HANOUNI
Athlétsime handisport
13-09-200
Panoramic

VI. MEDIAS

AGE ET PERFORMANCE

L'équipe magazine	18/12/10	L'étude qui fait date
Libération	10/12/10	Les entretiens de l'INSEP

RECORDS ET GÉOPOLITIQUE

France Culture	15/12/10	Questions d'époque
http://www.franceculture.com/podcast/2722541		
Libération	10/12/10	Les records du monde ne tombent pas du ciel
http://www.liberation.fr/sports/01012307260-les-records-du-monde-ne-tombent-jamais-du-ciel		

CYCLISME ET MORTALITÉ

France Soir	02/10/10	Quand le vélo tue
http://www.francesoir.fr/cyclisme/dopage-quand-le-velo-tue.31670		
Europe 1	29/09/10	Les cyclistes vivent plus vieux
http://sport.europe1.fr/europe1/infos/cyclisme/201039l0es-cyclistes-vivent-plus-vieux_290806.html		
La Libre belgique	30/09/10	Une espérance de vie plus élevée pour les champions ?
http://www.lalibre.be/sports/global/article/613376/breves.html		
La Dernière Heure	29/09/10	Les cyclistes de très haut niveau ont une espérance de vie supérieure à la moyenne
http://www.dhnet.be/sports/cyclisme/article/326632/les-cyclistes-de-tres-haut-niveau-ont-une-esperance-de-vie-superieure-a-la-moyenne.html		
Le Républicain Lorrain	30/9/10	Longue vie aux cyclistes !
http://www.republicain-lorrain.fr/fr/sport/article/3883482/Longue-vie-aux-cyclistes.html		
Tahiti Infos	29/9/10	Les cyclistes de très haut niveau ont une espérance de vie supérieure à la moyenne
http://www.tahiti-infos.com/Les-cyclistes-de-tres-haut-niveau-ont-une-esperance-de-vie-superieure-a-la-moyenne_a10000.html		
Velochrono.fr	30/09/10	
http://www.velochrono.fr/actu/2010/le-cyclisme-rallonge-la-duree-de-vie/" Le cyclisme et espérance de vie		
Cycling Fever	30/09/10	Le cyclisme rallonge la durée de vie !
http://www.velochrono.fr/actu/2010/le-cyclisme-rallonge-la-duree-de-vie/		
USA		
eworldpost	30/09/10	High-profile cyclists have a higher life expectancy
http://www.eworldpost.com/high-profile-cyclists-have-a-higher-life-expectancy-19579.html		
ROUMANIE		
Campaniile Jurnalul	30/09/10	Nivel ridicat de ciclism au ridicat speranta de viata medie a
http://www.jurnalul.ro/stire-lumea/ciclistii-de-nivel-inalt-au-o-speranta-de-viata-superioara-mediei-555906.html		
Prahova	30/9/10	Ciclistii de nivel inalt au o speranta de viata superioara mediei
http://www.ziarulprahova.ro/stiri/sport/78030/mondo-sport		
Ziarul de Iasi	2/10/10	Arcasi in cipru
http://www.ziaruldeiasi.ro/sport/flash~ni6nm7		
Noticias Terra	29/9/2010	
ARGENTINE		
Ciclistas de alto nivel tienen más esperanza de vida		
http://noticias.terra.com.ar/sociedad/ciclistas-de-alto-nivel-tienen-mas-esperanza-de-vida-segun-estudio,ef37440a81e5b210VgnVCM20000099f154d0RCRD.html		
COLOMBIE		
Radio Bio	29/9/10	
http://www.radiobiobio.cl/2010/09/29/estudio-revela-que-ciclistas-de-alto-nivel-tienen-mas-esperanza-de-vida/		
ITALIE		
	29/9/2010	Il ciclismo ad altissimo livello allunga la vita
http://www.blitzquotidiano.it/sport/ciclismo-alto-livello-allunga-vita-568829/		

SPORT ET TECHNOLOGIE

En jeu	Déc 2010	Innover pour gagner
Altitude Le Monde	3/7/10	Trouver la bonne altitude
AFP	20/5/10	Altitude, hypoxie et performance : Cyclisme
AFP	28/5/10	Cyclisme : Un lien entre dopage et vitesse moyenne
http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5hvTR4b-SdYU1_OhLkmLeht8C9zYA		
20 minutes	28/5/10	
http://www.20minutes.fr/article/407898/Sport-Cyclisme-Un-lien-entre-dopage-et-vitesse-moyenne.php		
Euronews 2	8/5/10	
http://fr.euronews.net/sport/272473-cyclisme-lombre-du-dopage-pointe-sous-la-hausse-des-vitesses-mesurees-depuis-20-ans/		
Liberation.fr 28/5/10		
http://www.liberation.fr/depeches/0101638200-cyclisme-l-ombre-du-dopage-pointe-sous-la-hausse-des-vitesses-mesurees-depuis-20-ans		
Le Point	28/5/10	
http://www.lepoint.fr/actualites-sport/2010-05-28/cyclisme-l-ombre-du-dopage-pointe-sous-la-hausse-des-vitesses/921/0/460378		
RFI	28/5/10	
http://www.rfi.fr/contenu/20100528-cyclisme-ombre-dopage-pointe-sous-hausse-vitesses-mesurees-depuis-20-ans?quicktabs_2=1		
France 24	28/5/10	
http://www.france24.com/fr/20100528-cyclisme-lombre-dopage-pointe-sous-hausse-vitesses-mesurees-depuis-20-ans?quicktabs_1=0		
Le Parisien	28/5/10	
Yahoo	28/5/10	
Sportfiler	28/5/10	www.sportfiler.com/Sport/10-Velo.html
Wikio	28/5/10	www.wikio.fr/sport/cyclisme/cyclistes/laurent_fignon
Camarade	29/5/10	http://camarade.over-blog.org/
L'info en Réunion	29/5/10	http://www.linfo.re/spip.php?page=imprimer&id_article=101353
Le Berry	29/5/10	
L'Est Républicain	29/5/10	
Le Maine Libre	29/5/10	
La Voix du Nord		
http://www.lavoixdessports.com/Sports-Individuels/Cyclisme/2010/05/28/article_cyclisme-lombre-du-dopage-pointe-sous-la.shtml		
Les Dernières Nouvelles d'Alsace		
La Montagne	29/5/10	
Le Courrier Picard	29/5/10	
Le Journal du Centre		
http://www.lejdc.fr/sports/velo/cyclisme_l_ombre_du_dopage_pointe_sous_la_hausse_des_vitesses_mesurees_depuis_20_ans#CARGNjFdJSsGEhsGBB4-.html		
L'Yonne		
http://www.lyonne.fr/sports/velo/cyclisme_l_ombre_du_dopage_pointe_sous_la_hausse_des_vitesses_mesurees_depuis_20_ans#CARGNjFdJSsGEhsGBB4-.html		
Bonjour News		
http://bonjour.news352.lu/edito-31328-cyclisme-l-ombre-du-dopage-pointe-sous-la-hausse-des-vitesses-mesurees-depuis-20-ans.html		
Veloptimum	http://veloptimum.net/velonouvelles/10/ART/5mai/AFP28.htm	
Le Midi Libre	http://www.viaducdemillau.fr/articles/2010/05/28/SPORT-Cyclisme-l-39-ombre-du-dopage-pointe-sous-la-hausse-des-vitesses-mesurees-depuis-20-ans-1246649.php5	
Luxembourg		
Point 24	http://www.point24.lu/point24/web/sport/article/20100528/93419/cyclisme-lombre-du-dopage-pointe-sous-la-hausse-des-vitesses-mesurees-depuis-20-ans.php	
BELGIQUE		
RTL	28/5/10	
http://m.rtlinfo.be/pl/svt/si/rtlinfo/po/opbe/dk/allortlrssactuel.05-28-2010.0439/sc/sportscyclisme/pa/179586/uid/		
SUISSE		
Suisse Hebdo		
http://www.suissehebdo.com/__n1376496__lombre_du_dopage_pointe_sous_la_hausse_des_vitesses_mesurC383C2A9es_depuis_20_ans_.html		
La Tribune de Genève		
http://www.tdg.ch/depeches/vancouver/cyclisme-ombre-dopage-pointe-hausse-vitesses-mesurees-20-ans		
ESPAGNE		
Ecodiario eleconomista	29/5/10	
http://ecodiario.eleconomista.es/internacional/noticias/2184979/05/10/La-sombra-del-dopaje-se-deja-ver-en-el-aumento-de-la-velocidad-en-el-ciclismo.html		
Navegalo		
http://www.navegalo.com/cat-deportes-internacionales/89850-la-sombra-del-dopaje-detras-del-aumento-de-la-velocidad-en-el-ciclismo-estudio.html		
LIBAN		
Terranet.lb		
http://www.terra.net.lb/wp/Articles/DesktopArticle.aspx?ArticleID=518803&ChannelId=44		
MAROC		
Menara		
http://www.menara.ma/portal/site/fr/menuitem.03c6300f8804b66f3771b510b1dccc2c/?vgnextoid=7e5f66a36aed8210VgnVCM1000000b03fd0aRCRD		
MADAGASCAR	Moov http://www.moov.mg/sport.php?articleId=608472	
CHILI	29/5/10	La sombra del dopaje detrás del aumento de la velocidad en el ciclismo
SAN SALVADOR		
La Prensa Grafica		
http://www.laprensagrafica.com/deportes/otros-deportes/121043-la-sombra-del-dopaje-detras-del-aumento-de-la-velocidad-en-el-ciclismo-estudio.html		
COSTA RICA		
Al Dia		
http://www.aldia.cr/afp/espanol/periodico/deportes/newsmlmmd.5a75be627a2965aa367234ed8339c757.211.html		

CANADA

Pedalmag.com	30/5/10	Scientific Evidence of Systemic Doping ? Journal of Sports Sciences Points Finger at Pro Cycling

ABSTINENCE

Le Figaro	6/7/10	Quand la science se penche sur le football
http://www.lefigaro.fr/sport/2010/07/05/02001-20100705ARTFIG00690-quand-la-science-se-penche-sur-le-football.php		
AFP	11/6/10	L'abstinence n'est pas toujours justifiée pour les sportifs de haut niveau
http://fr.news.yahoo.com/76/20100611/tsp-la-phrase-70f14a6.html		
Libération	11/6/10	Le sexe sous contrôle lors du Mondial
http://www.liberation.fr/sports/0101640484-le-sexe-sous-controle-lors-du-mondial		
News Yahoo	11/6/10	Il n'y a pas d'argument pour proscrire tout rapport sexuel aux sportifs, sur une durée aussi longue
http://fr.news.yahoo.com/76/20100611/tsp-la-phrase-70f14a6.html		
Dernière Heure	11/6/10	Aucun effet négatif du sexe
http://www.dhnet.be/sports/mondial-2010/article/314333/aucun-effet-negatif-du-sexe.html		
La Dépêche	11/6/10	Mondial. Vie sexuelle des joueurs : feu vert ou carton rouge
http://www.ladepeche.fr/article/2010/06/10/852305-Mondial-2010-Vie-sexuelle-des-joueurs-feu-vert-ou-carton-rouge.html		
http://www.webmember.be/news/fr/personnel/actu-revue-de-presse/g/detail_actualite_rss.html/2010_06/RSS/Homenews_dh/Rss_0037991%7C%7CRSS_BASIC%7C20100611070436		
Miranda 10/6/10		www.miranda-ets.be/aggregator/sources/4
Camerpress	11/6/10	Les joueurs et le sexe à la coupe du monde
http://www.camerpress.net/index_1024.php?pg=actu&ppg=6&pp=6&id=765		
http://www.cameroun-online.com/conditions/sports,actu-14392.htm		
Sénégal	11/6/10	
http://senetoile.net/index.php?option=com_content&view=article&id=6597%3Apour-l-proteger-r-les-joueurs-le-sexe-sous-controle-lors-du-mondial&catid=28%3Ales-sports&lang=frl" http://senetoile.net/index.php?option=com_content&view=article&id=6597%3Apour-l-proteger-r-les-joueurs-le-sexe-sous-controle-lors-du-mondial&catid=28%3Ales-sports&lang=frl		
Nettali	11/6/10	http://www.nettali.net/Le-sexe-sous-controle-lors-du.html
Lyon Plus	10/6/10	Sexe et sport : L'« idée reçue » de l'abstinence
http://www.lyonplus.com/fr/permalien/article/3289282/Sexe-et-sport-L-idee-recue-de-l-abstinence.html		
La Voix des Sports	10/6/10	L'abstinence, une idée reçue
http://www.lavoixdessports.com/Coupe-du-Monde-2010/2010/06/10/article_zoom.shtml		
La Nouvelle République	10/6/10	L'abstinence sexuelle, imposée par certains sélectionneurs à leurs joueurs, a-t-elle une utilité ?
http://admin.dev.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/SPORT/Dossiers/Mondial-2010/Le-Mondial-s-organise/La-question		

ATYPICITÉ

La Recherche	Nov 10	Les plus beaux défis : les performances sportives
Boletim do Laércio	29/4/10	La performance comme unité de mesure
http://blog.cev.org.br/laercio/2010/boletim-entraineurs/		
Entretiens de l'Insep	19/3/10	Un record d'exception, le saut de Beamon
http://www.canal-insep.fr/histoiredelaperformancesportivehautniveau/un-reccord-d-exception-le-saut-de-bob-beamon/1255#		
USA Radio	18/2/10	Michael Smerconish Program
National Geographic	Fév 10	Did Olympic Athletes Peak in the 1980s?
http://news.nationalgeographic.com/news/2010/02/100226-vancouver-2010-olympics-new-world-record/		
Los Angeles Times	17/2/10	Have Olympic athletes done all they can ?
http://www.latimes.com/sports/olympics/la-sci-olympic-athletes17-2010feb17,0,7107959.story		
Wired.com	29/1/10	
Examiner.com	24/1/10	Research claims no new world records in upcoming Olympic Games
http://www.examiner.com/x-6180-Birmingham-Science-News-Examiner~y2010m1d22-Research-claims-no-new-world-records-in-upcoming-Olympic-Games?cid=edition-rss-Birmingham		
RSS Aggregator	24/1/10	General Science
http://www.otweb.com/phramework/pw/module/rss/pda.php?category_id=77		
Feeds for all	24/1/10	http://topic.feeds4all.nl/How-much-faster/1719877217.aspx
Gene expression	24/1/10	How much faster ?
http://www.gnxp.com/blog/2010/01/how-much-faster.php		
Cd-cadmium Info	23/1/10	http://cd-cadmium.info/?p=1819
FeministX 23/1/10		http://feministx.blogspot.com/
Razib Kahn's Feed	23/1/10	http://www.razib.com/wordpress/
Elites TV	22/1/10	Athlete Atypicity
http://elitestv.com/pub/2010/01/athlete-atypicity-on-the-edge-of-human-achievement-performances-stagnate-after-the-last-peak-in-1988		
Carnivor Conservation	23/1/10	http://www.gnxp.com/blog/2010/01/how-much-faster.php
La revolución naturalista	22/1/10	The clothes have no emperor / http://www.revolucionnaturalista.com/

LIMITES PHYSIOLOGIQUES

Jogging	Avril 11	Limites des records du sprint et du marathon
La Recherche	Fév 11	La moitié des records du monde est déjà atteinte
Info Insep	24/01/11	La course aux records. Chronique d'une mort annoncée ?
Boston Globe	23/01/11	Peaked performance
http://www.boston.com/bostonglobe/ideas/articles/2011/01/23/peaked_performance/		
The Heart	14/10/10	http://www.theheart.org/article/1134681.do
Le Monde	11/7/10	Christophe Lemaitre, un blanc sous les 10s
TF1	4/7/10	Age et Conduite en Grand Prix
Lettre des entraineurs	29/4/10	Performance des systèmes
http://sitemazer.campus-insep.com/lettres/135.htm#e		
Antilibéral	19/8/10	Records : bientôt la fin ?
http://antiliberal.over-blog.net/article-22387731.html		
Cyberpresse.ca	24/2/10	Bientôt la fin des records sportifs ?
http://www.cyberpresse.ca/sports/vancouver-2010/201002/23/01-954583-bientot-la-fin-des-records-sportifs.php		
Le Monde	14/1/10	Usain Bolt, le sprinteur de tous les records

PNAPS

Ouest France	25/11/10	Pour une Bretagne active et sportive
Média INSERM	mai 2010	Promotion de l'activité physique
HeartWire	12/2/10	Lutte contre la sédentarité : le Plan national d'activité physique est en marche
http://www.theheart.org/article/1046877.do		

SPORT & SANTÉ

Magazine de la santé	16/9/10	France 5, Marina Carrère d'Encausse et Michel Cymès ; « Vélo, bienfaits pour la santé, bienfaits pour la Sécurité sociale »
L'Alsace	5/6/10	La France gagnerait 17 milliards d'euros en pédalant comme l'Alsace
http://www.lalsace.fr/fr/article/3257263/Au-pays-du-Tour-de-France-le-velo-n-est-pas-souv.html		
Paperblog	20/5/10	Vive le Vélo http://www.paperblog.fr/3240152/vive-le-velo/ et http://lorelinerobbe.canalblog.com/archives/2010/05/20/17956444.html
AFP	7/6/10	Coupe du Monde et santé sexuelle
France Guide	mai 10	
http://fr.franceguide.com/Velo-economie-et-developpement-touristique.html?NodeID=1&EditoID=223278		
CareVox	25/5/10	Vive le vélo http://www.carevox.fr/sante-naturelle-57/article/vive-le-velo

NATATION

TF1	16/8/10	JT-20h : Championnats d'Europe de Natation
http://videos.tf1.fr/jt-20h/le-20-heures-du-16-aout-2010-6038510.html		
Le Monde	18/8/10	Le succès des nageurs français ou la réussite d'un cocktail réussi
www.lemonde.fr/idees/article/2010/08/17/le-succes-des-nageurs-français-ou-la-réussite-d-un-cocktail-réussi_1399774_3232.html		
AFP	5/5/10	Accepter le recul des performances

PROSPECTIVE ET ADAPTATION

Vivagora	7/12/10	L'industrie humaine sera-t-elle la fin de l'homme ?
http://www.vivagora.org/spip.php?auteur8		
RFI	29/11/10	Autour de la question. L'homme peut-il s'adapter ?
http://www.rfi.fr/emission/20101129-1-comment-homme-peut-il-s-adapter		
IRMES/Muséum	26/11/10	L'homme peut-il s'adapter à lui-même ?
Université Paris Descartes	http://www.canal-insep.fr/colloque_IRMES_MNHN_Paris_Descartes/	
http://www.notre-planete.info/actualites/breve.php?id=75		
http://www.materiologiques.com/spip.php?article25		
http://www.place-publique.fr/spip.php?article5973		
http://www.theheart.org/article/1134681.do		
http://www.biodiversite2012.org/		
http://www.atlantique.be/		
http://www.biodiversite2012.org/la-ligue-roc/		
http://www.wikio.fr/science/physique/albert_fert		
http://twitter.com/CDURABLE/status/27618139003		
http://santeblog.typepad.com/sante_blog/actu_pro/		
http://blogs.typepad.fr/actualite-politique/actu-sant/		
http://fr-fr.facebook.com/museumnationaldhistoirenaturelle		

http://www.rfi.fr/emission/20101129-1-comment-homme-peut-il-s-adapter
http://www.paperblog.fr/2546977/l-homme-en-voie-de-disparition/
http://pedagogie.ac-amiens.fr/svt/spip/rubrique.php3?id_rubrique=25
http://www.maxisciences.com/actu-pro/environnement-colloque-l-homme-peut-il-s-adapter-a-lui-meme_mrm42003.html
http://lesinfosvertes.hautetfort.com/archive/2010/10/18/l-homme-peut-il-s-adapter-a-lui-meme-un-colloque-les-28-et.html
http://maps-events.com/event/202-Colloque+%22L%3Fhomme+peut-il+s%27adapter+%E0+lui-m%EAme+%3F+%22.html
http://fr-fr.facebook.com/posted.php?id=362163503505&share_id=1207604613136 50&comments=1
http://santeblog.typepad.com/sante_blog/2010/10/environnement-colloque-lhomme-peut-il-sadapter-%C3%A0-lui-m%C3%AAme-.html
http://www.gazeilles.net/forum/index.php?post/2010/10/30/L-Homme-peut-il-s-adapter-a-lui-meme-entre-science-et-politique
http://www.durabletempo.com/colloque-lhomme-peut-il-sadapter-a-lui-meme-en-video-a33398.html
http://www.paperblog.fr/3779662/environnement-colloque-l-homme-peut-il-s-adapter-a-lui-meme/
http://www.knowtex.com/posts/colloque-l-homme-peut-il-s-adapter-a-lui-meme-en-video_16357
http://france.123news.org/Article-Actualite-colloque-l-homme-peut-il-s-adapter-a-lui-meme-00034352168.html
http://www.savoirs.essonne.fr/sections/agenda/rendez-vous/evenement/lhomme-peut-il-sadapter-a-lui-meme/
http://www.hellocoton.fr/colloque-l-homme-peut-il-s-adapter-a-lui-meme-en-video-1832469
http://extranet.inserm.fr/evenements-agenda/%28day%29/29/%28month%29/10/%28year%29/2010
http://www.gisclimat.fr/manifestation-scientifique/lhomme-peut-il-sadapter-%C3%A0-lui-m%C3%AAme
http://www.cdurable.info/+L-homme-peut-il-s-adapter-a-lui-meme-Colloque-29-30-Octobre-Paris,1804+.html
http://www.biodiversite2012.org/la-ligue-roc/2010-annee-internationale-de-la-biodiversite/colloque-qlhomme-peut-il-sadapter-a-lui-meme-q.html?d5779e40fd759177dbdc2266c834a353=a2db8124456b15418fbd492ac7e74478
http://www.lesantennes.org/journal/content/colloque-%C2%AB-lhomme-peut-il-sadapter-%C3%A0-lui-m%C3%AAme-%C2%BB-marges-d%E2%80%99adaptation-de-l%E2%80%99homme-et-des-milieu
http://www.mnhn.fr/museum/foffice/ecole/ecole/touteLoffre/touteloffre/resultats/fiche_activite.xsp?AE_ID=9275&LIEU_ID=373&MAN_ID=14487&SITE_ID=10&idx=694&nav=liste

The Heart 14/10/10 Questions d'adaptabilité
http://www.theheart.org/article/1134681.do

Esprit Juillet 10 Croissance et Renoncement : vieillir à l'épreuve du temps
http://www.insep.fr/FR/activites/Recherchemedicales/irmes-presse/Pages/ArticlesDePresse-Irmes.aspx

Laboratoire Arago 29/4/10 Limites d'adaptation de l'homme
www.obs-banyuls.fr/Actualites/Conferences/Resume_Toussaint.pdf

Fondation de la chimie 24/03/10 Confrontation aux limites
http://www.maisondelachimie.asso.fr/colloques/chimie-et-sport

Tony ESTANGUET
Canoë Slalom
12.06.2011
Panoramic

Direction de Communication, des Relations Internationales et du Développement (DirCRID)

Agathe BARBIEUX

I. Création de la direction de la communication, des relations internationales et du développement (DirCRID)

Au titre de la mise en œuvre de la stratégie très volontariste, validée par le Conseil d'Administration de l'établissement, et en parfaite cohérence avec les nouvelles responsabilités incombant à l'INSEP, EPSCP/« grand établissement » (décret du 25 novembre 2009), le principe et les modalités du regroupement en une seule direction du service des relations internationales et la direction de la communication, associés à la prise en compte de la dimension développement ont été adoptés par le CA, lors de sa séance du 15 avril 2010. A ainsi été créée une direction de la communication, des relations internationales et du développement (DIRCRID). Cette nouvelle direction, directement rattachée au Directeur Général, située au sein du bâtiment L (à l'entrée de l'INSEP), marque et traduit l'intérêt et l'accent tout particuliers pour ces 3 domaines stratégiques, dès le franchissement des portes du « nouvel INSEP ».

L'organigramme de la DirCRID au 1er janvier 2011 est le suivant :

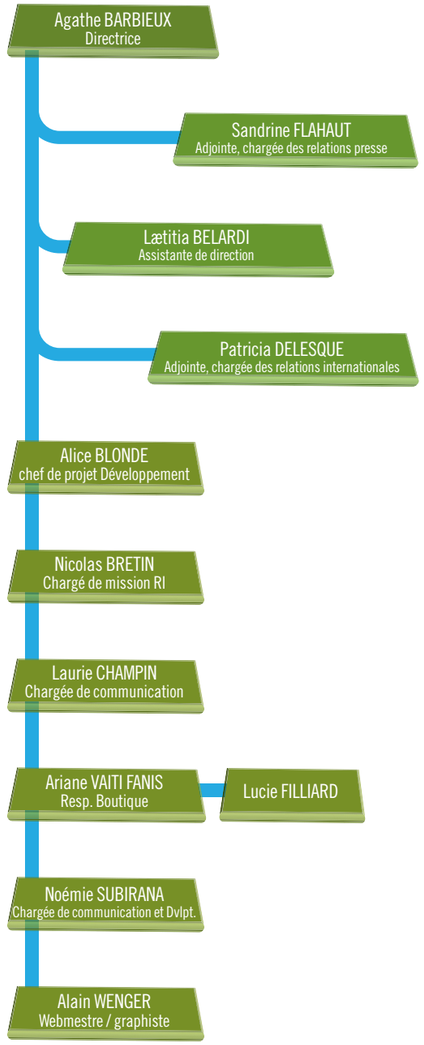

II. Bilan des actions en matière de communication

2.1 DONNER UNE NOUVELLE DIMENSION AUX RELATIONS AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF

2.1.1 ORGANISER LES RENCONTRES MENSUELLES AVEC LES RESPONSABLES DES (27) PÔLES FRANCE ET DES RENCONTRES TRIMESTRIELLES AVEC LES (150) ENTRAÎNEUR(E)S DES PÔLES FRANCE DE L'INSEP

La DirCRID a organisé, en 2010, **11 rencontres mensuelles** (excepté en août) avec les responsables des pôles France de l'établissement. Ce rendez-vous a été élargi tous les trimestres, aux (150) entraîneur(e)s permanent(e)s intervenant sur les (27) pôles.

2.1.2 FAVORISER L'ORGANISATION AU SEIN DE L'INSEP DE CONFÉRENCES DE PRESSE DE FÉDÉRATIONS

La DirCRID a contribué, en 2010, à l'organisation de **4 conférences de presse**, qui ont accueilli **108 journalistes**.

Date :	**30/08/2010**
Fédération :	**JUDO**
Thème :	**Conférence de presse avant les Championnats du Monde, du 9 au 13 septembre 2010 à Tokyo**
Lieu :	**Complexe Marie-Thérèse Eyquem**
Date :	**18/10/2010**
Fédération :	**PENTATHLON MODERNE**
	Conférence de presse avec Amélie CAZE
Lieu :	**Piscine, Halle Joseph Maigrot**
Date :	**20/10/2010**
Fédération :	**BADMINTON**
	Petit-déjeuner presse avant les Championnats de France (2-7 novembre 2010)
Lieu :	**Salons privés (Bât. K)**
Date :	**21/10/2010**
Fédération :	**ESCRIME**
	Conférence de presse pour les Championnats du Monde, à Paris du 4 au 13 novembre 2010
Lieu :	**Complexe Christian D'Oriola**

2.1.3 CRÉER DU LIEN AVEC LES SPORTIF(VE)S DE HAUT NIVEAU, LEURS RESPONSABLES (ET LEURS ENTRAÎNEUR(E)S) DES PÔLES FRANCE DE L'INSEP

Distribution de tenues INSEP

Pour la deuxième année consécutive, la DirCRID a distribué à l'ensemble des sportif(ve)s de haut niveau ainsi qu'à leur responsable de pôle et leurs entraîneur(e)s une « tenue INSEP », composée d'un survêtement et d'un T-shirt. Près de 800 tenues INSEP ont ainsi été allouées.

Création d'un profil Facebook®

La DirCRID a mis en ligne, à compter du 13 avril 2010, le profil Facebook de l'INSEP, intitulé « Lacomm Insépienne ». L'INSEP diffuse, quotidiennement, à ses « ami(e)s » des informations relatives aux résultats sportifs, aux annonces de jobs, aux compétitions à venir, à des liens vidéos / blogs,... Aujourd'hui, ce profil compte plus de 550 « ami(e)s insépien(ne)s ».

Distribution de places de spectacles sportifs

La DirCRID a acquis auprès des fédérations concernées et offert, en 2010, aux sportif(ive)s de haut niveau de l'INSEP, des places pour assister aux spectacles sportifs suivants :

	Nombre de places
Bercy Athlétisme	**52**
Handball Créteil	**35**
Meeting AREVA	**25**
Championnats du monde d'escrime	**70**
WSBoxe	**100**

Organisation de soirées à l'occasion de la Coupe du Monde de football

3 « soirées football » ont été organisées à l'occasion des matchs de l'équipe de France pendant la Coupe du Monde de football (11, 17 et 22 juin 2010). Elles ont rencontré un franc succès.

Réalisation du trombinoscope « Promotion 2010 »

Pour la deuxième année consécutive, la DirCRID a réalisé le **trombinoscope « Promotion 2010 »**. Près de 450 sportif(ve)s de haut niveau et/ou entraîneur(e)s de l'INSEP ont « joué le jeu » et posé, individuellement ou collectivement, en tenue de ville ou tenue sportive, devant l'objectif de Guillaume MIRAND. 2 500 trombinoscopes ont été distribués aux sportif(ve)s, entraineur(e)s, élu(e)s des fédérations sportives, participant(e)s à la soirée des champions,... Un making-of, réalisé par le pôle Image (service MAPI de l'INSEP), a été diffusé à l'occasion de la soirée des champions (22 novembre 2010).

2.2 MIEUX COMMUNIQUER AUPRÈS DES MÉDIAS

2.2.1 ORGANISER DES RENCONTRES MÉDIAS

Afin de créer une formule de rencontres régulières et informelles avec des journalistes autour du thème de la découverte et de la pratique d'une discipline, de ses règles, de son histoire et de ses sportifs, la DirCRID a pris les contacts nécessaires pour mettre en œuvre cette démarche à compter de 2011.

2.2.2 ASSURER LA GESTION QUOTIDIENNE DES SOLLICITATIONS MÉDIAS

La DirCRID centralise et traite, en très étroite collaboration avec les responsables des pôles France, ainsi que les services communication et les DTN des fédérations, toutes les sollicitations médias (presse, TV et radio mais aussi sociétés de production, photographes...). Elle diffuse, par ailleurs, tous les mois, aux membres du conseil de la direction et aux responsables des pôles France, un tableau récapitulatif de ces sollicitations classées par type de médias et par discipline.

En 2010, la DirCRID a enregistré **603 sollicitations médias** (soit 50/mois sur 12 mois - 12 par semaine – 2,4 par jour) (contre 423 en 2009, soit une hausse de 29% (en partie due à l'organisation de championnats du Monde en France et de l'intérêt croissant des médias pour les nouvelles technologies liées à l'accompagnement des sportif(ve)s de haut niveau - service médical, (2) services formation, service recherche – dont **431 TV, presse, radio** (71,4%).

2010	Nombre total de sollicitations	Part des sollicitations presse écrite, radio et télévision
Janvier	27	14
Février	45	20
Mars	60	41
Avril	44	30
Mai	41	31
Juin	43	34
Juillet	20	12
Août	68	52
Septembre	36	27
Octobre	119	92
Novembre	63	48
Décembre	37	30
Total	**603**	**431**

2.3 MIEUX INFORMER SUR L'INSEP ET MIEUX COMMUNIQUER AUPRÈS DES DIFFÉRENTS PUBLICS DE L'INSEP (INTERNE / EXTERNE)

2.3.1 DIVERSIFIER LES MODALITÉS DE DIFFUSION DE L'INFORMATION

11 numéros de la lettre d'information « INSEP Infos » ont été diffusés, en 2010 (excepté en août), chaque fois à **3 500 exemplaires** tant en interne (sportif(ve)s, cadres et agents) qu'en externe (mouvement sportif (fédérations, ligues professionnelles, CNOSF, CROS/CDOS...), collectivités territoriales, Parlementaires, ministère des sports (AC, services déconcentrés et établissements), ministère du Budget, médias...).

La lettre d'information (numérique) **« PERF'Infos »** a été créée en octobre 2010. Réalisée en étroite collaboration avec la direction en charge de la coordination des politiques sportives, elle traite, notamment, des questions liées à l'expertise et à la performance, dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle est diffusée mensuellement, par courriel, à près de **4 200 contacts** tant en interne (sportif(ve)s, cadres et agents) qu'en externe (mouvement sportif (fédérations, ligues professionnelles, CNOSF, CROS/CDOS...), collectivités territoriales, ministère des sports (AC, services déconcentrés et établissements), médias...).

2.3.2 AMÉLIORER LES PRESTATIONS DES SITES INTERNET

Les **statistiques de fréquentation** du site www.insep.fr, en 2010, sont les suivantes :

- **187 650 visites** (une moyenne de **512 visites par jour**) pour 1 395 285 pages vues avec en moyenne
- **7,44 pages vues par visite** provenant de **162 pays ou territoires** (par ordre décroissant : France (164 065 visites), Belgique, Canada, Algérie, Tunisie, Suisse, Royaume-Uni, USA, Maroc, Allemagne,...)
- **140 554 visiteurs uniques** absolus
- Moyenne du temps passé sur le site : **2 minutes et 32 secondes**
- **0,57%** de taux de rebond
- **73,2%** de nouvelles visites
- **26,7% de visiteurs réguliers** (temps moyen passé par visiteur régulier 2 minutes 54 secondes pour 7,73 pages vues par visite [→ de 3,97% à la moyenne du site]).
- Le trafic généré par les **connexions mobiles** est de **2 852 visites**, avec 4,47 pages vues par visiteur, un temps de connexion moyen de 1 minute 44 secondes, un taux de nouvelles visites de 77,6% et un taux de rebond de 1,47%. Ces connexions proviennent majoritairement des technologies IPhone et IPad.
- **Sources de trafic :** 11,1% de trafic direct / 13,7% de sites références (Wikipédia, onisep.fr, canal INSEP, boutique INSEP, FF escrime, FF judo, Facebook,...) / 75,2% de moteurs de recherche
- **Pages les plus consultées :** accueil, formation, haut niveau, prestations d'entraînement, missions, athlétisme, visiter l'INSEP, informations et documentations, recherche et accompagnement scientifique

Une **visite virtuelle de l'INSEP** a été mise en ligne, fin 2009, proposant une visite guidée générale, une visite guidée « médical », une visite guidée « séminaires » et bien sûr, la possibilité de « surfer » à la carte sur le site de l'INSEP.

Le site **Canal INSEP** www.canal-insep.fr est pleinement opérationnel depuis octobre 2010, les phases de tests et de débogages s'étant déroulées de mars 2010 à septembre 2010. Il comporte à ce jour 61 chaînes. Les Entretiens de l'INSEP 2009 et 2010 sont désormais accessibles depuis canal INSEP. L'abonnement à des « chaînes privées » (diffusion de contenu payant) est fonctionnel.

Les **statistiques de fréquentation** du site www.boutique.insep.fr en 2010 sont les suivantes :

- **13 671 visites** (une moyenne de 37 visites par jour) pour **97 024 pages vues**
- **7,10 pages par visite** provenant de 99 pays ou territoires (par ordre décroissant : France, Belgique, Allemagne, Canada, Suisse, Algérie, Tunisie, USA, Royaume-Uni, Italie, Maroc, Espagne,...)
- Moyenne du temps passé sur le site : **3 minutes et 31 secondes**
- **36,68%** de taux de rebond
- Taux de visiteurs revenant sur le site : **23,49%** (contre 76,51% de visiteurs uniques)
- **Sources de trafic** : 54% de sites référents (INSEP, Canal-INSEP, badminton-web.fr, altersport.net, athle.com, facebook,...) / 34,5% de moteurs de recherche / 11,50% d'accès directs
- **Pages les plus consultées :**
  - Livres : 14 956 pages vues, soit 15,4% du total des pages vues (65% de taux de rebond)
  - DVD : 10 189 pages vues, soit 10,5% du total des pages vues (39,6% de taux de rebond)

Le **système des accréditations** via l'outil de gestion « médias » du site a été informatisé.

Le système d'accréditation en ligne via le site de l'INSEP est opérationnel depuis avril 2009. La DirCRID enregistre, depuis cette date, une soixantaine de demandes par an. Près de 100 journalistes sont, aujourd'hui, inscrit(e)s sur la base de données du site internet de l'INSEP. Malgré ce dispositif, les demandes de journalistes continuent, pour la majorité, à être présentées et adressées par courriel.

De **nouvelles rubriques** (Entretiens de l'INSEP...) ont été créées et mises à jour en fonction des événements INSEP et/ou des manifestations extérieures : Les Rendez-vous de l'INSEP, Les Journées Européennes du Patrimoine, Les Entretiens de l'INSEP, Forums internationaux ENSSEE/ICCE et IAHPSTC (en prévision de 2011), Internat des mineurs, Visiter l'INSEP, Taxe d'apprentissage... A titre d'illustration, la rubrique «Rendez-vous » a été consultée 33 099 fois avec un taux de consultation unique de 12 870.

Des liens entre les différents sites Internet de l'établissement (Canal INSEP, Site de l'iconothèque, Sport'Docs, Archives ouvertes...) ont été mis en place.

Des bannières ont été créées. Des liens ont été mis en place avec les sites de plusieurs fédérations (notamment à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, des Championnats du Monde de badminton, des Championnats du Monde d'escrime,...).

2.3.3 RÉALISER ET/OU ACTUALISER DES OUTILS DE COMMUNICATION DE PRÉSENTATION DE L'INSEP

La DirCRID a réalisé, en 2010, les outils de communication suivants :

Des **outils de présentation** de l'INSEP : 2 clips de présentation de l'INSEP (tous les 2 en versions française et anglaise) ; rapport d'activités 2009 (septembre ; 1 000 ex) ; trombinoscope « Promotion 2010 » (novembre ; 2 500 ex), la création et mise en ligne sur le site Internet de l'INSEP de la visite virtuelle de l'INSEP, plaquette « grands rendez-vous 2010 » de l'INSEP (3 500 ex)...

Des **outils de communication** (affiches, flyers, plaquettes, programmes, dossiers de presse et outils promotionnels) liés aux événements INSEP :

- Entretiens de l'INSEP (programme général, programmes des 3 colloques, actes,...),
- Journées Européennes du Patrimoine (18 et 19 septembre) (programme, affiche, kakémonos,...)
- Inauguration du Complexe D'Oriola (29 septembre) (Dossier de presse)

Des **documents divers** : plaquette « Taxe d'apprentissage » (décembre – 4 000 ex.), plaquette stages sportifs « Visez le très haut niveau pour vos performances » (en français/anglais et français/espagnol, 3 600 ex), agenda INSEP, carte de vœux, blocs-notes, plaquette « halte-garderie », guide pratique pour les sportif(ve)s internes mineur(e)s, majeu(e)rs et les sportif(ve)s stagiaires, ...

Arnaud HYBOIS et Sébastien JOUVE
Canoë Kayak
22.08.2010
Panoramic

2.4 ASSURER UN VÉRITABLE RÔLE D'APPUI, DE CONSEIL ET D'EXPERTISE EN MATIÈRE DE COMMUNICATION AUPRÈS DES RESPONSABLES DES MISSIONS, SERVICES ET PÔLES FRANCE DE L'INSEP

2.4.1 LES ACCOMPAGNER DANS LEUR STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT [LORS D'ÉVÉNEMENTS DIVERS TELS LES ENTRETIENS DE L'INSEP, LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE, LA SOIRÉE DES CHAMPIONS...]

S'agissant des **« Entretiens de l'INSEP »**, 3 rencontres ont été organisées, en 2010, sur les thèmes suivants :

- Jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20 mars 2010 : « Histoire(e)s de la Performance Sportive de Haut Niveau »
- Jeudi 14 et vendredi 15 octobre 2010 : « Entraîner pour gagner »
- Jeudi 9 et vendredi 10 décembre 2010 : « Vers la fin des records : mythe ou réalité ? »

Près de 370 personnes ont participé à ces Entretiens en 2010.

La **soirée « L'INSEP fête ses Champion(ne)s »**, organisée le 22 novembre 2010 et animée par Alexandre BOYON, journaliste à France Télévisions, a permis de récompenser les « Insépiennes » et « Insépiens » (ainsi que leur encadrement) ayant remporté une médaille en 2010 lors de championnats du monde (junior et senior) et des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Sur les 129 sportif(ve)s et entraîneur(e)s concerné(e)s, 91 étaient présent(e)s. Près de 1000 personnes (sportif(ve)s, personnels de l'INSEP, partenaires, CNOSF, fédérations sportives, ministères, médias,...) ont assisté à cette manifestation. A l'issue du cocktail dînatoire, une soirée dansante (avec DJ, boissons et friandises), réservée aux sportif(ve)s de l'établissement, a rassemblé, au sein de la salle Paris 1900, plus d'une centaine de sportif(ve)s.

Les **Journées Européennes du Patrimoine (JEP)** ont été organisées les 18 et 19 septembre sur le thème « Quand hommes et femmes construisent l'Histoire ». Près de **6 000 personnes** sont venues découvrir et visiter l'établissement, qui proposait à cette occasion :

- Des **visites « historiques »** de l'INSEP organisées en partenariat avec l'association « Les amis de l'INSEP » ;
- Des **projections vidéo / photo** au sein de la halle Maigrot et du Complexe D'Oriola (fonds audiovisuels et iconographiques de l'INSEP) ;
- Des **expositions** :
  - « Double Projet » sur les grilles de l'INSEP,
  - « Bob Beamon » sur les vitres de la Halle Maigrot,
  - « Desport » (Halle Maigrot),
  - « Un siècle de sport « ; « 100 ans de Jeux Olympiques » du Musée National du Sport (Halle Maigrot),
  - « Athletic Mode » par Catherine CABROL (Complexe D'Oriola)
  - « Sporama » (Médiathèque – bâtiment B) ;
- Des visites et démonstrations réalisées par le Service Recherche (plateau technique) ;
- Des visites de certaines installations médicales (cryothérapie corps entier) ;
- Des visites de la médiathèque avec présentation du fonds documentaire et des publications de l'INSEP.

Des **pôles France de l'INSEP** (Athlétisme, Badminton, Basket-ball, Boxe, Cyclisme (sur piste), Escrime, Gymnastique, Haltérophilie, Hockey-sur-gazon, Judo, Lutte, Natation Synchronisée, Plongeon, Tækwondo, Tennis de table, Tir, Tir à l'Arc) ont proposé des **démonstrations, des initiations et des séances de dédicaces**, en présence de sportif(ve)s de haut niveau.

En lien étroit avec le thème 2010 des JEP, «Quand hommes et femmes construisent l'Histoire », l'INSEP a organisé un brunch, le dimanche 19 septembre midi, en l'honneur des ancien(ne)s grand(e)s Champion(ne)s et des ancien(ne)s grand(e)s entraîneur(e)s qui sont « passé(e)s » par l'établissement. Ce moment, fort et convivial, a réuni près d'une centaine de personnes.

2.4.2 ASSURER LE SUIVI QUOTIDIEN, LE CONTRÔLE ET L'ÉVALUATION DES TRAVAUX D'IMPRESSION ET DE REPROGRAPHIE

En 2010, la DirCRID a traité :

231 demandes de travaux de reprographie (pour un montant TTC de près de **40 K€**) (contre 197 en 2009 pour un montant de 48K€) ;

64 demandes de travaux d'impression (pour un montant TTC de près de **160 K€**) (contre 49 en 2009 pour un montant de 88K€).

2.4.3 ASSURER UNE VEILLE MÉDIATIQUE QUOTIDIENNE ET DIFFUSER MENSUELLEMENT AUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA DIRECTION

- une **revue de presse** composée d'articles dans lesquels l'INSEP et ses services sont expressément cités ;
- un **tableau récapitulatif des sollicitations médias** classées par type de médias et par discipline (cf. supra).

2.5 COORDONNER LA MISE EN PLACE DE LA SIGNALÉTIQUE EXTÉRIEURE / INTÉRIEURE DE L'INSEP

2.5.1 INSTALLER LA SIGNALÉTIQUE EXTÉRIEURE / INTÉRIEURE AU SEIN DE LA ZONE NORD

La DirCRID a accompagné les intervenant(e)s de Sport Partenariat, chargé, dans le cadre du contrat de partenariat public / privé, de l'installation de la signalétique (intérieure (novembre 2010) et extérieure (janvier 2011)) de la zone Nord. La DirCRID est, par ailleurs, chargée de l'actualisation régulière de la signalétique intérieure.

2.5.2 METTRE EN PLACE, AU FUR ET À MESURE DE LA LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, LA SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE EN ZONE SUD

La DirCRID a conduit, en 2010, en collaboration avec la Mission Rénovation, la mise en place de la signalétique intérieure du complexe Christian D'Oriola (inauguré par la Minsitre de la Santé et des Sports, en septembre 2010) et du (3e) bassin nautique Muriel Hermine.

2.5.3 ASSURER UN SUIVI DE LA PROCÉDURE « 1% ARTISTIQUE » (HEIDI WOOD), ENGAGÉE ET PILOTÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE EN 2009

La DirCRID est associée par l'OPPIC à la finalisation de cette opération.

2.6 METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE GLOBALE DE DÉCORATION

La DirCRID a mené, en 2010, plusieurs actions en matière de décoration de l'établissement :

Vincent OHL, photographe, a été mandaté par l'INSEP pour réaliser une **exposition permanente** sur le thème du **« Double Projet »**. Cette exposition, installée sur les grilles de l'INSEP en juillet 2010, est composée de **34 panneaux**. Chaque sportif(ve) est présenté(e) sur un panneau composé d'une séquence photographique de 2 ou 3 images. Chaque séquence raconte, de manière dynamique et artistique, la double ambition du (de la) sportif(ve) à travers le geste sportif à l'entraînement et l'image d'une formation symbolisant son projet professionnel.

La DirCRID pilote la décoration, au fur et à mesure de leur rénovation, de l'ensemble des équipements sportifs de l'établissement.

A ce titre, Catherine CABROL, photographe, a été mandatée par l'INSEP pour réaliser des reportages photographiques en escrime, gymnastique (artistique et rythmique), lutte, natation (natation synchronisée et plongeon) et tækwondo. Ces photos ont permis de décorer, dès septembre 2010, le complexe Christian D'Oriola.

La DirCRID a installé une exposition, constituée d'une trentaine de photos, issues du trombinoscope « Promotion 2009 », au sein du self, de la brasserie et des salons privés (bâtiment K).

La DirCRID valorise les ancien(ne)s champion(ne)s « passé(e)s » par l'établissement, en ayant installé, depuis septembre 2010, des kakémonos sur 70 lampadaires. Ce dispositif est particulièrement apprécié et unanimement salué comme une réussite.

III. Bilan des actions en matière de relations internationales

2010 est la seconde année de déclinaison opérationnelle de la stratégie, très volontariste et méthodique, de développement des échanges internationaux, élaborée en 2008, à l'initiative du Directeur Général de l'INSEP et validée par le CA de l'établissement. 2010 est également une année d'importantes restructurations, avec la mise en place du nouvel organigramme de l'INSEP et la création de la Direction de la Communication, des Relations Internationales et du Développement (DirCRID).

Le programme des échanges internationaux pour l'année 2011 – échanges d'expertise et représentation de l'INSEP au sein d'associations internationales – et sa mise en œuvre, prendront en compte les missions élargies et la nouvelle organisation de l'établissement liées à son nouveau statut.

Au total, en 2010, **188 actions** ont été réalisées, réparties en **102 missions** à l'étranger et **86 accueils** de délégations étrangères. Ces actions représentent un total de **923 journées**, dont **540** de missions et **383** d'accueils.

Sont pris, ici, en compte : les échanges d'expertises et la représentation de l'INSEP au sein des associations internationales, qui constituent le programme d'échanges internationaux de l'Institut, validé par le Ministère des Sports (MS/DS/DSA3), auxquels s'ajoutent toutes les actions, hors programme, qui relèvent également de l'activité régulière de l'INSEP en matière d'échanges internationaux, organisées soit à l'initiative de l'établissement, soit en réponse à des demandes spontanées, présentées directement par les pays et/ou les structures étrangères.

Le nombre total d'**actions de relations internationales réalisées en 2010** est en augmentation par rapport à 2009 (142) (46 actions supplémentaires, soit une augmentation de +32,4%). La part des missions et celle des accueils sont assez comparables : 54,2% de missions et 45,8% d'accueils en 2010 (pour, respectivement, 57% et 43% en 2009).

L'augmentation du pourcentage de journées d'accueil non seulement se poursuit mais s'intensifie de façon très significative : en 2007, les journées d'accueil représentaient 25% de la totalité des journées d'actions ; en 2008 18%, en 2009 31,2% et en 2010 41,5%. Cette part croissante illustre l'effort accru d'ouverture de l'INSEP à l'extérieur, et l'intérêt que l'établissement suscite.

La rénovation de l'INSEP, d'une part, et la stratégie très clairement affichée de développement de l'attractivité de l'établissement pour les acteurs nationaux et internationaux de la performance sportive de haut niveau, d'autre part, ont attiré davantage d'équipes et d'experts étrangers qui sont restés plusieurs journées au sein de l'Institut, soit pour bénéficier de ses services, soit pour participer aux événements qui y étaient organisés.

3.1 LA REPRÉSENTATION DE L'INSEP AU SEIN D'ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

La lettre INSEP – Associations Internationales n°7, parue en décembre 2010, retrace avec clarté et précision, à la lumière de 6 graphiques, l'évolution de la représentativité de l'INSEP au sein d'associations internationales entre 2008 et 2009.

En janvier 2010, l'INSEP comptait des représentants au sein des instances dirigeantes de 5 associations internationales (ASPC, REISSE, EASM, ECC, IACSS). La représentante de l'INSEP au sein de l'EAS, ayant intégré le bureau de cette association lors de l'Assemblée Générale élective de septembre 2010, l'INSEP compte, à cette date, 6 représentant(e)s élu(e)s.

2011 est une année importante pour l'évaluation du contrat de performance de l'INSEP. En matière de représentation internationale, l'objectif visé pour 2011 (indicateur de mesure de l'efficience 1-3), est la présence de représentant(e)s de l'INSEP au sein des instances dirigeantes de 6 associations internationales dont l'objet répond aux missions prioritaires de l'établissement. L'objectif est d'ores et déjà atteint à fin 2010.

De nombreuses Assemblées Générales électives auront lieu en 2011. Il s'agira pour les représentant(e)s élu(e)s de l'établissement de se maintenir sur les mandats reconductibles. Il faudra, également, réussir à « faire élire » au sein du bureau de l'EASM un nouveau représentant de l'INSEP. Cette élection a été préparée par la présence de plusieurs représentants de l'établissement au Congrès de l'EASM qui a eu lieu à Prague en septembre 2010. Deux représentants de l'INSEP, actifs au sein de la FEPSAC pour l'un et de l'ICCE pour l'autre, devraient intégrer les bureaux de ces associations.

L'INSEP pourrait ainsi avoir 8 représentant(e)s élu(e)s au sein d'associations internationales à la fin de l'année 2011. Il ne s'agit, bien évidemment, à ce stade, que d'une prévision dans la mesure où il y a un processus électif.

3.2 LES ÉCHANGES D'EXPERTISES

L'importance accordée, en 2009, à la thématique touchant aux « techniques de récupération » des sportif(ve)s de haut niveau, a été maintenue en 2010. Des missions de représentant(e)s des secteurs de la recherche, du médical, de la formation, ont été organisées en Allemagne, en Finlande, au Japon, avec un intérêt tout particulier porté à la cryothérapie corps entier et à l'utilisation des chambres hypoxiques.

Plusieurs accueils de délégations étrangères d'entraîneur(e)s, de cadres sportifs, de managers (Australie, Chine, Pays-Bas, Suède, Tchad...) ont été organisés, pour des stages de formation continue portant sur des thématiques variées : entraînement, gestion des installations sportives, gestion d'un centre sportif de haute performance...

Les divers « Entretiens de l'INSEP » tenus en 2010 ont, une nouvelle fois, permis d'accueillir des experts du monde entier (Allemagne, Canada, Espagne, Etats-Unis, Royaume-Uni...), historiens, chercheurs, entraîneurs, managers, ... et d'avoir de fructueux et stimulants échanges sur leur expérience du sport de haut niveau.

Le programme des échanges d'expertises pour l'année 2011 a été établi et finalisé fin 2010 en étroite relation avec la Direction chargée de la coordination des Politiques Sportives (DPS), et la Direction chargée de la Gestion des Ressources Humaines, Matérielles et Financières (DGRHMF). Il a été validé par le Directeur Général. Le travail très important et très méthodique mené depuis trois ans, de définition des thématiques stratégiques et de repérage des meilleurs experts étrangers, a été poursuivi et adapté par la prise en compte, d'une part, des analyses et des préconisations des nouvelles Mission Expertise (MEX) et Mission Accompagnement des Projets (MAP) et, d'autre part, des observations et préconisations formulées au titre des missions réalisées..

Un programme d'échanges internationaux à très forte valeur ajoutée pour l'INSEP, pour les fédérations sportives et pour l'ensemble des structures constitutives du réseau national du sport de haut niveau, a été ainsi élaboré et sera mis en œuvre.

3.3 LE RÉSEAU

Les responsables de 5 CREPS (Alsace, Antilles-Guyane, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence Alpes Côte d'Azur) ont adhéré, à l'initiative et sous le parrainage de l'INSEP, courant 2010 à l'ASPC. Ils participeront aux actions de l'association prévues en 2011.

Des experts des CREPS et des Ecoles Nationales seront, par ailleurs, associés, dès 2011, à des actions ciblées de l'INSEP.

3.4 LES ACTIONS INITIÉES AU TITRE DE LA « FRANCOPHONIE «

LE « PORTAIL FRANCOPHONE DU SPORT »

Le programme 2010 du projet de « Portail Francophone du Sport », mené conjointement par la CONFEJES et l'INSEP, s'est déroulé tel qu'il avait été acté par le Comité de suivi du projet, en décembre 2009 à Dakar. Une mission circulaire de formation a été réalisée, par l'INSEP (un agent), du 24 octobre au 7 novembre 2010, dans les Instituts Nationaux d'Education Physique et Sportive de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Bénin et du Sénégal.

LE SITE WWW.SAVOIR-SPORT.ORG

Créé, géré et animé par l'INSEP et l'Institut National de Formation d'Entraîneurs (INFE) de Montréal, le site regroupe des fiches brèves, destinées prioritairement aux entraîneurs francophones, qui présentent de nouvelles connaissances susceptibles d'avoir des applications immédiates dans le domaine de la performance sportive. Actuellement, 745 fiches peuvent être consultées. Le Comité éditorial français est en cours de restructuration et les modalités de fonctionnement seront revues afin d'augmenter le nombre de fiches rédigées (notamment par les rédacteurs français). Une attention toute particulière est portée aux connaissances dans les domaines de l'entraînement et du handicap. Elle sera également un des axes de travail de l'année 2011. Le site Internet devrait faire également l'objet d'une refonte.

3.5 LA BANQUE DE DONNÉES INTERNATIONALES

A la fin de l'année 2010, il était possible de consulter sur la banque de données internationales de l'INSEP, appelée « Fiches pays » :

- l'historique des échanges entre l'INSEP et **157 pays** ;
- **281 rapports** d'accueils de délégations étrangères et de missions d'experts de l'INSEP ;
- **797 fiches** de photos et de coordonnées d'experts.

La construction de l'architecture permettant l'intégration des données de la banque « Fiches pays » à la plateforme de veille Argos, développée par le MAPI, a été finalisée fin 2010. Le transfert de l'ensemble des données des « Fiches pays » doit s'opérer au cours du premier semestre 2011. La fusion des «Fiches pays » avec Argos permettra aux utilisateur(trice)s autorisé(e)s, d'accéder à un ensemble plus complet d'informations portant sur les pays clés de la « galaxie olympique ».

3.6 DES PROJETS EUROPÉENS INNOVANTS

Au-delà des activités mentionnées supra, s'inscrivant très directement dans le cadre de la déclinaison opérationnelle de la stratégie de l'INSEP en matière de relations internationales, marquée par les objectifs du contrat de performance de l'établissement, la dimension internationale de l'Institut se traduit, également, par la participation très active de l'INSEP à plusieurs actions et projets ambitieux, volontaristes et innovants. Tous traitent de centres d'intérêt majeurs pour l'INSEP en matière de visibilité internationale : le « double projet » des sportif(ve)s de haut niveau, la formation des cadres supérieurs du sport. A ce titre, l'établissement est très fortement impliqué dans trois projets de l'Union Européenne :

Le projet **Athletes to Business (A2B)**[1] réunit l'INSEP et 10 partenaires Européens représentant athlètes, monde professionnel, monde sportif, monde de la formation. L'objectif est d'identifier les « facteurs-clé » permettant la réussite du « double projet » du(de la) sportif(ve) de haut niveau, au moyen de visites d'études et d'ateliers de travail, organisés dans toute l'Europe. Le premier « workshop » a été tenu à l'INSEP, le 6 mai 2010, sur la thématique «athlètes et plan de carrière ». Les villes de Bruxelles (Belgique), Vienne (Autriche), Dubrovnik (Croatie), Loughborough (Royaume-Uni) ont également accueilli le groupe A2B en 2010.

Le service de la formation et de l'accès à l'emploi (SFAE) prend une part très active, depuis son origine, au pilotage et à la mise en œuvre du **projet TESS**[2] (The English Speaking Sportsman). Ce projet, mené en deux temps, porte sur le renforcement de l'apprentissage de la langue anglaise en situation sportive, par/pour le monde sportif (athlètes, entraîneur(e)s, cadres, etc.). L'année 2010 a vu le déroulement de la première phase : le projet de partenariat, mené conjointement avec la Hongrie, la Bulgarie, le Portugal, l'Allemagne, visant le développement d'un outil, innovant et pertinent, de soutien à l'apprentissage et à la maîtrise de la langue anglaise. La seconde phase consiste en un projet de transfert d'innovation, qui sera déposé auprès de la Commission Européenne en 2011.

[1] Pour plus d'informations sur ce projet, voir le chapitre consacré aux actions de la Direction en charge de la coordination des Politiques Sportives (DPS), page 57.

[2] Sur ce projet, voir le chapitre consacré aux actions du Service de la Formation et de l'Accès à l'Emploi (SFAE), page 82.

Le **projet SPLISS**[3], Sports Policy Factors Leading to International Sporting Success, est un important projet européen auquel participe l'INSEP (Service Recherche). Ce projet vise à réaliser des études comparatives internationales sur les politiques du sport de haut niveau. L'objectif est de combler les vides et manques en matière de connaissances et de recherche sur les relations entre politiques sportives et succès sportifs internationaux. L'INSEP a participé à la réunion du groupe SPLISS, tenue à Prague (République Tchèque), en septembre 2010, en marge du Congrès Annuel de l'EASM.

Au-delà de ces trois projets européens, l'INSEP prend une part active à l'organisation et à la tenue des sessions de formation du **MEMOS**[4], Master Exécutif en Management des Organisations Sportives, soutenues par le Comité International Olympique (CIO) et le programme de Solidarité Olympique Internationale (SOI). Cette formation, dispensée en français et en anglais, a pour objectif de permettre à des professionnels du monde entier (cadres dirigeants, managers, etc.), travaillant dans des organismes sportifs nationaux (dont de nombreux CNO) ou internationaux, de développer les connaissances nécessaires à une meilleure administration de leurs organisations. En 2010, trois sessions de formation se sont déroulées à Doha (Qatar), La Valette (Malte) et Lausanne (Suisse), en présence de formateurs de l'INSEP. Pour rappel, l'INSEP a obtenu l'organisation, pour 2011, de deux sessions de formation au sein de l'établissement, l'une en anglais (du 17 au 24 avril 2011), la seconde en français (du 03 au 10 juillet 2011).

3.7 UN ACCOMPAGNEMENT EN MATIÈRE D'ACCUEILS DE STAGES SPORTIFS DE FÉDÉRATIONS ÉTRANGÈRES

L'INSEP est de plus de plus fréquemment sollicité par des fédérations sportives étrangères qui souhaitent organiser des stages sportifs au sein de l'établissement. L'INSEP a, ainsi, accueilli 28 stages sportifs en 2010 (contre 14 en 2009 et 7 en 2008) de délégations étrangères (basket-ball, boxe, escrime, gymnastique, haltérophilie, hockey sur gazon, judo, lutte, pentathlon moderne, tennis,...) regroupant plus de 350 personnes (contre 127 en 2009 et 57 en 2008) de 23 pays différents (contre 11 en 2009 et 7 en 2008).

[3] Pour plus d'informations sur ce projet, voir le chapitre consacré aux actions du Service Recherche (SR), page 100.

[4] Pour davantage d'informations sur les actions de l'INSEP liées au MEMOS, voir le chapitre portant sur les actions du SFAE, page 82.

IV. Les axes prioritaires en matière de développement

4.1 CONCOURIR AU SUCCÈS D'UNE POLITIQUE PLUS « OFFENSIVE » EN MATIÈRE DE COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La collecte de la taxe d'apprentissage a rapporté, en 2010, 138K€ à l'INSEP (hors report). Courant 2010, la prospection des entreprises en matière de collecte de la taxe d'apprentissage, assurée jusque là par le service de la formation et de l'accès à l'emploi (SFAE), a été prise en charge par la DirCRID. Une mise à plat du fichier existant a été réalisée et une réflexion sur la politique de collecte de la taxe en 2011 a été menée.

La DirCRID a conçu et imprimé la plaquette « Taxe d'apprentissage 2011 », diffusée à 4000 exemplaires auprès d'un large éventail de destinataires : entreprises partenaires, fournisseurs, sportifs de haut niveau de l'INSEP et leurs parents, réseau GARF, ...

4.2 CRÉER UNE DYNAMIQUE AUTOUR DE LA « BOUTIQUE INSEP »

Les chiffres clés de La Boutique INSEP en 2010 sont les suivants :

4 648 articles vendus dont 372 publications écrites (8%) et 554 publications audiovisuelles (12%)

Chiffre d'affaires de **106 302 euros** (contre 62 822 euros en 2009, soit +69 % et 31907 euros en 2008, soit +233%) dont

- **20 798 euros** pour les **publications écrites** (19,6%)
- **17 145 euros** pour les **publications audiovisuelles** (16,1%)
- **24 232 euros** issus de la **vente en ligne** (www.boutique.insep.fr) (22,8%)

4.3 ASSURER LA GESTION DE LA POLITIQUE PARTENARIALE DE L'INSEP

La **Fondation d'entreprise de la Française des Jeux** a reconduit, en 2010, son partenariat avec l'INSEP, à hauteur de 90K€ (contre 55K€ en 2008, soit + 90%).

Adidas a doté, en 2010, les sportif(ve)s de haut niveau de l'INSEP de sacs de sport, pour un montant total de 18 K€.

La DirCRID a également **développé des partenariats ponctuels** (Zimmer, Le Pape,...) dans le cadre du cycle de conférences intitulé « Entretiens de l'INSEP », à hauteur de 5 000 euros.

4.4 METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE RÉNOVÉE EN MATIÈRE D'ACCUEILS DE SÉMINAIRES, D'ÉVÉNEMENTS D'ENTREPRISES

Une chargée de communication / développement et une chef de projet développement ont été recrutées respectivement en janvier et février 2010. Elles ont plus particulièrement concentré leurs efforts sur la mise en place, avec le concours de la responsable de l'unité d'accueil des sportifs majeurs et des stagiaires, d'accueils d'événements au sein de l'établissement.

En ce qui concerne les événements d'entreprises (séminaires notamment), une plaquette de valorisation des espaces INSEP, réalisée en novembre 2009, a été diffusée en septembre 2010 auprès des entreprises et agences spécialisées. La rubrique « Locations d'installations » du site Internet de l'INSEP a été améliorée et une adresse location@insep.fr a été créée. La grille tarifaire a été modifiée et enrichie. Des outils de communication tels que fiches techniques, ou documents juridiques (conventions types) ont été finalisés.

Le chiffre d'affaires 2010 s'élève à 275 K€ répartis comme suit :

- 19 séminaires, représentant 113K€ (soit 41,1%) ;
- 4 grands événements, représentant 80K€ (soit 29,1%) ;
- 6 conventions d'occupation d'équipement sportif récurrente, représentant 54K€ (soit 19,6%) ;
- 9 prises de vue et tournage, représentant 28K€ (soit 10,2%).

S'agissant de l'accueil de stages sportifs, les chiffres d'affaires réalisés depuis 2005 (en matière d'hébergement / restauration) sont les suivants :

Hébergement/restauration		Lettres contrat (LC) traitées
2005	777 320 €	NC
2006	881 757 €	NC
2007*	567 673 €	1 100
2008*	418 920 €	700
2009	1 143 888 €	1 400
2010	1 503 003 €	1 150
Nombre de lits disponibles		**Nombre factures émises**
2005	108	NC
2006	108	NC
2007*	NC	959
2008*	NC	694
2009	68	1 274
2010	69	1 150

Source : SEF / Service Accueil – février 2011

*Forte réduction des capacités d'accueil liée aux travaux en cours

4.5 ORGANISER DES VISITES DE L'ÉTABLISSEMENT

En 2010, la DirCRID a organisé 20 visites, sur les périodes de mars à juin et d'octobre à décembre.

	TOTAL
Nb visiteurs	478
CA visites	3 244
CA restauration	1 694,1
CA hébergement	2 196
CA total	**7 134,1**

Lou BROULEAU
Tennis
Panoramic

Glossaire INSEP

A

ADEME :	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
AERES :	Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
AFLD :	Agence Française de Lutte contre le Dopage
AIS :	Australian Institute of Sport
AMOA :	Assistant(e) à la Maîtrise d'Ouvrage
As DTN :	Association des Directeur(trice)s Techniques Nationaux(ales)
ATEC :	Adjoint Technique (ex TES)
ASPC :	Association of Sport Performance Centers (Association des centres de performance sportive)

B

BEES :	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif
BEESAN :	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation
BOCOG :	Comité d'organisation de Pékin pour les Jeux Olympiques et paralympiques (Beijing Organizing Committee for the Olympic Games)
BP :	Brevet Professionnel
BPJEPS :	Brevet Professionel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
BPJEPS APT :	Brevet Professionel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport – spécialité Activités Physiques pour Tous
BPJEPS AG2F :	Brevet Professionel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport – spécialité Activités Gym Forme et Force
BRH :	Bureau des Ressources Humaines
BTS :	Brevet de Technicien Supérieur
BTS MUC :	Brevet de Technicien Supérieur en Management des Unités Commerciales

C

CA :	Conseil d'Administration
CAPEPS :	Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Physique et Sportif
CAR :	Centro de Alto Rendimiento (Centre de haute Performance)
CBCM :	Contrôleur Budgétaire et Comptable Ministériel
CCA :	Chef de Clinique Assistant
CCE :	Cryothérapie Corps Entier
CDOS :	Comité Départemental Olympique et Sportif
CFA :	Centre de Formation d'Apprentis
CIMS :	Centre d'Investigation en Médecine du Sport
CNDS :	Centre National pour le Développement du Sport
CNFPT :	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CNOSF :	Comité National Olympique et Sportif Français
CONFEJES :	Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et gouvernements ayant le Français en partage
CP :	Chef de projet
CPPP :	Contrat de Partenariat Public/Privé
CREAL :	Centre de Recherche en Epidémiologie Environnementale
CREPS :	Centre d'Education Populaire et de Sport
CROS :	Comité Régional Olympique et Sportif
CTP :	Comité Technique Paritaire
CTS :	Conseiller(e) Technique Sportif(ve)

D

DE :	Diplôme d'Etat
DES :	Diplôme d'Etat Supérieur
DOFE :	Département de l'Orientation, de la Formation et de l'accès à l'Emploi
DPAEP :	Direction des Personnels et de l'Adaptation de l'Environnement Professionnel
DRASS :	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
DRHACG :	Direction des Ressources Humaines, de l'Administration et de la Coordination Générale
DS :	Direction des Sports
DSHN :	Département du Sport de Haut Niveau
DSI :	Directeur(trice) des Systèmes d'Information
DTN :	Directeur(trice) Technique National(e)
DUT :	Diplôme Universitaire de Technologie

E

EASM :	European Association for Sport Management (Association Européenne en Management du Sport)
EMOC :	Etablissement public de Maîtrise d'Ouvrage des travaux Culturels
EPS :	Education Physique et Sportive (cf. Revue EPS)

F

FFA :	Fédération Française d'Athlétisme
FFBB :	Fédération Française de Basket-ball
FFE :	Fédération Française d'Equitation
FFEPGV :	Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire
FFG :	Fédération Française de Gymnastique
FFJ :	Fédération Française de Judo
FFN :	Fédération Française de Natation
FFS :	Fédération Française de Ski
FFVB :	Fédération Française de Volley-ball
FIAF :	Fédération Internationale des Archives du Film
FOAD :	Formation Ouverte et À Distance
FPC :	Formation Professionnelle Continue
FPTLV :	Formation Professionnelle Tout au Long de La Vie
FSCF :	Fédération Sportive et Culturelle de France
FSGT :	Fédération Sportive et Gymnique du Travail

G

GLPI :	Gestionnaire Libre de Parc Informatique

I

IAHPSTC :	International Association of High Performance Sports Training Centers (Association Internationale des Centres d'Entraînement de Haute Performance) (cf. ASPC)
IASI:	International Association for Sport Information (Association Internationale pour l'Information Sportive)
IG :	Inspection Générale
INSEP :	Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance
INSERM :	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
InVS :	Institut de Veille Sanitaire
IRMES :	Institut de Recherche bioMédicale et d'Epidémiologie du Sport
ISOH :	International Society of Olympic Historians (Société Internationale des Historiens Olympiques)
ISP :	Information Sportive Partagée

M

MAPI :	Médiathèque, Audiovisuel, Publications, Iconothèque
MCU :	Maître de Conférence Universitaire
MOE :	Maîtrise d'Œuvre
MSS :	Ministère de la Santé et des Sports

P

PAP :	Programme d'Actions Prioritaires
PLU :	Plan Local d'Urbanisme
PMI :	Protection Maternelle Infantile
PNDS :	Programme National de Développement du Sport
POP :	Préparation Olympique et Paralympique
PPG :	Préparation Physique Générale
PPP :	Partenariat Public/Privé
PS :	Professorat de Sport
PSHN :	Professorat de Sport de Haut niveau
PU :	Professeur d'Université

R

REISSE :	Réseau Européen des Instituts en Sciences du Sport et pour l'Emploi

S

SA :	Service Accueil
SEF :	Service Economique et Financier
SES :	Secrétariat d'Etat chargé des Sports
SHN :	Sportif(ve) de Haut Niveau
SI :	Système d'Information
SIBT :	Service Informatique, Bureautique et Télécommunications
SIS :	Service des Installations Sportives
SOI :	Solidarité Olympique Internationale
STAPS :	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
SRI :	Service des Relations Internationales

T

TOS :	Technicien Ouvrier de Service

U

UAP :	Unité d'Aide à la Performance
UCP :	Unité de Coordination et de suivi des Pôles
UFAVI :	Unité de Formation Audiovisuelle et des Interventions
UPA :	Unité de Production Audiovisuelle
UPE :	Unité des Publications Ecrites
USEP :	Union Sportive pour l'Enseignement du Premier degré
USOC :	United States Olympic Committee